

Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance dans les centres de regroupement au Niger



REACH An Initiative of
IMPACT Initiatives,
ACTED & UNOSAT



Remerciements

Cette évaluation conjointe des besoins a été réalisée en juin 2022 et produite dans le cadre d'une initiative du Cluster Education Global et du Domaine de responsabilité Global pour la protection de l'enfance, avec le soutien généreux du Bureau de l'aide humanitaire de l'USAID, afin de renforcer la collaboration en matière d'éducation en situation d'urgence et de protection de l'enfance. Cette évaluation s'efforce de mieux illustrer les besoins interdépendants des enfants en matière d'éducation et de protection afin de permettre une compréhension plus globale de leurs priorités et préoccupations. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site : <https://www.educationcluster.net/>

Nous tenons à remercier le Ministère de l'Éducation Nationale qui a initié cette évaluation, fourni la liste des écoles centres de regroupement, appuyé la collecte et l'analyse des données via la mise à disposition de ses personnels, revu et validé ce rapport.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation Nationale

Mohamed ZEIDANE



Nous tenons aussi à remercier les bureaux de Save the Children International et du Fonds des Nations unies pour l'enfance au Niger (agences chefs de file du Cluster Education) et les partenaires suivants qui ont contribué à l'évaluation, notamment en soutenant le processus de collecte et analyse des données :

- Agir Plus
- COOPI
- Directions Régionales de l'Éducation Nationale de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri
- Inspections Communales de l'Enseignement Primaire de Tahoua (ICEP)
- Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR)
- Initiatives Communautaires pour la Résilience et le Développement (ICRD)
- International Rescue Committee (IRC)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Plan International
- Save the Children International (SCI)
- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
- World Vision

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

- Stefano Savi, Représentant de l'UNICEF au Niger: ssavi@unicef.org
- Ilaria Manunza, Directrice pays Save The Children International au Niger: Ilaria.Manunza@savethechildren.org
- Nathalie Hamoudi, Représentante adjointe de l'UNICEF au Niger: nhamoudi@unicef.org

Table des matières

Remerciements	1
Acronymes	4
Synthèse.....	5
Principaux résultats	5
Effectifs et abandon scolaire.....	5
Enseignants.....	6
Infrastructures.....	6
Risques dans et en dehors des centres de regroupement	6
1 Introduction.....	8
2 Méthodologie	9
2.1 Méthodologie de l'évaluation : identification des besoins en information, stratégie d'échantillonnage, collecte et analyse des données	9
2.2 Calendrier de l'évaluation	11
2.3 Contraintes et recommandations méthodologiques pour de futures enquêtes	12
3 Résultats	13
3.1 Caractéristiques concernant les élèves.....	13
3.2 Caractéristiques concernant les enseignants, fournitures et manuels scolaire.....	14
a) Enseignants	14
Les filles et garçons participants à l'évaluation ont été invités à s'exprimer sur leur relation et confiance avec les enseignant-e-s. Les opinions des toutes les filles et de tous les garçons du niveau CM 1-2 sur les enseignant-e-s sont résumées dans les graphiques ci-dessous :	17
b) Fournitures et manuels scolaires.....	18
3.3 Infrastructures et équipement des écoles : salles de classe, tables-bancs, installations sanitaires, cantines scolaires, activités ludiques.....	18
3.4 Résultats concernant les enfants en situation de handicap.....	23
3.5 Résultats concernant l'abandon scolaire et les obstacles à l'accès à l'école	26
3.6 Risques principaux et problèmes de protection dans les écoles / centres de regroupement (questionnaires Education et Protection de l'Enfance)	30
3.7 Risques principaux et problèmes de protection en dehors des écoles et sur le chemin de l'école (questionnaires Education et Protection de l'Enfance).....	33
3.8 Mécanismes liés à la Protection de l'enfance.....	36
3.9 Epidémies	38
4 Recommandations.....	38
Au Ministère de l'Education	38

A l'équipe du Cluster Education et ses partenaires	39
Autorités de la Protection de l'Enfance	40
A l'équipe du Domaine de Responsabilité Protection de l'enfance et ses partenaires	40
Annexes.....	42
Annexe 1 : Les Enfants au Niger s'expriment sur leurs besoins éducatifs et les risques de protection	43
Annexe 2 : Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance dans les centres de regroupement au Niger 2022 : Rapport d'analyse des données qualitatives des groupes de discussion enfants (septembre 2022).....	48

Acronymes

AME	Association des Mères Educatives
APE	Association des Parents d'Elèves
CGDES	Comités de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires
CVP	Comité Villageois de Protection
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
GANE	Groupe Armé Non-Etatique
IC	Informateur Clé
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MSNA	Multi-Sectoral Needs Assessment
RDS	Revue des Données Secondaires
GTE	Groupe Technique de l'Education
ICEP	Inspections Communales de l'Enseignement Primaire

Synthèse

Cette évaluation a été mise en œuvre dans le cadre d'un projet du Cluster Education global et du Domaine de responsabilité Protection de l'enfance pour renforcer les évaluations conjointes des besoins. En raison des violences et déplacements de populations au Niger, cette évaluation a été mise en œuvre dans les 36 écoles sélectionnées comme centres de regroupement par le Ministère de l'Education Nationale dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, et les communautés correspondantes (pour la partie Protection de l'enfance)¹. A ce titre, l'échantillon est limité mais représentatif des écoles ciblées. On notera qu'il n'y a pas eu d'évaluation exhaustive des besoins en éducation dans ces zones depuis plusieurs années.

Suite à une première formation à distance sur les évaluations conjointes des besoins réalisée en mars 2022, les équipes Education et Protection de l'enfance au Niger ont travaillé avec le Cluster Education global pour développer un cadre conjoint d'analyse et collecter les données secondaires existantes. Une mission d'appui sur place comprenant un Spécialiste Evaluation des besoins et un Spécialiste en Redevabilité envers les enfants a eu lieu entre mai et juin 2022 pour finaliser le cadre d'évaluation, la sélection des écoles, former les partenaires à la collecte des données et coordonner cette collecte qui a eu lieu au mois de juin 2022.

L'évaluation a consisté en deux parties distinctes mais complémentaires et qui ont eu lieu dans les mêmes écoles : collecte de données primaires par le biais de questionnaires auprès des informateurs clés Education et Protection de l'enfance dans les écoles et communautés (deux types de questionnaires), et collecte de données primaires par le biais de groupes de consultation des enfants dans les mêmes écoles. Bien que cette méthodologie ait été envisagée dans un premier temps dans une optique de complémentarité entre données quantitatives (informateurs clés adultes) et qualitatives (groupes d'enfants) elle a surtout permis de valider les informations fournies par les deux groupes pour un certain nombre d'indicateurs communs aux deux évaluations.

Principaux résultats

Effectifs et abandon scolaire

- Un total de 22'869 élèves étaient inscrits dans les 36 écoles pour l'année scolaire 2021-2022, dont 5'556 enfants déplacés (30% d'élèves déplacés dans les 30 écoles qui accueillent des enfants déplacés) et 4'005 enfants réfugiés (29% d'élèves réfugiés dans les 19 écoles qui accueillent des enfants réfugiés).
- Les effectifs des élèves diminuent drastiquement au fur et à mesure de la progression dans les niveaux et selon le groupe de population auquel ils appartiennent : pour l'ensemble des élèves la baisse est de 57% du CI-CP au CM1-CM2, de 70,5% pour les enfants déplacés, et de 85% pour les enfants réfugiés (toujours entre les niveaux de CI-CP à CM1-CM2).
- 6% des élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022 ont abandonné l'école en cours d'année. Les raisons principales pour lesquelles les élèves ont quitté l'école sont avant tout économiques et culturelles : 55% (pour les élèves filles) et 48% (pour les élèves garçons) des raisons les plus fréquemment rapportées par les informateurs clés pour expliquer l'abandon scolaire sont que l'enfant est nécessaire à la maison pour appuyer la famille. Le deuxième type de réponses les plus fréquemment rapportées sont toujours économiques pour les filles

¹ Ces centres sont des écoles sélectionnées par le Ministère de l'Education dans des zones considérées comme sûres dans les quatre régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri ; ils visent à accueillir des élèves venant d'écoles actuellement situées dans des zones de conflit.

("l'enfant est nécessaire pour contribuer au revenu du ménage") mais culturelles pour les garçons ("l'éducation n'est pas considérée comme importante"). Le troisième type de réponses les plus fréquemment rapportées sont encore économiques pour les garçons ("l'enfant est nécessaire pour contribuer au revenu du ménage") et culturelles pour les filles ("l'éducation n'est pas considérée comme importante").

- Ces résultats sont validés par les groupes de consultation des enfants : la nécessité de travailler, soit au niveau domestique, ou bien dans les champs ou le petit commerce est la principale cause d'abandon scolaire citée par les enfants.

Enseignants

- Rapporté au nombre de 22'869 enfants, le ratio moyen élèves / enseignant est de 38 dans les écoles couvertes par cette enquête, avec des valeurs extrêmes de 98 élèves / enseignant et 17 élèves / enseignant selon les écoles.
- Les statut, grade, et diplôme des enseignants dans ces écoles sont très proches des caractéristiques des enseignants du primaire à l'échelle nationale. Les informateurs clés ont rapporté des nombres et pourcentages élevés d'enseignants formés à l'appui psychosocial, à la préparation aux situations d'urgence et à la réduction des risques de catastrophe, à la protection de l'enfance, et à l'éducation inclusive (voir paragraphe correspondant).
- Le problème des enseignantes et enseignants le plus fréquemment rapporté par les informateurs clés ne concerne pas les rémunérations mais le manque de formation.

Infrastructures

- Rapporté au nombre total d'élèves dans les 36 écoles, le ratio moyen élèves / salle de classe est de 49, ce qui est élevé mais moins que dans d'autres contextes impactés par des crises humanitaires. Les informateurs clés ont estimé que 10 tables-bancs en bon état sont disponibles par salle de classe en moyenne. Rapporté au ratio de 49 élèves / salle de classe et en comptant trois élèves par table-banc, cela signifie qu'une vingtaine d'élèves en moyenne ne sont pas assis correctement.
- Parmi les écoles évaluées qui disposent de dispositifs de lavage des mains fonctionnels, 46% disposent aussi de savon, ce qui signifie que seulement 31% du total des écoles évaluées disposent de dispositifs de lavage des mains fonctionnels avec savon.
- Seulement 31% des écoles évaluées disposent d'une cantine scolaire mais 100% d'entre elles sont considérées comme fonctionnelles.

Risques dans et en dehors des centres de regroupement

- 47% (filles) et 49% (garçons) des réponses les plus fréquemment rapportées par les informateurs clés du questionnaire Education indiquent qu'il n'y a pas de risques dans les écoles / centres de regroupement. 25% (filles) et 23% (garçons) des réponses indiquent que le deuxième type de risques auxquels ils font face sont les infrastructures non sécurisées (toits et murs des écoles, mobilier scolaire). Les catastrophes ou dangers naturels viennent en troisième (filles) et quatrième (garçons) positions des réponses les plus fréquemment rapportés.
- L'analyse des résultats des groupes de consultation des enfants confirme l'évaluation de la situation par les IC Education et Protection de l'enfance : une large majorité des enfants se

sent en sécurité à l'école, à savoir 66% des filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte aux niveaux CM 1-2.

- Une minorité des élèves, à savoir 34% des filles et garçons aux niveaux CM 1-2 ne se sentent pas en sécurité à l'école. Les dangers que les participants ont rapporté incluent : problèmes d'infrastructure et manque de sécurité physique (pas de clôture, mauvaises conditions des bâtiments, risques environnementaux) et risques d'attaques.
- En dehors des écoles / centres de regroupement, le type de risques identifiés par les informateurs clés est différent, selon qu'il s'agisse de filles ou de garçons, ou bien selon le type d'informateur clé. Les informateurs clés ont rapporté qu'en dehors des centres de regroupement les filles sont plus exposées aux violences/abus sexuels ou liés au genre, tandis que les garçons sont plus exposés à l'intimidation ou discrimination physique.

Epidémies

- Les réponses les plus fréquemment rapportées au sujet des épidémies font référence avant tout à la rougeole (68%) choléra (60%) et autres épidémies (52%, avec un certain nombre de références à la malaria et à la varicelle). Il faut bien noter que ce ne sont pas des spécialistes de la santé qui ont été interrogés donc que ces réponses ne reflètent pas forcément la réalité des épidémies et maladies dans ces zones.

1 Introduction

L'instabilité de la situation sécuritaire dans les régions de Tillabéri, Maradi, Tahoua et Diffa au Niger pose un défi majeur à l'accès et à la continuité d'une éducation sûre, inclusive et de qualité pour les enfants, en particulier les déplacés internes, les réfugiés du Nigeria et les populations hôtes. Dans ces quatre régions, le conflit armé et les déplacements de population ont un impact négatif sur l'accès des populations aux services sociaux de base, dont les structures sont déjà fragilisées par les difficultés d'accès, les aléas climatiques, l'insécurité alimentaire et le manque de ressources de façon plus générale. On peut aussi s'attendre à un regain des tensions intra et intercommunautaires avec la raréfaction et les difficultés d'accès aux ressources, intrants et services. Dans les régions de Diffa et Tillabéri, les attaques contre les écoles et les menaces contre les enseignants ont provoqué la fermeture de 845 écoles primaires (soit 23.2% des écoles primaires), se traduisant par la déscolarisation d'au moins 73 800 élèves entre janvier et octobre 2022, pour lesquels les risques d'abandon ou de non-réalisation des apprentissages sont en augmentation. Dans la région de Tahoua, les conditions sécuritaires n'ont pas encore entraîné de fermetures d'établissements mais celles-ci pourraient advenir en raison de l'augmentation des incidents de protection que connaît cette région. Ainsi, à la fin 2022, le Cluster Education avait recensé 34 écoles fermées dans la région de Tahoua en raison des conditions sécuritaires. Dans la région de Maradi, les autorités font face à l'augmentation des déplacements internes.

Cette évaluation a été dirigée par le Cluster Education au Niger, lui-même codirigé par le Ministère de l'Education Nationale, Save the Children et UNICEF, avec l'appui du Cluster Education global, le Domaine de responsabilité Protection de l'enfance au Niger, et leurs partenaires respectifs. Elle vise à produire des données et informations pour mieux comprendre et répondre à la situation éducative et les problématiques de protection des enfants des communautés hôtes, déplacés et réfugiés dans les 36 écoles identifiées par le Ministère de l'Education Nationale comme "centres de regroupement". Cette stratégie des centres de regroupement a été élaborée par les autorités nigériennes afin de répondre aux problématiques des violences et déplacement dans certaines zones du pays et d'assurer un meilleur accueil et une continuité de l'éducation pour les enfants déplacés. Ces centres se trouvent dans des zones considérées comme sûres dans les quatre régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, et ils visent à accueillir des élèves venant d'écoles actuellement situées dans des zones de conflit. L'objectif du Ministère de l'Education Nationale pour cette évaluation est de mieux connaître la situation des infrastructures et des capacités au sein de ces écoles. C'est sur la base de ces objectifs que des données primaires ont été collectées afin de permettre l'information des indicateurs suivants, ventilés par statut de déplacement pour certains d'entre eux :

- Grades, qualifications, ancienneté, types de contrat, formations et problématiques affectant les enseignants
- Effectifs des élèves, y compris les élèves déplacés internes et les réfugiés
- Obstacles et solutions pour l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap
- Nombres et raisons pour lesquelles les élèves ont quitté l'école durant l'année scolaire 2021-2022, activités qui pourraient contribuer à les faire revenir
- Problèmes qui entravent l'accès des enfants déplacés et des communautés hôtes à l'école
- Rôle des épidémies dans ces différentes problématiques

- Etat, fonctionnalité et ratio des élèves par infrastructures (salle de classe, toilettes, dispositifs de nettoyage des mains, points d'eau, terrains de jeu) la disponibilité des manuels scolaires
- Risques principaux pour les enfants dans et en dehors des centres de regroupement
- Existence et fonctionnalité des mécanismes de protection de l'enfance dans les centres de regroupement.

2 Méthodologie

2.1 Méthodologie de l'évaluation : identification des besoins en information, stratégie d'échantillonnage, collecte et analyse des données

Le développement de la méthodologie et la mise en œuvre de l'évaluation ont été réalisés de la façon suivante :

- Définition des besoins en information via un cadre d'analyse conjoint à l'Education et à la Protection de l'Enfance, réalisé avec les partenaires des deux secteurs et le Ministère de l'Education dans un premier temps à distance (avril 2022) puis sur place (mai 2022).
- Revue des données secondaires, avec pour objectif de rassembler les données et informations pertinentes dans les domaines de l'éducation et de la protection de l'enfance, de donner un aperçu de la situation, et d'identifier les lacunes en information. Dans le cas où les données primaires étaient lacunaires, les indicateurs correspondants ont éventuellement été complétés par l'analyse des données secondaires issues d'enquêtes à couverture nationale ou couvrant d'autres domaines particuliers (handicap par exemple).
- Stratégie d'échantillonnage : sachant que la stratégie de réponse du Ministère de l'Education Nationale à la situation de déplacement et fermeture des écoles est d'appuyer les centres de regroupement dans les régions d'urgence, l'évaluation a ciblé ces centres pour identifier leurs besoins actuels, besoins futurs suite à un éventuel afflux d'enfants déplacés, et assurer une réponse coordonnée. L'échantillon était donc dirigé et valable pour les écoles et communautés correspondant aux 36 centres de regroupement opérationnels ou bien sélectionnés par le MEN dans les régions de Tillabéri², Diffa, Tahoua et Maradi.
- Collecte des données primaires auprès des adultes dans les 36 écoles des centres de regroupement et communautés avoisinantes. Les personnels et représentants les plus à même de répondre aux questions identifiées étaient les directeurs et directeurs adjoints pour les écoles primaires (à travers un questionnaire « Education »), et des représentants des Comités Villageois de Protection (CVP) et Comités de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires (CGDES) lorsqu'il n'y avait pas de CVP

² Pour la région de Tillabéri, le Ministère de l'Education a finalement opté pour une liste de 21 écoles comme centres de regroupement. Au regard de la situation sécuritaire changeante, les écoles qui feront office de centres de regroupement ont vocation à évoluer.

ou qu'ils n'étaient pas représentés le jour de la visite (à travers un questionnaire « Protection de l'Enfance »). Toutes les données étaient désagrégées par zones géographiques, sexe et un certain nombre d'entre elles par statut de déplacement (effectifs des enfants déplacés et réfugiés scolarisés, problématiques d'accès à l'école, questions de protection) et niveaux scolaires. Sur recommandation du groupe de travail de l'évaluation des besoins, les deux questionnaires adressés aux informateurs clés Education et Protection de l'enfance (adultes) était en langue française et l'entretien a eu lieu dans cette même langue (voir la partie "Limitations").

- Les données ont été collectées sur site par neuf partenaires du Cluster Education et du Domaine de Responsabilité Protection de l'Enfance qui étaient accompagnés d'un représentant de la Direction Régionale de l'Education Nationale pour chaque entretien : Agir Plus pour les centres de la région de Tillabéri (informateurs clés), COOPI pour les régions de Tillabéri et Diffa (informateurs clés), HCR pour les régions de Tillabéri et Diffa (informateurs clés et groupes de consultation des enfants), ICRD pour la région de Tillabéri (informateurs clés, groupes de consultation des enfants), IRC pour la région de Diffa (informateurs clés), PAM pour la région de Tillabéri (informateurs clés), Plan International pour la région de Diffa (groupes de consultation des enfants), SCI pour les régions de Maradi et Tillabéri (informateurs clés et groupes de consultation des enfants), World Vision pour la région de Tillabéri (informateurs clés, groupes de consultation des enfants). Dans chaque région, l'équipe de coordination du Groupe Technique de l'Education (GTE) formée de la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) et de l'UNICEF comme chefs de file a revu et coordonné le processus de collecte des données. Dans la région de Tahoua, les données ont été collectées par les Inspections Communales de l'Enseignement Primaire (ICEP) sous la coordination du représentant UNICEF du GTE de Tahoua.
- Collecte des données primaires auprès des enfants dans 17 des 36 centres de regroupement : la recherche d'informations via la consultation des enfants a été réalisée par le biais de discussions structurés avec des groupes témoins. Suite à un appel à candidature des partenaires des deux secteurs (Education et Protection de l'enfance), huit organisations³ ont conduit 48 groupes de consultation des enfants comprenant au total 363 enfants (183 filles, 180 garçons) dans les régions de Diffa, Maradi et Tillabéri. La stratégie d'échantillonnage pour les consultations des enfants s'est basée sur l'identification de sous-groupes en fonction de la zone, du niveau scolaire, du sexe et du statut de déplacement des enfants à l'heure actuelle. Les enfants ciblé-e-s sont ceux et celles du cycle primaire, en principe d'un âge compris entre 6 et 12 ans mais avec des variations d'âge des participant-e-s (potentiellement significatives) dues au contexte (taux de redoublement, perte d'années scolaire lors du déplacement, fermeture des écoles due à la crise sécuritaire, etc.). Des activités participatives, portant sur des questions liées aux causes d'abandon scolaire et problèmes de protection, ont été menées avec filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte par des facilitateurs formés par le Cluster Education Global. Plus de détails méthodologiques sur les consultations des enfants sont fournis dans le rapport dédié accessible en annexe.

³ ICRD, IED, Plan, Save the Children, World Vision, UNHCR- ADES-APBE.

- Les données collectées auprès des informateurs clés ont été entrées par les énumérateurs dans Kobo de sorte à réduire les risques de transcription et à avoir un accès direct aux données. Dans le même temps, les données collectées ont commencé à faire l'objet d'une analyse de contenu en utilisant Excel pour dégager les principales tendances et constatations.
- Les informations collectées auprès des enfants ont été notées par écrit, retranscrites via Excel et analysées à travers une méthode dite « inductive » afin de rechercher de tendances à partir des commentaires et informations partagés par les enfants pendant les groupes de consultation.
- Un premier atelier de revue des principaux résultats a eu lieu à Niamey avec le Ministère de l'Education et les partenaires de sorte à valider les tendances générales des deux parties de l'évaluation et à repérer d'éventuelles inconsistances.

La détermination de la validité/solidité des données/informations collectés a aussi été faite sur la base des analyses suivantes :

- Confirmation : lorsque les données collectées auprès de l'ensemble des informateurs pour une catégorie d'indicateurs donnés concordent ;
- Triangulation : lorsque les données collectées auprès d'informateurs de catégories différentes et/ou selon des méthodes différentes concordent ;
- Questionnement de la validité des données lorsque les écarts entre chiffres étaient trop importants ou les réponses collectées par un même énumérateur ou dans une même localité étaient trop similaires.

A différentes reprises entre la fin juin et septembre 2022, certaines données quantitatives ont été vérifiées ou complétées, en raison de lacunes dans le questionnaire Kobo, d'une collecte des données partiellement incomplète ou erronée dans certains sites. Ces données concernaient essentiellement le nombre et le type de salles de classe, tables-bancs, et la différenciation des problèmes de protection entre les enfants scolarisés et non-scolarisés. Ce travail de vérification et correction a été effectué à distance, avec l'appui des partenaires et du Ministère de l'Education Nationale.

- Un deuxième atelier de validation regroupant les partenaires Education et Protection de l'Enfance, ainsi que le Ministère de l'Education a eu lieu à distance début août de sorte à confirmer les informations principales et à appuyer l'interprétation des résultats.

2.2 Calendrier de l'évaluation

Avril - mai 2022 : identification des besoins en information, consultation et mobilisation des partenaires, revue des données secondaires.

Semaines des 23 et 30 mai 2022 : consultations avec le Ministère de l'Education Nationale et les quatre Groupes de Travail de l'Education de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, finalisation du cadre d'évaluation et de la revue des données secondaires, développement des Termes de Référence de l'évaluation, identification des centres de regroupement à couvrir, allocation des différents centres aux partenaires.

Semaine du 6 juin 2022 : finalisation des questionnaires adultes et guide de discussions enfants, pilote dans trois écoles de Niamey, formations des partenaires à la collecte des données quantitatives, transcription des questionnaires dans Kobo, confirmation de l'évaluation auprès des Directions Régionales de l'Education Nationale et des autorités en charge de la sécurité.

Semaines des 13 et 20 juin 2022 : formation à la collecte des informations auprès des enfants (participation éthique et sûre des enfants selon les 9 normes⁴), collecte des données primaires auprès des informateurs clés (écoles et CVP) ; collecte des informations auprès des enfants.

Semaine du 21 juin 2022 : nettoyage, vérification et analyse préliminaire des données, collecte des données dans les derniers centres de regroupement.

Semaine du 27 juin 2022 : nettoyage, vérification, analyse préliminaire des données et première version des visuels, atelier de revue des résultats préliminaires.

Juillet - août 2022 : nettoyage, vérification et analyse des données, collecte des données manquantes auprès du Ministère de l'Education Nationale, réalisation des visuels (graphiques) atelier d'analyse des résultats, première version de l'interprétation des résultats.

Septembre - octobre 2022 : atelier d'analyse des résultats conjoint Education - Protection de l'Enfance, échanges avec l'équipe du Cluster Education au Niger sur les besoins spécifiques d'analyse, finalisation des résultats, révision des visuels (graphiques).

Novembre – décembre 2022 : rédaction et revue du rapport par le Ministère de l'Education Nationale.

2.3 Contraintes et recommandations méthodologiques pour de futures enquêtes

Du fait de la collecte des données à la fin de l'année scolaire, l'évaluation a fait face à un certain nombre de contraintes et choix qui ont eu un impact sur certaines données. Ainsi seulement deux pilotes ont été réalisés à Niamey pour la partie quantitative de l'évaluation, dans des écoles aux infrastructures bien plus complètes et en meilleur état que celles situées en dehors de la capitale. Aussi, ces écoles n'accueillaient pas d'enfants réfugiés, bien que des élèves déplacés y étaient enregistrés. Cela n'a pas permis de repérer quelques erreurs dans les questions qui concernaient ces groupes de population. Ces questions ont été corrigées dans les 24 heures qui ont suivi le démarrage de la collecte des données.

La formation des énumérateurs a eu lieu quelques jours avant la collecte des données, a été réalisée en trois heures, et à la fois en présentiel et à distance pour les personnes qui se trouvaient dans les régions. Bien que l'ensemble des sujets nécessaires ait été couvert (objectifs et méthodologie de l'évaluation, revue des questionnaires, bonnes pratiques avec les informateurs clés, code de conduite, utilisation de Kobo, sécurité) le nombre d'heures réduit et la modalité à distance n'ont pas permis de pratiquer le questionnaire avec les énumérateurs. Des contraintes similaires se sont vérifiées concernant la formation sur les méthodes de consultations des enfants, ultérieurement compliquée du fait que certains des

⁴ Voir « [Les neuf prescriptions de base pour une participation éthique et significative des enfants](#) »

facilitateurs ont reçu la formation de deuxième main n'ayant pas participé à la séance facilitée par la spécialiste de redevabilité des enfants du Cluster Education Global.

Par ailleurs, le groupe de travail a pris en considération la possibilité de réaliser la collection des données dans différentes langues nationales mais a finalement retenu le français seulement. Sur la base des données et informations incomplètes communiquées par certains des informateurs clés, il semble que la possibilité d'utiliser deux ou trois langues nationales aurait amélioré la première version des données entrées dans Kobo. Dans le cas où elles étaient incomplètes, cela a été revu et corrigé plus tard mais a nécessité de nouveaux échanges avec les énumérateurs et informateurs clés.

3 Résultats

3.1 Caractéristiques concernant les élèves

Le nombre total d'élèves dans les centres/écoles ciblés dans cette évaluation est de 22'869 élèves. A quelques dizaines d'individus près, le nombre d'élèves filles et garçons est quasiment le même, ce qui est un très bon indicateur de la parité obtenue dans ces écoles. Sachant que le nombre d'écoles couvertes par cette enquête était de 36, cela fait une moyenne de 635 élèves par école (avec des valeurs extrêmes de 75 élèves à l'école Djori Koulo à Diffa à 1'686 élèves à l'école Doubaï 1 dans la même région), la médiane est de 555 élèves, et l'écart interquartile est de 418 élèves.

Par contre, les effectifs des élèves diminuent drastiquement au fur et à mesure de la progression dans les niveaux : par exemple on passe d'un total de 10'007 élèves en CI-CP dans les 36 écoles couvertes à un total de 4'301 élèves en CM1-CM2, soit une baisse de 57%. Ce phénomène est encore plus aigu pour les élèves déplacés et réfugiés puisqu'on passe d'un total de 3'034 élèves déplacés en CI-CP à 889 en CM1-CM2, soit une baisse de 70,5% (est-ce en raison de la nouveauté et de la fluidité de leur déplacement ?) et d'un total de 2'744 élèves réfugiées en CI-CP à 417 en CM1-CM2, soit une baisse de presque 85%. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte général de faibles taux de survie et de transition au Niger (comme dans la plupart des pays en développement) puisque l'annuaire statistique national pour l'année scolaire 2021-2022 recense des taux de transition⁵ entre le primaire et le secondaire allant de 36,59% à Tillabéri à 54,68% à Diffa. Concernant les enfants déplacés et réfugiés cela peut être dû à leur jeune âge, à la nouveauté et à la récurrence des déplacements, mais ce phénomène doit aussi interroger sur la capacité des écoles et du système à accompagner et maintenir les élèves d'un niveau à un autre puisque l'ensemble des élèves sont concernés.

30 écoles sur les 36 couvertes par l'évaluation accueillent des enfants déplacés, soit 83% de ces écoles. Ceci peut paraître élevé mais est normal sachant que l'échantillon était dirigé et visait spécifiquement les écoles qui accueillent déjà ou ont vocation à accueillir des enfants déplacés. Le nombre total d'élèves déplacés dans ces écoles est de 5'556, soit 30% d'élèves déplacés dans les 30 écoles qui accueillent des enfants déplacés. 19 écoles sur les 36 couvertes par l'évaluation accueillent des élèves réfugiés, soit 53% de ces écoles. Le nombre

⁵ Proportion d'élèves admis en première année d'un cycle d'enseignement supérieur dans une année donnée par rapport au nombre d'inscrits en dernière année du cycle précédent lors de l'année scolaire précédente.

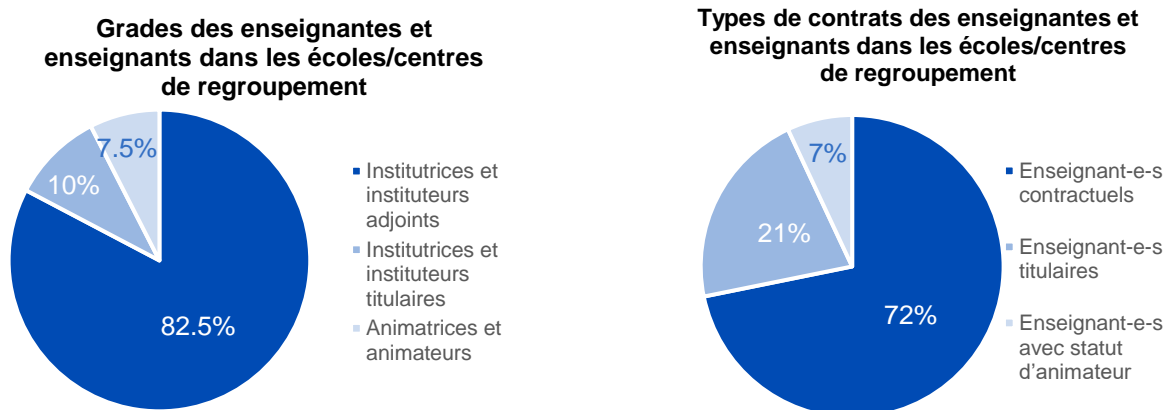
total d'élèves réfugiés dans ces écoles est de 4'005, soit 29% d'élèves réfugiés dans les 19 écoles qui accueillent des enfants réfugiés. 14 écoles sur les 36 couvertes par l'évaluation accueillent à la fois des enfants réfugiés et des enfants déplacés.

3.2 Caractéristiques concernant les enseignants, fournitures et manuels scolaire

a) Enseignants

Sur l'ensemble des 36 écoles couvertes un total de 601 enseignants a été rapporté, dont 495 femmes (82,6%) et 106 hommes (17,4%). Ces chiffres sont caractéristiques de la répartition des enseignants par sexe au Niger, en particulier dans les écoles primaires (qui constituaient 100% de l'échantillon dirigé). En moyenne, il y a 17 enseignant/es dans chaque école (femmes et hommes), avec des valeurs extrêmes de 2 enseignant/es à l'école de Djori Koulo et 46 enseignant/es à l'école de Doubaï 1. Rapporté au nombre de 22'869 enfants, le ratio moyen élèves / enseignant est de 38 dans les écoles couvertes par cette enquête, avec des valeurs extrêmes de 98 élèves / enseignant ou encore 77 élèves / enseignant (deux écoles de Sayam Forage) et de 17 élèves / enseignant (école Gotheye 4). Il y a donc une très grande diversité de ratios et cela appelle à un appui différencié selon les écoles.

En termes de grade, 82,5% de ces enseignant/es sont des institutrices et instituteurs adjoints, 9,75% sont des institutrices et instituteurs, 7,5% sont des animatrices et animateurs. Quelques rares autres enseignant/es ont des grades différents de ceux mentionnés dans le questionnaire. Pour ce qui est de leurs contrats, 72% des enseignant/es ont le statut de contractuels, 21% sont titulaires, et 7% ont le statut d'animateur. Ces chiffres sont plus ou moins semblables aux caractéristiques des enseignants du primaire à l'échelle nationale puisque 89% des enseignants du primaire sont des institutrices et instituteurs adjoints (public-privé-communautaire), 76,7% des enseignants du primaire ont le statut de contractuels (public-privé-communautaire), et 89% des enseignants ont un diplôme académique BEPC Plus (voir détails ci-dessous pour les 36 écoles)⁶.

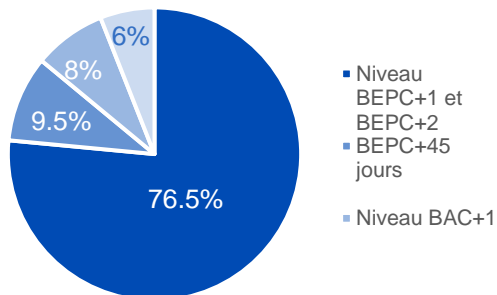


Pour ce qui est des qualifications, 76,5% des enseignants des 36 écoles ont le niveau BEPC+1 et BEPC+2, 9,5% ont le niveau BAC+1, 8% ont une qualification autre que celles

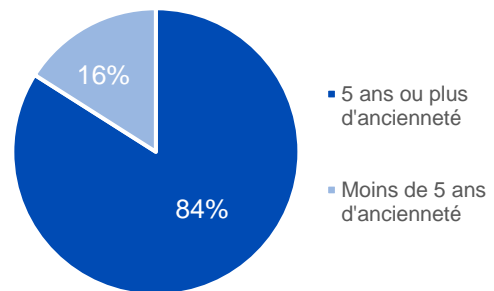
⁶ Ministère de l'Education Nationale, Statistiques de l'Education Nationale, Annuaire 2021-2022.

proposées dans le questionnaire, 6% ont la qualification BEPC+45 jours. A ce sujet, il faut noter que tous les enseignants du primaire devraient être titulaires du BEPC. Les enseignants qui travaillent dans les 36 centres de regroupement accueillant déjà ou ayant vocation à accueillir des déplacés et réfugiés à l'avenir correspondent donc à ce critère dans leur grande majorité. Avec 84% des enseignant/es qui ont 5 ans ou plus d'ancienneté (16% ont moins de 5 ans d'ancienneté) on voit que les 36 écoles évaluées sont actuellement bien couvertes en termes de qualification et années d'expérience des enseignants. A l'avenir par contre, le déficit structurel du nombre d'enseignants disponibles et l'urgence de procéder à des recrutements pour appuyer le fonctionnement des centres et l'arrivée de nouveaux déplacés pourraient conduire à recruter des enseignants ne disposant pas des diplômes nécessaires. Les centres étant situés dans des zones à haut risque et peu d'enseignants étant motivés à servir dans ces zones, cela pourrait contribuer à une baisse des qualifications et années d'ancienneté des enseignants.

Qualifications des enseignantes et enseignants dans les écoles/centres de regroupement

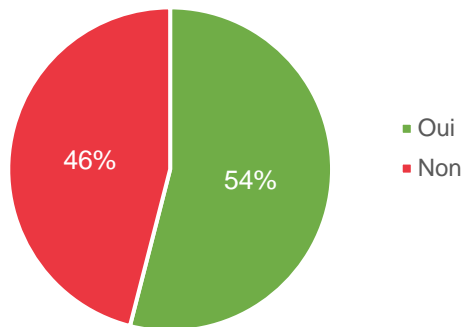


Niveau d'ancienneté des enseignantes et enseignants dans les écoles/centres de regroupement

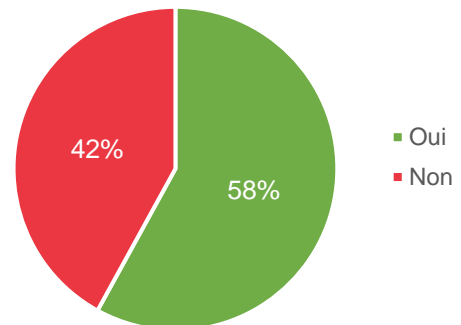


L'évaluation a aussi porté sur les formations extra-académiques, à savoir celles fournies le plus souvent avec l'appui des acteurs humanitaires et de développement. Les informateurs clés ont rapporté que 54% des enseignants des 36 écoles évaluées ont été formés à l'appui psychosocial, 42% ont été formés à la préparation aux situations d'urgence et à la réduction des risques de catastrophe, 30% ont été formés à la protection de l'enfance, et 30,5% ont été formés à l'éducation inclusive. Ces chiffres élevés s'expliquent certainement par l'ancienneté des enseignant/es en poste, donc qu'ils ont eu plus d'opportunités d'être formés, mais aussi parce que les autorités nationales ont demandé aux partenaires d'appuyer ces écoles situées dans des zones d'urgence. Cependant, davantage d'efforts devraient être consacrés à l'intégration d'approches et de formations inclusives dans les formations des enseignants.

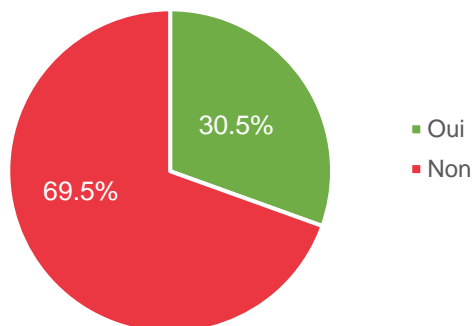
Est-ce-que les enseignantes et enseignants sont formés à l'appui psychosocial?



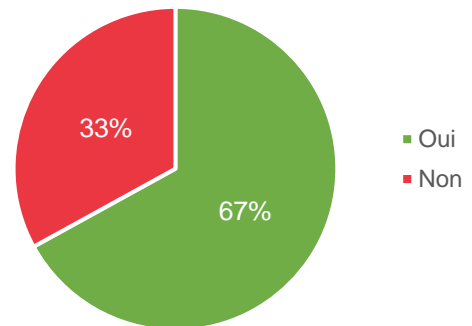
Est-ce-que les enseignantes et enseignants sont formés à la préparation aux situations d'urgence et à la réduction des risques de catastrophe?



Est-ce-que les enseignantes et enseignants ont reçu une ou plusieurs formations à l'éducation inclusive?



Est-ce-que les enseignantes et enseignants ont reçu une ou plusieurs formations à la protection de l'enfance?



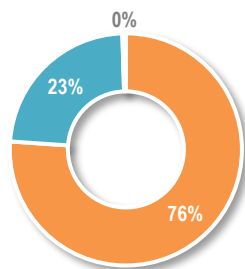
Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le problème des enseignantes et enseignants le plus fréquemment rapporté par les informateurs clés (directeurs d'écoles dans la très grande majorité des cas) ne concerne pas les rémunérations mais le manque de formation. Il est possible que les enseignants eux-mêmes auraient eu une opinion différente si on leur avait demandé, mais cela ne faisait pas partie de cette évaluation. Par contre, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les informateurs clés ont bien rapporté que le manque de rémunération est un problème majeur (troisième problème le plus fréquemment rapporté) après la distance entre l'école et le domicile. On peut noter pour cet indicateur qu'il y a très peu de différences entre les enseignantes (femmes) et enseignants (hommes) puisque l'ordre des problèmes est exactement le même et les différences de pourcentage de fréquence sont de l'ordre de quelques points. Dans tous les cas, les réponses fournis par les informateurs clés donnent une bonne idée des domaines à prioriser pour appuyer les enseignants et écoles qui vont accueillir les enfants déplacés et réfugiés. Là encore, une enquête plus approfondie dans chaque école par les autorités éducatives ou partenaires intéressés à appuyer ces écoles permettra de mieux connaître les besoins en formation des enseignants.

Trois principaux problèmes des enseignantes et enseignants à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Manque de formation pour les enseignantes et enseignants	71%
Distance entre l'école et le domicile	57%
Manque de rémunération	46%

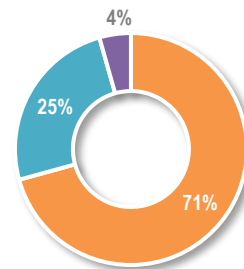
Les filles et garçons participants à l'évaluation ont été invités à s'exprimer sur leur relation et confiance avec les enseignant-e-s. Les opinions des toutes les filles et de tous les garçons du niveau CM 1-2 sur les enseignant-e-s sont résumées dans les graphiques ci-dessous :

Les enseignant-e-s à l'école sont gentil-e-s avec les élèves



■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Je ne sais pas

Si j'ai un problème, je peux le dire à mon enseignant-e



■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Je ne sais pas

La majorité des filles et garçons parlent en termes positifs des enseignant-e-s. Par exemple, 76% des élèves du CM 1-2 pense que les enseignant-e-s dans leur école sont gentil-e-s avec les élèves⁷. Tant pour les élèves du CM 1-2 que pour ceux du CE 1-2, les enseignant-e-s sont des personnes ressources pour les enfants : ils-elles veillent sur les élèves et sont des agents protecteurs.

C'est pour ces raisons que 71% des filles et garçons du CM 1-2 affirment faire confiance aux enseignant-e-s en cas de problèmes⁸. Il en résulte que les enfants pensent que les enseignant-e-s écoutent les élèves et ils/elles cherchent des solutions aux problèmes des élèves, en prodiguant des conseils. Des informations plus détaillées et des exemples sont disponibles dans le rapport « Consultation des enfants ».

En revanche, bon nombre d'élèves tant au niveau CE 1-2 comme au CM 1-2 vit des expériences négatives avec les enseignant-e-s : 25% des filles et garçons du CM 1-2 exprime une opinion négative sur leur enseignant-e-s⁹. Les témoignages collectés indiquent que le

⁷ Il faut noter que cette opinion est beaucoup plus répandue chez les élèves de la communauté réfugiée/déplacée : 85% contre 67% des enfants de la communauté hôte.

⁸ Il faut noter que cette opinion est beaucoup plus répandue chez les élèves de la communauté réfugiée/déplacée : 81% contre 60% des enfants de la communauté hôte.

⁹ Il faut noter en particulier que l'opinion négative est prépondérante chez les enfants de la communauté hôte (33%) par rapport aux enfants de la réfugiée/déplacée (17%).

châtiment corporel et les pratiques humiliantes sont encore assez répandues. Les enseignant-e-s ont recours à ces méthodes pour discipliner les élèves ainsi que comme forme de punition pour ceux et celles qui n'étudient pas. Là encore, des informations plus détaillées et des exemples sont disponibles dans le rapport « Consultation des enfants ».

b) Fournitures et manuels scolaires

Concernant les fournitures et manuels scolaires disponibles, les informateurs clés de 50% des écoles évaluées ont rapporté que plus de 75% des élèves ont des fournitures scolaires en nombre suffisant et adéquat. 42% ont rapporté qu'entre 25 et 75% des élèves ont des fournitures scolaires en nombre suffisant et adéquat. Et 8% ont rapporté qu'aucun des élèves n'avait des fournitures scolaires en nombre suffisant et adéquat.

Pour les manuels scolaires, les informateurs clés de 25% des écoles évaluées ont rapporté que plus de 75% des élèves ont suffisamment de manuels scolaires. 69,5% ont rapporté qu'entre 25 et 75% des élèves ont suffisamment de manuels scolaires. Et 5,5% d'entre eux ont rapporté qu'aucun des élèves n'a suffisamment de manuels scolaires. Pour 22% des informateurs clés, les manuels qui manquent le plus sont ceux d'écriture, suivis par les manuels de français pour 21% des informateurs clés, 20% pour les manuels de mathématiques et 18% pour les manuels de lecture. Les filles et garçons participants à l'enquête ont mentionné de manière indirecte le manque des fournitures et manuels scolaire parmi les causes d'abandon scolaire : située en 7eme place, la pauvreté des parents ne leur permette pas d'acheter les manuels, kits scolaires, fournitures, nourriture (recréation scolaire) et habits pour leurs enfants. Là encore, les autorités éducatives et partenaires intéressés à appuyer les écoles devront faire des évaluations plus poussées pour connaître les besoins exacts dans chaque école.

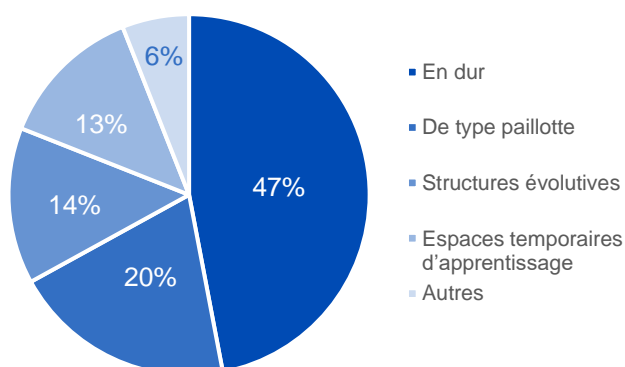
3.3 Infrastructures et équipement des écoles : salles de classe, tables-bancs, installations sanitaires, cantines scolaires, activités ludiques

L'évaluation a aussi porté sur les infrastructures des 36 écoles, en se concentrant sur les salles de classe, installations sanitaires, cantines scolaires, espaces et équipements de jeux. Les chiffres et pourcentages mentionnés dans ce rapport sont représentatifs de ces 36 écoles seulement. En fonction de l'arrivée de nouveaux déplacés et selon les besoins d'appui de ces centres, les autorités nationales et partenaires devront consulter les résultats complets école par école pour adapter la réponse à chaque cas.

Le nombre total de salles de classe rapporté pour les 36 centres est de 469, soit une moyenne de 13 salles de classe par école, médiane de 11,5 salles de classe, avec des valeurs extrêmes de quatre salles de classe (école Djori Koulo) et 38 salles de classe (école Ayorou Bakdatouf). Rapporté au nombre total d'élèves dans les 36 écoles, le ratio moyen élèves / salle de classe est de 49, ce qui est élevé mais moins que dans d'autres contextes impactés par des crises humanitaires. Les valeurs extrêmes pour ce ratio sont de 19 élèves / salle de classe (école Djori Koulo) et 131 élèves / salle de classe (école Awaridi Site). Il faut noter cependant que ces ratios ne sont valables qu'à la date de l'évaluation (juin 2022) et qu'ils augmenteront fortement en cas d'afflux de nouveaux déplacés ou réfugiés, ou de dégradation des infrastructures.

47% (219) de ces salles de classe sont en dur, 20% de type paillotte, 14% sont des structures évolutives et 13% sont des espaces temporaires d'apprentissage. Ces chiffres correspondent aux moyennes des salles de classe par type de mur dans les quatre régions visitées selon l'annuaire statistique 2021-2022 de l'Education Nationale. En effet, 45,6% des salles de classe des écoles primaires de Diffa, Maradi, Tahoua et Diffa sont en dur. Par contre, 41% d'entre elles sont en paillotte (améliorées et ordinaires) ce qui s'explique certainement par la situation à Maradi qui regroupe le plus grand nombre de salles de classe du pays (13'010 pour le primaire) dont 49,6% en paillotte, alors que seulement trois écoles de l'évaluation étaient situées à Maradi. Il peut aussi y avoir un biais de sélection des 36 centres de regroupement puisque ceux-ci ont vocation à accueillir plus d'élèves dans des conditions correctes.

Salles de classe par types de mur dans les écoles/centres de regroupement

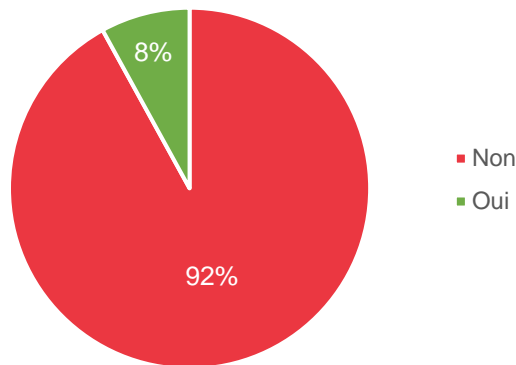


L'ensemble des informateurs clés ont rapporté que 98% des salles de classe des 36 écoles sont fonctionnelles, ce qui semble surélevé par rapport au contexte. Il s'agit peut-être d'une erreur d'appréciation ou de surestimation de la fonctionnalité par les informateurs clés (directeurs d'écoles dans 89% des cas) bien que le questionnaire ait fourni une définition à ce sujet ("salle de classe non fonctionnelle = non utilisable et non utilisée pour les cours"). Plus sûrement, ce haut niveau de fonctionnalité est dû à un biais de sélection : les 36 écoles ont été sélectionnés par le Ministère de l'Education Nationale comme « centres de regroupement », ce qui induit qu'elles disposent d'infrastructures à même d'accueillir des élèves, d'enseignants redéployés des écoles fermées, et d'enfants réfugiés et déplacés.

Les informateurs clés ont compté que 10 tables-bancs en bon état sont disponibles par salle de classe en moyenne. Rapporté au ratio de 49 élèves / salle de classe et en comptant trois élèves par table-banc, cela signifie qu'une vingtaine d'élèves en moyenne ne sont pas assis correctement. Si l'on compte deux élèves par table-banc, qui devrait être la norme pour étudier correctement, cela signifie qu'une trentaine d'élèves en moyenne ne sont pas assis correctement. Là encore, il s'agit de moyennes puisque les valeurs s'étalent de 0 à 25 tables-bancs en bon état par salle de classe. C'est néanmoins un point d'amélioration évident pour un grand nombre des centres de regroupement sélectionnés, encore plus s'ils doivent accueillir plus d'élèves déplacés et réfugiés à l'avenir.

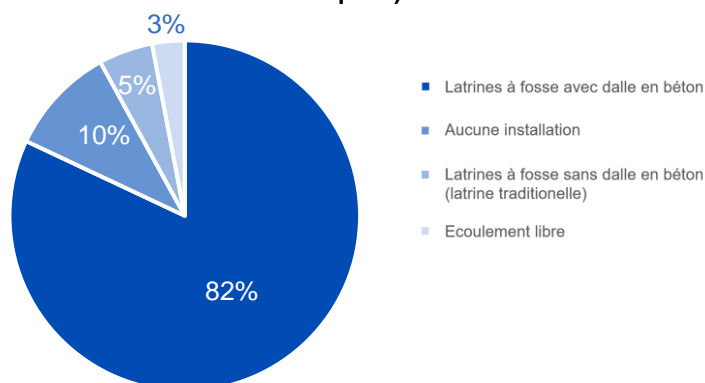
De même, très peu des écoles disposent de salles séparées et équipées pour la direction, ce qui ne semble pas adéquat en vue de l'augmentation des effectifs et importance de ces centres dans l'accueil des déplacés et réfugiés.

L'école/centre de regroupement dispose-t-elle d'une salle équipée pour la direction durant l'année scolaire 2021-2022 ?



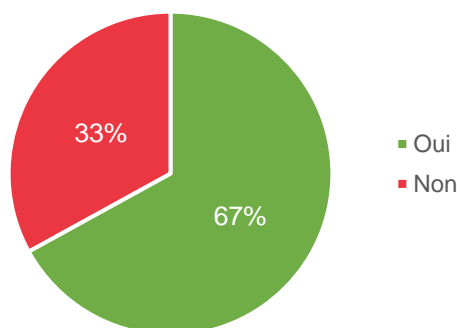
Interrogés sur les installations sanitaires, les informateurs clés ont rapporté que 89% des écoles / centres de regroupement évalués disposent de toilettes / latrines, et que 75% d'entre elles sont séparés entre les filles et les garçons. Il s'agit presque toujours de latrines à fosse avec dalle en béton, parfois combinées avec d'autres types de latrines. Comme seulement 38,45% des écoles primaires (publiques, privées et communautaires) des régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri disposent de latrines d'après l'annuaire statistique 2021-2022, on peut s'interroger sur le décalage avec la situation rapportée dans les 36 écoles. Là encore, il s'agit peut-être d'une surestimation de la part des informateurs clés (directeurs d'écoles) ou bien d'un biais de sélection comme ces écoles serviront de centre de regroupement. Dans tous les cas, le ratio élèves / installation sanitaire fonctionnelle est extrêmement élevé puisqu'il est de 81. Il s'agit d'un point d'amélioration évident pour un grand nombre des centres de regroupement sélectionnés. Ces informations et ratios devront néanmoins être vérifiés au cas par cas et plus de détails collectés par les autorités et partenaires qui souhaitent appuyer la réponse dans ces écoles. Il est en outre important de noter que pour les enfants participants à l'évaluation, les mauvaises conditions des bâtiments, en particulier des latrines et leur emplacement dans des coins isolés sont parmi les principales raisons d'insécurité à l'école. Les latrines (toilettes) en particulier sont en effet les plus mentionnées comme lieux non sûrs pour les élèves filles et garçons du CE 1-2 à cause des mauvaises conditions des installations (inadéquates) au point que les enfants craignent de tomber dans la fosse et il y a un problème de mauvaises odeurs, chose qui décourage les enfants. Les latrines sont aussi sombres et avec la présence de reptiles (serpents, scorpions). Les enfants ont en outre mentionné la peur d'être agressé-e-s ou abusé-e-s car les toilettes sont dans un coin de l'école.

Quels types d'installations sanitaires (toilettes / latrines) sont actuellement disponibles à l'école/centre de regroupement (au moment de l'enquête) ?

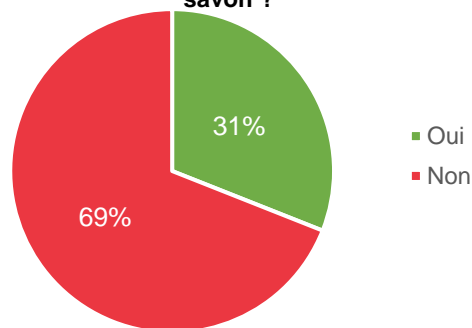


67% des informateurs clés ont rapporté que leur école disposait d'un dispositif de lavage des mains fonctionnel au moment de l'enquête (fonctionnel = pas de seau endommagé, et seau rempli d'eau). La moyenne pour cet indicateur dans les quatre régions ciblées par l'enquête est de 38,26% des écoles primaires qui ont un dispositif de lavage des mains fonctionnel d'après l'annuaire statistique 2021-2022. Là encore, il peut s'agir d'une surestimation par les directeurs d'écoles, ou bien d'un biais de sélection. Dans tous les cas, ce chiffre est très largement insuffisant puisque 100% des écoles devraient disposer au minimum d'un dispositif de lavage des mains fonctionnels. Parmi les écoles évaluées qui disposent de dispositifs de lavage des mains fonctionnels, 46% disposent aussi de savon, ce qui signifie que seulement 31% du total des écoles évaluées disposent de dispositifs de lavage des mains fonctionnels avec savon.

L'école/centre de regroupement dispose-t-elle des dispositifs de lavage des mains fonctionnels (au moment de l'enquête) ?



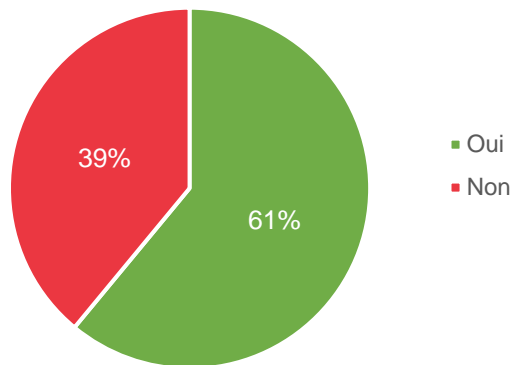
Est-ce que l'école/centre de regroupement dispose de dispositifs de lavage des mains fonctionnels et avec savon ?



Concernant les points d'eau, 34 écoles sur 36 ont rapporté qu'elles en disposaient d'au moins un dans le périmètre de l'école. Ce chiffre élevé est certainement dû à un biais de sélection puisque les centres de regroupement ont été identifiés par le Ministère de l'Education Nationale sur la base des infrastructures existantes, en particulier des points d'eau qui doivent se trouver dans ou à proximité immédiate de chaque école¹⁰. Il s'agit le plus souvent de robinets publics ou de bornes fontaines, qui se trouvent certainement dans les environs immédiats de l'école. Par contre, les informateurs clés ont rapporté que seulement 22 de ces points d'eau (sur 36) étaient fonctionnels le jour de l'enquête. Là encore, il s'agit d'un point évident d'amélioration des conditions sanitaires dans les centres de regroupement : améliorer à la fois le nombre de points d'eau, mais aussi les réparer pour qu'ils répondent à leur besoin premier.

¹⁰ A titre de comparaison, l'annuaire statistique national 2021-2022 rapporte que 21,6% des écoles primaires des quatre régions évaluées disposent de points d'eau.

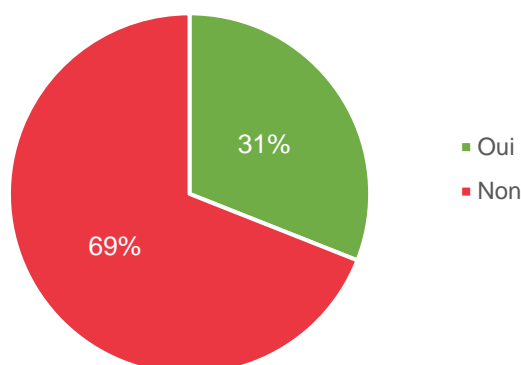
Est-ce que l'eau provient du principal point d'eau disponible (le jour de l'enquête) ?



La mise en place de cantines scolaires était l'une des mesures les plus fréquemment mentionnées par les informateurs clés aussi bien pour contribuer au retour à l'école des enfants qui l'ont quitté depuis le début de l'année scolaire, que l'intégration scolaire des enfants non accompagnés ou séparés.

Seulement 31% des écoles évaluées disposent d'une cantine scolaire et 100% d'entre elles sont considérées comme fonctionnelles. Le chiffre de 31% peut paraître bas mais ne l'est pas pour des écoles situées dans des zones reculées et défavorisées du pays. Cela est peut-être dû à l'intervention des acteurs de développement et humanitaires tel que le Programme Alimentaire Mondial et d'autres organisations. Comme le montre les résultats des chapitres suivantes, les cantines scolaires sont considérées comme une des activités phares qui pourront contribuer à éviter les abandons, faire revenir les enfants qui ont quitté l'école, et améliorer les apprentissages. En effet, les enfants participants aux consultations ont mentionné qu'à cause de la pauvreté, des parents ne sont pas en mesure d'acheter la nourriture (recréation scolaire), situation qui peut comporter l'abandon scolaire.

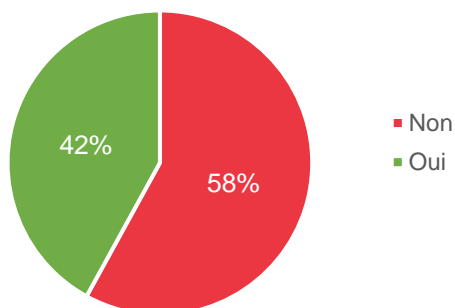
Est-ce qu'il y a une cantine scolaire dans l'école/centre de regroupement?



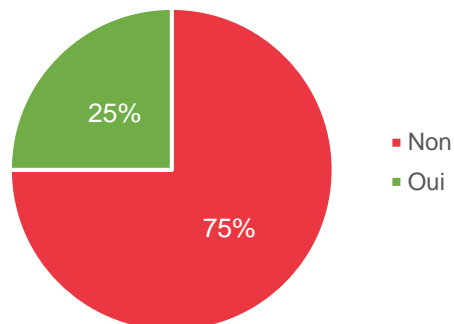
L'évaluation s'est aussi intéressée à la question des activités récréatives, qui disposent malheureusement de très peu d'espaces et fournitures dédiés : seulement 42% des écoles évaluées ont une infrastructure de jeux et 25% disposent d'équipements de jeux pour l'année scolaire 2021-2022. Seulement 28% des écoles évaluées organisent des activités récréatives.

Bien que moins essentielles à l'apprentissage scolaire et à la bonne santé des enfants que les salles de classe, infrastructures sanitaires et cantines scolaires, la mise à disposition d'équipements sportifs et l'organisation d'activités ludiques pourraient fortement contribuer au bien-être de l'ensemble des enfants, en particulier des déplacés. C'est un des domaines qui devrait être pris en considération par les autorités et les partenaires dans le cadre de la réponse aux déplacements et de façon plus générale pour améliorer l'environnement d'apprentissage.

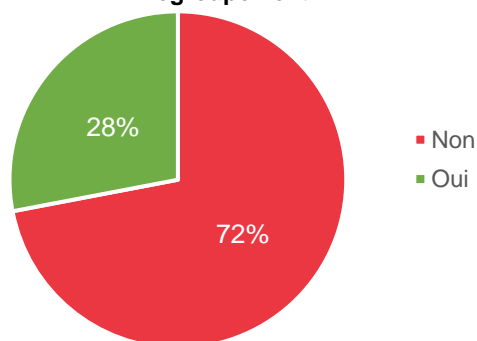
Existe-t-il au moins une infrastructure de jeux dans l'école/centre de regroupement ?



L'école/centre de regroupement dispose-t-elle d'équipement de jeux durant l'année scolaire 2021-2022 ?



Est-ce que des activités récréatives sont organisées au sein de l'école/centre de regroupement ?



3.4 Résultats concernant les enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap peuvent être considérés comme les plus touchés par la crise humanitaire au Niger. Avec la détérioration de la situation sécuritaire dans les quatre régions d'urgence due aux conflits armés, aux conflits communautaires internes ainsi qu'aux inondations et sécheresses récurrentes, les enfants handicapés font face à un risque accru.

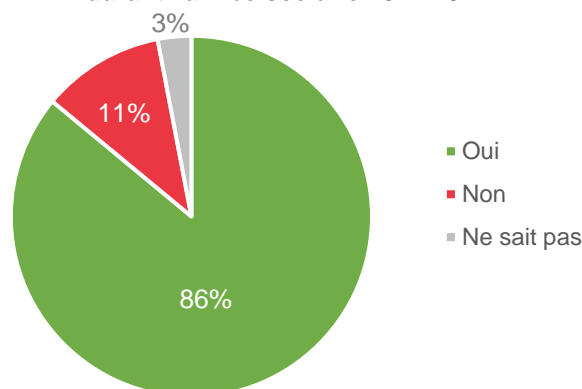
Les enfants en situation de handicap ont tendance à souffrir de risques croissants de discrimination, de la détérioration de leurs conditions de vie, de l'augmentation des risques de protection et, dans certains cas, de l'exclusion de l'aide humanitaire. En outre, les enfants en situation de handicap au Niger continuent de faire face à des barrières systématiques dans l'accès aux services de base équitables, y compris l'éducation, la nourriture et la santé, aggravant leur situation et leur intégration dans les communautés.

Malgré les besoins croissants des personnes en situation de handicap et plus particulièrement des enfants au Niger, il y a un manque évident de données actualisées au niveau national pour les indicateurs qui leur sont relatifs. Les données nationales les plus actualisées se

trouvent dans le recensement général de la population et de l'habitat datant de 2012. Le recensement fournit un pourcentage global de 4,2% de personnes en situation de handicap au Niger. Selon le recensement, la tranche d'âge des 0-14 ans a un pourcentage de 1,9% de personnes handicapées et la tranche d'âge des 15-64 ans a 2% de personnes handicapées¹¹. Même selon l'annuaire statistique 2021-2022 du Ministère de l'Éducation Nationale, 0,4% des élèves du primaire sont en situation de handicap et 0,2% de ceux-ci sont au niveau secondaire¹². Il convient de noter que ce faible pourcentage de personnes handicapées inscrites dans les écoles ne tient pas compte des abandons ou des enfants hors du système éducatif, qui représentent environ 53% des enfants au Niger¹³. L'estimation des personnes et des enfants handicapés doit être révisée par des études et des recherches supplémentaires, y compris des études participatives incluant les filles et garçons en situation de handicap, scolarisés et hors-école.

Dans le cadre de cette évaluation menée dans les 36 centres, 86 % (31 centres) comptaient des enfants handicapés inscrits. Sur les 22'869 enfants de ces centres, seuls 286 enfants (dont 114 filles) ont été identifiés comme étant en situation de handicap (1% du nombre total d'enfants dans les centres). Parmi les enfants participants aux consultations seul un garçon en situation de handicap a pu participer, probablement à cause du manque d'expérience des partenaires à faciliter la participation des enfants en situation de handicap mais aussi à cause de leur présence limitée dans les écoles ciblées par la recherche. Ce pourcentage relativement faible pourrait être lié à plusieurs raisons. L'une d'entre elles pourrait être liée au manque de capacités et de formations des enseignants et du personnel scolaire en matière d'éducation inclusive. Cela inclut également leur capacité à identifier les différents types de handicaps autres que ceux qui sont visibles, comme les handicaps physiques. Une autre raison pourrait être liée aux nombreux obstacles que les enfants en situation de handicap continuent de rencontrer dans l'accès aux services de base, y compris l'éducation, laissant la plupart de ces enfants en dehors du système éducatif. Ces raisons peuvent être validées par les différentes réponses recueillies auprès des directeurs d'école concernant les obstacles auxquels sont confrontés les enfants en situation de handicap dans l'accès à l'éducation.

Y a-t-il des enfants vivant avec un handicap inscrits à l'école/centre de regroupement durant l'année scolaire 2021-2022 ?



¹¹ https://www.stat-niger.org/wp-content/uploads/2020/05/CARACTERISTIQUES_SOCIODEMOGRAPHIQUES_DES_-MENAGES.pdf

¹² Ministère de l'Éducation Nationale, Statistiques de l'Éducation Nationale, Annuaire 2021-2022.

¹³ Rapport UNICEF - EDADE, Niger 2018.

Selon les directeurs d'écoles interrogés dans le cadre de cette évaluation, plusieurs obstacles ont été signalés qui empêchent les enfants en situation d'handicap d'accéder à l'éducation. Les principaux obstacles mentionnés sont principalement liés au manque d'inclusion en termes d'infrastructures scolaires, de mobilier, de matériel pédagogique et d'enseignants formés. Pour décomposer davantage ce principal obstacle, 68% des directeurs d'école interrogés ont noté que l'inadaptation des infrastructures scolaires, y compris les salles de classe, les latrines, les fontaines d'eau et les cours de récréation, ainsi que le mobilier de classe (bureaux, tableaux, etc.) sont les principaux obstacles à l'accès des personnes handicapées aux locaux scolaires. En outre, 61% des directeurs d'école ont noté que le manque de formation des enseignants et de renforcement des capacités en termes d'éducation inclusive est un autre obstacle majeur pour les enfants en situation de handicap dans les écoles. On notera cependant que ces mêmes directeurs ont rapporté que 30,5% des enseignants de leurs écoles ont été formés à l'éducation inclusive. Un autre obstacle a été soulevé concernant le manque de pédagogie inclusive (55% des réponses) qui pourrait correspondre au manque de formation et expérience des enseignants, ainsi qu'au manque de matériel pédagogique adapté aux différents types de handicaps (physique, visuel, auditif etc.).

Les autres barrières / obstacles soulevés sont le manque de soutien du gouvernement et des différents ministères en termes de législations, de lois ainsi que le développement d'une stratégie nationale au niveau du Ministère de l'Education pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans le système éducatif. En outre, il y a un manque de soutien financier de la part du gouvernement pour couvrir les besoins croissants dans les écoles en termes d'infrastructures inclusives, de matériel d'apprentissage et de renforcement des capacités des enseignants et du personnel scolaire.

La distance et les déplacements quotidiens des personnes handicapées à l'école constituent un défi majeur pour 42% des directeurs d'école interrogés. Ceci est principalement lié au fait que les personnes handicapées ont besoin d'une aide supplémentaire pour atteindre les locaux de l'école, ce qui pourrait potentiellement augmenter les frais de scolarité pour la famille. De plus, la plupart des centres / écoles où nous avons mené l'évaluation sont situés dans des zones sûres mais difficiles d'accès en raison de la montée de l'insécurité et de la présence de groupes armés non étatiques sur les routes, ce qui entraîne une pression supplémentaire sur les parents et les enfants.

Le tableau ci-dessous montre les pourcentages de réponses des informateurs clés concernant les principaux obstacles à l'accès des enfants en situation de handicap :

Principaux obstacles à l'accès des enfants en situation de handicap

Réponses	% de fréquence des réponses
Inadaptation des infrastructures (salle de classe, latrines)	68%
Inadaptation des équipements (tables bancs, tableau etc.)	68%
Manque de formation des enseignants	61%
Absence d'une pédagogie inclusive	55%

Compte tenu de tous les obstacles relevés par les informateurs clés qui empêchent les enfants en situation de handicap d'accéder aux écoles et au système éducatif, la plupart des directeurs

d'écoles interrogés (83%) ont souligné l'importance d'organiser des séances de sensibilisation à l'intention des parents et des membres de la communauté sur l'importance de l'éducation et du maintien des enfants dans les écoles. D'autres mesures suggérées pour améliorer l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le système éducatif consistent à s'assurer de l'existence de matériel pédagogique inclusif, de mobilier scolaire adapté ainsi que d'infrastructures aussi inclusives que possible et répondant aux besoins de ces enfants. Une autre mesure suggérée par 77% des directeurs d'école est la nécessité d'organiser des sessions de sensibilisation pour les élèves dans les écoles ainsi que pour les enfants en dehors des écoles, y compris les enfants en situation de handicap, sur le droit d'accès à l'éducation pour tous les enfants.

Mesures qui pourraient améliorer l'accès à l'école/centre de regroupement des enfants en situation de handicap

Réponses	% de fréquence des réponses
Sensibilisation des parents	83%
Inclusion d'une pédagogie inclusive	77%
Sensibilisation des enfants	77%
Adaptation des équipements (fournitures, tables banc, tableau, etc.)	74%
Adaptation des infrastructures (salle de classe, latrines)	71%

3.5 Résultats concernant l'abandon scolaire et les obstacles à l'accès à l'école

Les chiffres rapportés par les informateurs clés pour les 36 écoles couvertes par l'évaluation montrent que 6% des élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022 ont abandonné l'école en cours d'année, soit 1'290 élèves à date de juin 2022. Il n'y a pas de différence majeure entre les filles et les garçons au regard de la taille de l'échantillon : 57% des élèves qui ont quitté l'école en cours d'année sont des filles et 43% des garçons. La comparaison avec le même indicateur issu du SIGE tend à montrer que ces résultats sont fiables et très semblables à ceux relevés dans les quatre régions : en moyenne, la différence d'effectifs entre les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022 dans les quatre régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri est de -8%. Par contre les SIGE 2020-2021 et 2021-2022 montrent de grandes disparités entre les régions, par exemple une baisse des effectifs de seulement 0,63% à Diffa mais 15,84% à Tillabéri (4,03% à Tahoua et 7,22% à Maradi).

Les raisons principales pour lesquelles les élèves - garçons et filles confondus - ont quitté l'école sont avant tout économiques et culturelles. On peut voir dans les tableaux ci-dessous que 55% (pour les élèves filles) et 48% (pour les élèves garçons) des raisons les plus fréquemment rapportées par les informateurs clés pour expliquer l'abandon scolaire sont que l'enfant est nécessaire à la maison pour appuyer la famille. Le deuxième type de réponses les plus fréquemment rapportées sont toujours économiques pour les filles ("l'enfant est nécessaire pour contribuer au revenu du ménage") mais culturelles pour les garçons ("l'éducation n'est pas considérée comme importante"). Le troisième type de réponses les plus fréquemment rapportées sont encore économiques pour les garçons ("l'enfant est nécessaire

pour contribuer au revenu du ménage”) et culturelles pour les filles (“l’éducation n’est pas considérée comme importante”). On remarque aussi pour les filles que le mariage est le quatrième type de réponses les plus fréquemment rapportées.

Raisons pour lesquelles les garçons ont quitté l'école/centre de regroupement depuis le début de l'année scolaire

Réponses	% de fréquence des réponses
L'enfant est nécessaire à la maison pour aider la famille	48%
L'éducation n'est pas considérée comme importante	43%
L'enfant est nécessaire pour contribuer au revenu du ménage	43%
Retour dans leur communauté d'origine	26%

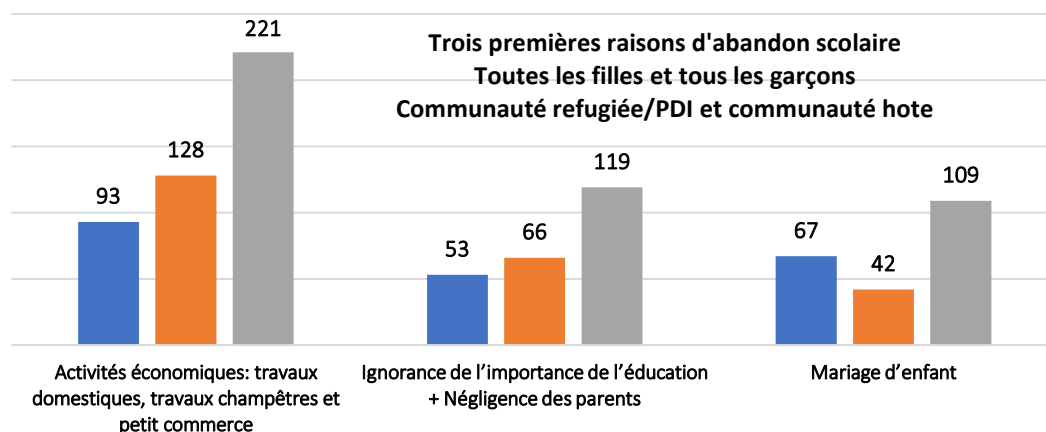
Raisons pour lesquelles les filles ont quitté l'école/centre de regroupement depuis le début de l'année scolaire

Réponses	% de fréquence des réponses
L'enfant est nécessaire à la maison pour aider la famille	55%
L'enfant est nécessaire pour contribuer au revenu du ménage	50%
L'éducation n'est pas considérée comme importante	32%
L'enfant est marié	27%

Bien que l’échantillon soit petit, ces résultats sont validés par les groupes de consultation des enfants qui ont couvert le même indicateur : la nécessité de travailler, soit au niveau domestique, ou bien dans les champs ou le petit commerce est la principale cause d’abandon scolaire citée par les enfants. La cause sous-jacente de cette raison d’abandon est dans la plupart des cas la pauvreté des parents : ce sont les parents qui poussent leurs enfants à quitter l’école pour travailler : ils demandent aux filles et garçons d’appuyer leurs familles.

Comme pour les informateurs clés dans les écoles, la deuxième raison d’abandon scolaire mentionnée par les enfants est le manque d’intérêt pour les études, qui sous-tend une ignorance de l’importance de l’éducation, vue comme peu utile (tant de la part des parents comme par les élèves eux/elles-mêmes). Cette raison d’abandon touche surtout les garçons d’après les groupes de consultation des enfants.

Enfin, le mariage d’enfant arrive en troisième position des raisons données par les enfants. Il affecte exclusivement les filles et est dû principalement au manque de moyens des parents, mais il est aussi fortement influencé pas des croyances culturelles et des coutumes nuisibles du bien-être de l’enfant.



- Trois premières raisons d'abandon scolaire - Filles et garçons - Communauté réfugiée-PDI
- Trois premières raisons d'abandon scolaire - Filles et garçons - Communauté hôte
- Trois premières raisons d'abandon scolaire - Toutes les filles et tous les garçons

En toute logique, les activités identifiées par les informateurs clés comme pouvant contribuer au retour à l'école des enfants qui ont abandonné en cours d'année visent à répondre soit aux facteurs culturels (sensibilisations des parents) ou bien à compenser les problèmes économiques rencontrés par les familles : cantines scolaires, kits scolaires et attribution de bourses. La réponse des autorités éducatives et / ou des partenaires humanitaires et de développement devra donc privilégier ce type d'activités, à savoir sensibilisations à l'importance de l'éducation, appui aux cantines scolaires existantes et dans les écoles où elles ne sont pas encore fonctionnelles (voir la partie "Infrastructures et équipements des écoles" pour plus de détails sur les cantines scolaires, ainsi que la base de données comprenant tous les résultats pour les détails dans chaque école / centre de regroupement) kits scolaires et possibilités de fournir des bourses aux familles qui en ont le plus besoin. Ceci nécessitera un travail de coordination accru du Cluster Education avec le Cluster Sécurité Alimentaire et le Programme Alimentaire Mondial.

Activités qui pourraient contribuer au retour à l'école/centre de regroupement des enfants qui ont quitté l'école/centre de regroupement depuis le début de l'année scolaire

Réponses	% de fréquence des réponses
Sensibilisation des parents	86%
Cantines scolaires	78%
Distribution de kits scolaires	72%
Bourse	56%

L'évaluation s'est aussi penchée sur les problèmes structurels qui entravent l'accès des garçons et filles, déplacés et de la communauté hôte à l'éducation. Sans surprise, les résultats sont très similaires à ceux qui expliquent l'abandon scolaire en cours d'année : la vulnérabilité économique des familles ("Vulnérabilité des parents", "Enfant aidant à la maison / au champ", "Enfant travaillant à l'extérieur de la maison") et les facteurs culturels ("Les parents ne valorisent pas l'éducation", "Mariage") viennent en première et deuxième places des réponses

données par les informateurs clés. Il est aussi notable que les réponses données le plus fréquemment varient très peu selon qu'ils aient répondu au sujet des garçons, des filles, des enfants de la communauté hôte, ou des déplacés, avec de très légères différences au regard de la taille limitée de l'échantillon.

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des garçons déplacés à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Vulnérabilité des parents	47%
Enfant aidant à la maison/au champ	42%
Les parents ne valorisent pas l'éducation	33%

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des garçons de la communauté hôte à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Vulnérabilité des parents	43%
Les parents ne valorisent pas l'éducation	37%
Enfant aidant à la maison/au champ	34%

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des garçons déplacés et de la communauté hôte à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Les parents ne valorisent pas l'éducation	31%
Enfant aidant à la maison/au champ	25%
Enfant travaillant à l'extérieur de la maison	22%
Vulnérabilité des parents	22%

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des filles déplacés à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Enfant aidant à la maison/au champ	47%
Vulnérabilité des parents	47%
Les parents ne valorisent pas l'éducation	25%
Mariage	19%

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des filles de la communauté hôte à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Enfant aidant à la maison/au champ	51%
Les parents ne valorisent pas l'éducation	37%
Vulnérabilité des parents	37%
Pas de problèmes	26%

Trois principaux problèmes qui entravent l'accès des filles déplacées et de la communauté hôte à l'école

Réponses	% de fréquence des réponses
Les parents ne valorisent pas l'éducation	28%
Enfant aidant à la maison/au champ	25%
Enfant travaillant à l'extérieur de la maison	14%
Croyances culturelles	11%
Vulnérabilité des parents	11%

3.6 Risques principaux et problèmes de protection dans les écoles / centres de regroupement (questionnaires Education et Protection de l'Enfance)

L'évaluation a révélé des risques potentiels pour la sécurité des enfants dans les écoles, notamment en raison des infrastructures non sécurisées, des catastrophes ou dangers naturels et violences/abus sexuels ou liés au genre. Les enfants participants à l'évaluation ont aussi mentionné le châtimeur corporel, encore souvent pratiqué à l'école, qui figure comme la cinquième raison d'abandon scolaire. Il a également été constaté que sur le chemin des écoles les enfants font souvent face à des accidents de circulations et que les écoles sont situées dans des zones vulnérables aux attaques armées et aux enlèvements.

En utilisant les fréquences de réponses rapportées par les informateurs clés dans les écoles, on peut faire les comparaisons suivantes entre les risques auxquels les filles et les garçons sont exposés dans les centres de regroupement :

- 47% (filles) et 49% (garçons) des réponses les plus fréquemment rapportées par les informateurs clés du questionnaire Education indiquent qu'il n'y a pas de risques dans les écoles / centres de regroupement.
- 25% (filles) et 23% (garçons) des réponses indiquent que le deuxième type de risques auxquels ils font face sont les infrastructures non sécurisées (toits et murs des écoles, mobilier scolaire).
- Les catastrophes ou dangers naturels viennent en troisième (filles) et quatrième (garçons) positions des réponses les plus fréquemment rapportés.

- Enfin, 20% des réponses rapportés par les IC concernaient les intimidations ou discriminations physiques pour les garçons, et 17% concernaient les violences/abus sexuels ou liés au genre pour les filles.

Risques principaux pour les filles dans les centres de regroupement (IC Education)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	47%
Infrastructures non sécurisées dans les école/centre de regroupements	25%
Catastrophes ou dangers naturels	22%
Violences/abus sexuels ou liés au genre	17%
Intimidation ou discrimination physique	17%

Risques principaux pour les garçons dans les centres de regroupement (IC Education)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	49%
Infrastructures non sécurisées dans les école/centre de regroupements	23%
Intimidation ou discrimination physique	20%
Catastrophes ou dangers naturels	17%

Au regard de la petite taille de l'échantillon les différences de points de pourcentages entre filles et garçons ne sont pas notables. Par contre, il est remarquable que les informateurs clés Protection de l'Enfance (autres que ceux de l'Education puisqu'il s'agissait pour 46% de représentants des Comités Villageois de Protection, et pour 46% des représentants des Comités de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires, interrogés via des questionnaires séparés et le plus souvent par des énumérateurs différents) ont rapporté des informations très semblables :

Risques principaux pour les filles dans les centres de regroupement (IC Protection de l'enfance)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	40%
Infrastructures non sécurisées	40%
Catastrophes ou dangers naturels	23%
Violences/abus sexuels ou liés au genre	17%

Risques principaux pour les garçons dans les centres de regroupement (IC Protection de l'enfance)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	40%
Infrastructures non sécurisées	40%
Catastrophes ou dangers naturels	23%

Là encore on constate que, de façon générale, les informateurs clés pensent que les écoles sont des lieux relativement sûrs et que les risques sont avant tout considérés sous l'angle des dangers physiques, qu'il s'agisse des infrastructures non sécurisées et des catastrophes ou dangers naturels. D'après les informateurs clés, filles et garçons font aussi face à des risques de violences / abus sexuels ou liés au genre, et à des intimidations ou discriminations physiques. Cette comparaison peut être utile pour mettre en place des mesures de protection ciblées pour chaque groupe en fonction des risques auxquels ils sont le plus exposés, tout en mettant l'accent sur l'amélioration des infrastructures existantes et les moyens / capacités pour répondre aux catastrophes et dangers naturels.

Comme pour les raisons qui expliquent l'abandon scolaire en cours d'année, l'analyse des résultats des groupes de consultation des enfants confirme l'évaluation de la situation par les IC Education et Protection de l'enfance. En effet, une large majorité des enfants de la communauté hôte et de celle réfugiée/déplacée se sent en sécurité à l'école, à savoir 66% des filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte aux niveaux CM 1-2. Les réponses des enfants rentrent aussi plus dans le détail des raisons qui font qu'ils se sentent en sécurité à l'école :

- Il y a la présence des adultes, notamment les enseignant-e-s, la/le directrice/directeur et le gardien : ces personnes sont capables de protéger les élèves, de garder les autres hors de l'école et de secourir les enfants au besoin.
- Ils considèrent que la structure des classes est solide et en matériaux durs.
- L'école est clôturée et dispose d'un gardien (ces deux dernières réponses ne correspondent pas au problème des infrastructures non sécurisées soulevé par les IC adultes).
- Les élèves s'y rendent en groupe et / ou y sont tous ensemble (présence des camarades/amis). Notamment dans la cour de l'école où ils peuvent jouer avec leurs camarades en sécurité.

Néanmoins, une minorité des élèves, 34% des filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte aux niveaux CM 1-2 ne se sent pas en sécurité à l'école. Les dangers que les participants ont rapporté incluent :

- Manque de clôture et d'un gardien, qui peut entraîner un accès facilité de la cour de l'école aux personnes externes, tels que enfants non-scolarisés, animaux, et véhicules.
- Classes est en paillotes.
- Peur des autres élèves : bagarres et violences, y compris agressions.

- Mauvaises conditions des bâtiments, en particulier des latrines et leur localisation dans des coins isolés.
- Risques environnementaux, tels les accidents routiers, les animaux et reptiles, la proximité de l'école avec des zones dangereuses (route, brousse).
- Possibles attaques / tirs de Boko Haram.

Bien qu'il s'agisse d'une minorité des enfants participants, le fait qu'ils mentionnent les mêmes problèmes que les risques listés par les IC adultes confirme la validité des résultats et problèmes auxquels répondre dans les centres de regroupement. En plus, comme mentionné plus haut, les filles et garçons (tous niveaux et statuts confondus) ont cité le châtime corporel, encore souvent pratiqué à l'école, comme l'une des principales raisons d'abandon scolaire. On remarquera par contre qu'il n'y a pas de différences de résultats / risques entre les quatre régions évaluées, et selon les types d'informateurs clés interrogés.

3.7 Risques principaux et problèmes de protection en dehors des écoles et sur le chemin de l'école (questionnaires Education et Protection de l'Enfance)

En dehors des écoles / centres de regroupement, le type de risques identifiés par les informateurs clés est différent, selon qu'il s'agisse de filles ou de garçons, ou bien selon le type d'informateur clé. En se basant sur les données rapportées, on remarque ainsi que hors des centres de regroupement les filles sont plus exposées aux violences/abus sexuels ou liés au genre (40% des réponses pour les informateurs clés Protection de l'enfance, 28% pour les informateurs clés Education) tandis que les garçons sont plus exposés à l'intimidation ou discrimination physique (34% pour les IC Protection de l'enfance, 27% pour les IC Education) et au recrutement par les groupes armés (17% des réponses pour les IC Protection de l'enfance). L'intimidation ou discrimination physique est tout de même considéré comme le troisième risque auquel font face les filles en dehors des écoles, qu'il s'agisse des IC Education (25% des réponses) ou bien des IC Protection de l'enfance (23% des réponses). On remarque par contre une légère différence entre les types d'IC pour leur évaluation des situations "sans risque" en dehors des écoles / centres de regroupement : ce type de situation est le premier pour les IC Education, qu'il s'agisse des filles (42% des réponses) ou bien des garçons (45% des réponses). Par contre, les IC Protection de l'enfance placent ce type de situation en deuxième position, à savoir 29% des réponses pour les filles et 26% pour les garçons. Au regard de la petite taille de l'échantillon, ces résultats ne sont pas extrapolables mais ils dénotent quand même une différence de perception entre les IC des deux secteurs. Dans l'ensemble par contre, les risques identifiés suivent bien les mêmes tendances, à savoir que les filles sont plus exposées aux risques de violences / abus sexuels ou liés au genre et à des formes d'intimidation ou de discrimination physique. De leur côté, les garçons semblent être aussi exposés aux risques d'intimidation ou de discrimination physique, mais aussi aux punitions physiques infligées par les parents, recrutements par les groupes armés et attaques des villages.

Risques principaux pour les filles hors des centres de regroupement (IC Education)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	42%
Violences/abus sexuels ou liés au genre	28%
Intimidation ou discrimination physique	25%
Catastrophes ou dangers naturels	19%

Risques principaux pour les garçons hors des centres de regroupement (IC Education)

Réponses	% de fréquence des réponses
Pas de risque	45%
Intimidation ou discrimination physique	27%
Punitions physiques infligées par les parents	21%
Catastrophes ou dangers naturels	18%

Risques principaux pour les filles hors des centres de regroupement (IC Protection de l'enfance)

Réponses	% de fréquence des réponses
Violences/abus sexuels ou liés au genre	40%
Pas de risque	29%
Intimidation ou discrimination physique	23%
Catastrophes ou dangers naturels	23%

Risques principaux pour les garçons hors des centres de regroupement (IC Protection de l'enfance)

Réponses	% de fréquence des réponses
Intimidation ou discrimination physique	34%
Pas de risque	26%
Recrutement par les groupes armés hors des écoles / centres de regroupement	17%
Village attaqué	17%
Catastrophes ou dangers naturels	17%

Concernant les risques sur le chemin de l'école rapportés par les informateurs clés Education, ils concernent avant tout les accidents de la circulation : le premier type de réponse, soit 50%

d'entre elles mentionnent ce type de risque. Suivent ensuite les violences / abus sexuels ou liés au genre (42% des réponses) intimidation ou discrimination physique (42% des réponses) suivis plus loin par la présence de groupes armés / milices / militaires (17% des réponses) et le risque d'enlèvement (17% des réponses).

Dangers spécifiques sur le chemin pour se rendre dans les centres de regroupement (IC Education)

Réponses	% de fréquence de réponse
Accidents de la circulation	50%
Violences/abus sexuels ou liés au genre	42%
Intimidation ou discrimination physique	42%
Présence de groupes armés/milices/militaires sur le chemin de l'école/centre de regroupement	17%
Enlèvement	17%

Bien qu'ils diffèrent de quelques points, les réponses fournies par les IC Protection de l'enfance sont sensiblement les mêmes : intimidation ou discrimination physique (39% des réponses), violences/abus sexuels ou liés au genre (28%), et attaques de groupes armés/milices/militaires (17%).

Les dangers spécifiques sur le chemin pour se rendre dans les centres de regroupement (IC Protection de l'enfance)

Réponses	% de fréquence des réponses
Autres (précisez)	50%
Intimidation ou discrimination physique	39%
Violences/abus sexuels ou liés au genre	28%
Attaque de groupes armés/milices/militaires contre les enfants	17%

Les réponses données par les enfants dans le cadre des groupes de consultation diffèrent légèrement de celles des IC, sans être extrêmement différentes. Ainsi, la plupart des élèves ont rapporté ne rencontrer aucun problème sur le chemin vers / de retour de l'école (56% des filles et garçons déplacés, réfugiées et de la communauté hôte du CM 1-2 sont de cet avis). En revanche, 44% des filles et garçons du CM 1-2 ont rapporté rencontrer des problèmes, à savoir :

- Distance de l'école.
- Violence entre enfants.
- Risques environnementaux, tels que accidents routiers, les animaux dangereux, ravins.
- Groupes des jeunes garçons qui interceptent les filles.
- Agressions par des adultes et des personnes désagréables (délinquants, « fous/malades mentaux »).

- Insécurité et dangers dus au conflit armé : attaques et rumeurs d'incursions des GANE.

Les dangers rapportés par les enfants comme par les adultes sont donc significatifs et montrent l'importance de veiller à la protection des élèves même en dehors de l'environnement scolaire - par exemple pour les filles adolescentes le risque d'agression sexuelle ne peut être exclue et les garçons rapportent bagarres et autres formes de violence, par des adultes comme entre enfants¹⁴. Il existe différentes stratégies de réduction des risques pour répondre à ces problématiques, par exemple les déplacements en groupe ou accompagnés par des adultes de confiance pour améliorer la sécurité sur le chemin de l'école, la collaboration avec des organisations menées par des femmes pour la protection des filles contre les violences basées sur le genre.

3.8 Mécanismes liés à la Protection de l'enfance

La protection de l'enfance fait référence aux mesures prises pour veiller à ce que les enfants soient en sécurité et en bonne santé, qu'ils aient accès aux soins, à l'éducation et aux opportunités dont ils ont besoin pour s'épanouir. Cela peut inclure des mesures prises par les gouvernements, les organisations communautaires et les familles pour prévenir et protéger les enfants des abus, de la négligence, l'exploitation, la violence et autres formes de maltraitance à l'encontre des enfants.

Il existe plusieurs mécanismes de protection de l'enfance à l'échelle du pays. Ces mécanismes de protection de l'enfance visent à offrir une protection immédiate aux enfants en danger, à enquêter sur les cas de protection et à prendre des mesures pour empêcher que ces cas ne se reproduisent. Ils sont souvent mis en place par le gouvernement, mais peuvent également être gérés par des organisations communautaires et des organisations internationales ou les agences des Nations Unies. Voici quelques exemples de ces mécanismes :

1. Les lois sur la protection de l'enfance, qui définissent les droits des enfants et les responsabilités des adultes envers eux, et qui peuvent inclure des dispositions pour enquêter sur les cas de maltraitance et prendre des mesures pour protéger les enfants. La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) : adoptée en juillet 1990 et ratifiée par le Niger en 1996, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant vise à prendre toutes les mesures appropriées pour promouvoir et protéger les Droits et le Bien-être de l'Enfant dans le contexte africain, elle met aussi un accent particulier sur les devoirs de l'enfant.
2. Les services de protection de l'enfance, qui sont des organismes chargés de surveiller et de gérer les cas de protection de l'enfance, de fournir des services de soutien aux enfants et aux familles, et de prendre des mesures pour protéger les enfants. Au Niger, le mandat du gouvernement sur la protection de l'enfance repose sur deux ministères clés : le ministère de la Population, de la Promotion de la femme et de la protection de l'enfance, responsable du bien-être général de l'enfant, et le ministère de la Justice, pour toutes les questions relatives à la justice pour les enfants. Les deux ministères collaborent sur des initiatives de protection de l'enfance et en particulier au niveau local, mais ne sont pas structurellement liés au niveau national.

¹⁴ On notera par contre qu'il n'existe pas de différences de résultats / risques entre les quatre régions évaluées, et selon les types d'informateurs clés interrogés.

3. Les programmes de prévention, qui visent à sensibiliser les communautés et les parents aux facteurs de risque et à leur fournir des outils et des ressources pour prévenir les cas de violences, abus, exploitation ou maltraitance.
4. Les dispositifs de signalement des cas de maltraitance, qui permettent aux individus et aux organisations de signaler les cas de protection aux autorités compétentes pour qu'ils puissent être traités. Le Niger a des services de réponse en faveur des enfants victimes, à travers des comités d'alertes précoce, brigade des mineurs, et de l'inspection du Travail. Il dispose également des protocoles ou procédures inter-organisations pour gérer les cas signalés d'enfants ayant besoin de la protection.

Dans les communautés où a eu lieu l'enquête, 83% des informateurs clés Education et Protection de l'Enfance ont indiqué qu'il existe un comité villageois de protection de l'enfance dans le village / la ville où se trouve le centre de regroupement. Interrogés sur le fonctionnement des structures parascolaires et des mécanismes de protection qu'elles sont censées maîtriser, les réponses ont été plutôt positives. Ainsi, 86% des informateurs clés ont indiqué que les écoles / centres de regroupement ont des instructions claires sur la manière et la personne à qui les cas de protection de l'enfance doivent être signalés pour s'en occuper. Pour 80% d'entre eux, les membres des CGDES sont formés afin d'identifier et signaler les problèmes de protection de l'enfance. 74% considèrent qu'il existe des instructions claires à l'école / au centre de regroupement pour savoir comment agir dans le cas spécifique de la violence à l'égard des filles, comme la violence sexuelle, émotionnelle ou psychologique, le mariage des enfants. Enfin, toujours d'après ces informateurs clés (83%), ces systèmes de notification fonctionnent bien, c'est-à-dire qu'il y a une réponse à la notification de ces types d'événements.

En ce qui concerne les mécanismes de sécurisation du chemin pour se rendre dans les écoles, 64% des informateurs clés Education et 63% des IC Protection de l'enfance ont rapporté qu'ils n'existaient pas dans leurs écoles / communautés. Cette similitude des résultats tend à confirmer qu'ils sont corrects et qu'il est important que les centres de regroupement et communautés mettent en œuvre ces mécanismes de sécurisation. Cela peut aider à protéger la sécurité des élèves et des personnels et à gérer efficacement les situations d'urgence. Comme écrit plus haut, voyager en groupe est une stratégie efficace et parfois déjà adoptée par les enfants pour améliorer leur sécurité sur le chemin de l'école. Les parents peuvent aussi jouer un rôle, par exemple en montant un comité des parents qui peuvent accompagner les enfants sur le chemin à l'école à tour de rôle. Ceci peut être un travail rémunéré pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école.

Selon que les informateurs clés aient été du secteur de l'éducation ou bien des représentants des Comités Villageois de Protection, ils ont donné des réponses légèrement différentes sur l'existence de plans de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence : 64% des informateurs clés Education ont répondu positivement à cette question, tandis que c'était 57% pour les informateurs clés Protection de l'enfance. Qu'il s'agisse d'une mauvaise connaissance de l'existence de tels plans pour les uns, ou bien d'une mauvaise compréhension de la question, dans tous les cas, une légère majorité des écoles disposent de ces plans (36% des écoles ne disposent pas de ces plans d'après les informateurs clés Education, 40% d'après les informateurs clés Protection de l'enfance).

3.9 Epidémies

Les informateurs clés Protection de l'enfance (représentants des Comités Villageois de Protection et des Comités de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires) ont aussi été interrogés sur les principales épidémies dans leurs communautés et les mesures sanitaires prises par le centre de regroupement / école pour éviter leur propagation (cette dernière question a été posée aux deux types d'informateurs clés : Education et Protection de l'enfance). Les réponses les plus fréquemment rapportées au sujet des épidémies faisaient référence avant tout à la rougeole (68%) choléra (60%) et autres épidémies (52%, avec un certain nombre de références à la malaria et à la varicelle). Il faut bien noter ici que ce ne sont pas des spécialistes qui ont été interrogés donc que ces réponses ne reflètent pas forcément la réalité des épidémies dans ces zones. Par ailleurs, certaines maladies peuvent facilement être perçues comme d'autres (par exemple le choléra pour des diarrhées et vice versa, de même pour la COVID-19 et d'autres formes de grippe).

Concernant les mesures sanitaires prises dans les écoles / centres de regroupement, les réponses sont plus ou moins les mêmes selon les types d'informateurs clés : renvoi de l'élève à la maison (86% des réponses le plus fréquemment rapportés pour les IC Education, 80% pour les IC Protection de l'enfance) mise à disposition de savon (64% des réponses pour les IC Education, 60% pour les IC Protection de l'enfance) désinfection des salles de classe (37% des réponses pour les IC Protection de l'enfance) fermeture de l'école (36% des réponses pour les IC Education, 26% pour les IC Protection de l'enfance). Au regard de la taille de l'échantillon, ces différences sont mineures et montrent que les communautés et / ou autorités éducatives connaissent bien les mesures à prendre et les appliquent de façon consistante.

On remarquera aussi que les épidémies sont rapportées comme un des facteurs qui a un impact sur les enseignants, mais moins que le manque de formation ou de rémunération : 30% des réponses le plus fréquemment rapportés au sujet des problèmes des enseignants hommes concernent les épidémies (quatrième type de réponse) mais seulement 3% des réponses pour les enseignantes (huitième type de réponse) sachant que les réponses sont représentatives seulement à l'échelle locale. Là encore, une évaluation plus poussée dans chaque centre par les autorités ou partenaire intéressé à appuyer la réponse permettra d'apporter des réponses adaptées.

4 Recommandations

Au Ministère de l'Education

Niveau de priorité 1 :

- Renforcer le nombre et la qualité des infrastructures, équipements et fournitures des écoles qui serviront de centres de regroupement : murs, toits, arrivée et évacuation d'eau, savon, tables-bancs des salles de classe, latrines, points d'eau et espaces de jeux.
- Utiliser les données de l'enquête pour cibler les écoles qui ont les ratios d'élèves par enseignant les plus élevés et mettre à disposition plus d'enseignants dans ces écoles.
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité dans les écoles, des plans d'évacuation, et des trousseaux de premiers secours.

- Assurer l'opérationnalisation des cantines scolaires - les cantines dans ces centres devraient couvrir tous les enfants car c'est une priorité majeure pour que les enfants continuent à aller à l'école. Cela pourrait être fait en étroite coordination avec les partenaires des clusters et du PTF.
- Renforcement du suivi et de la supervision - La DREN et les superviseurs, en étroite coordination avec les principes des centres, doivent assurer un suivi continu et fournir des informations actualisées sur les besoins (infrastructures, matériel de bureau, état des cantines, mobilier scolaire, nombre total d'enfants ventilés par âge, sexe et type) ainsi que sur les lacunes identifiées dans les centres et les besoins potentiels en cas d'afflux massif de personnes déplacées et de réfugiés.
- Coordination continue avec les membres du GTE et l'équipe de coordination - le DREN étant le chef de file du GTE, il est nécessaire d'informer en permanence les partenaires sur le statut des centres, les résultats obtenus jusqu'à présent, les lacunes restantes et d'assurer une bonne coordination de la réponse entre les partenaires du GTE pour éviter toute duplication des interventions.

Niveau de priorité 2 :

- Incorporer des politiques d'apprentissage sûres dans le programme scolaire, en particulier les compétences de vie telles que la résolution de problèmes, la pensée critique, la prise de conscience de soi, l'empathie et la gestion des émotions. Il s'agira également d'aborder les comportements sûrs et la capacité à reconnaître les situations propices à la violence et aux abus, ainsi que la remise en question des normes sociales et culturelles néfastes et discriminatoires.
- S'assurer que les données concernant les enfants handicapés sont disponibles afin de fournir une réponse adaptée à leurs besoins en termes d'infrastructures inclusives et d'appareils fonctionnels, etc.

A l'équipe du Cluster Education et ses partenaires

Niveau de priorité 1 :

- Appuyer les activités du Ministère et contribuer au renforcement du nombre et de la qualité des infrastructures, équipements et fournitures des écoles qui serviront de centres de regroupement : murs, toits, arrivée et évacuation d'eau, savon, tables-bancs des salles de classe, latrines, points d'eau et espaces de jeux.
- Favoriser l'admission, la scolarisation et le maintien à l'école des filles et des garçons en s'attaquant aux facteurs économiques d'abandon scolaire. L'appui aux cantines scolaires existantes et la création de nouvelles, le mise à disposition de fournitures scolaires et l'attribution de bourses sont quelques-uns des rares leviers actionnables par les partenaires pour réduire les problèmes économiques des familles. Pour ces interventions et toutes celles qui impliquent la fourniture de ressources matérielles, le Cluster et ses partenaires devrait prendre en compte la possibilité de les mettre en œuvre via des transferts monétaires.
- Un des autres leviers actionnables par les partenaires concerne les facteurs culturels et leur rôle dans la dépriorisation de l'éducation par les parents. En coordination avec les autorités de l'éducation et le Domaine de Responsabilité Protection de l'enfance,

le Cluster Education et ses partenaires pourra élaborer des programmes de sensibilisation à l'importance de l'éducation et les mettre en œuvre dans les régions d'urgence.

- Elaboration et mise en place de codes de conduite, revus et signés par les enseignants, les élèves, le personnel de l'école (y compris les gardiens) et autres membres de l'école pour contribuer à ancrer les convictions en matière de prévention de la violence dans la communauté scolaire et l'utilisation de la discipline positive dans les classes.
- Assurer une coordination continue et la collaboration avec les équipes de coordination des autres clusters et partenaires, en particulier Eau Hygiène et Assainissement, et le Domaine de Responsabilité Protection de l'enfance pour assurer une réponse coordonnée entre les différents secteurs.

Autorités de la Protection de l'Enfance

Niveau de priorité 1 :

- Violences / abus sexuels : lutter contre les violences/abus sexuels en mettant en place des programmes de sensibilisation et de prévention.

Niveau de priorité 2 :

- Intimidation et discrimination : prévenir l'intimidation et la discrimination en mettant en place des programmes d'éducation à la tolérance et pour aider les enfants à gérer ces situations.
- Punitions physiques : sensibiliser les parents aux risques des punitions physiques et les encourager à utiliser des méthodes éducatives positives pour discipliner leurs enfants, notamment en mettant en place des programmes de formation pour les parents.

A l'équipe du Domaine de Responsabilité Protection de l'enfance et ses partenaires

Niveau de priorité 1 :

- Dangers naturels : prévoir des mesures de protection contre les catastrophes ou dangers naturels, telles que des plans d'évacuation, kits de premiers secours, etc.
- Violences/abus sexuels : lutter contre les violences/abus sexuels en aidant les victimes à signaler ces incidents, en mettant en place des protocoles de gestion des incidents de violence et en formant les professionnels de l'éducation à identifier et traiter ces situations.
- Intimidation et discrimination : prévenir l'intimidation et la discrimination en fournissant des ressources pour aider les enfants à gérer ces situations, en mettant en place des programmes de soutien pour les victimes d'intimidation et en formant les professionnels de l'éducation à identifier et gérer ces situations.

Niveau de priorité 2 :

- Sensibiliser les parents et les communautés aux risques auxquels les enfants peuvent être exposés dans et en dehors des écoles et sur le chemin pour s'y rendre (dangers naturels, circulation) et les encourager à prendre des mesures pour protéger les enfants, en mettant en place des campagnes de sensibilisation.
- Développer avec l'appui des communautés des mesures d'alerte précoce et l'identification d'espaces sûrs en cas de chocs.
- Punitions physiques : Sensibiliser les parents aux risques de punitions physiques infligées par les parents et les encourager à utiliser des méthodes éducatives positives pour discipliner leurs enfants, en mettant en place des programmes de formation pour les parents et en offrant des ressources pour aider les parents à gérer leur stress et leur colère.

Aux Cluster Education et Domaine de Responsabilité Protection de l'enfance et leurs partenaires

Priorité 1 :

- Mettre en place des programmes d'éducation à la sécurité qui visent à sensibiliser les enfants aux risques potentiels et à leur apprendre comment y faire face de manière adéquate. Par exemple, ces programmes pourraient inclure des séances d'apprentissage sur les dangers, ainsi que sur les bonnes pratiques à suivre en cas de situation d'urgence, telles que la fuite rapide vers un lieu sûr ou l'alerte des autorités.
- Former le personnel de l'école aux mesures de protection de l'enfance, afin qu'ils soient en mesure de détecter les situations de risque et de prendre les mesures nécessaires pour protéger les enfants. Par exemple, cette formation pourrait inclure des séances de sensibilisation sur les signes de maltraitance ou d'exploitation des enfants, ainsi que sur les procédures à suivre pour signaler ces situations aux autorités compétentes.
- Etablir des protocoles d'urgence clairs et les communiquer aux enfants, au personnel de l'école et aux parents, afin que tout le monde sache quoi faire en cas de situation d'urgence. Par exemple, ces protocoles pourraient inclure des plans d'évacuation en cas d'attaque armée ou de catastrophes naturelles, ainsi que des consignes de sécurité pour les enfants lorsqu'ils se rendent à l'école ou en rentrent chez eux.

Priorité 2 :

- Développer/sélectionner et adapter le contenu des programmes et le matériel de formation pour favoriser le bien-être des enseignant-e-s et des autres personnels de l'éducation (par exemple, des entretiens permettant d'évaluer l'état émotionnel des enseignant-e-s et leurs besoins de soutien supplémentaire ; des réseaux de pairs/groupes de soutien ; des ateliers d'apprentissage social et émotionnel ; des techniques de gestion du stress).
- Développer/sélectionner et adapter les orientations, les programmes de formation et les matériels de communication et d'information (IEC) pour aider à renforcer les

capacités des enseignant-e-s à soutenir la santé mentale et le bien-être psychosocial des enfants.

- Faciliter les liens et les voies d'orientation depuis les milieux éducatifs vers tous les services et soutiens nécessaires (par exemple, les services de santé mentale et de soutien psychosocial, les services de santé, les services de protection).
- Mobilisation sociale pour sensibiliser les dirigeants de la communauté et les autorités locales, à leurs rôles et responsabilités en matière de protection et de soutien de tous les enfants, et pour garantir un accès sûr à l'école, conformément à la Déclaration sur la Sécurité dans les écoles (*Safe Schools declaration*), et assurer le maintien des enfants à l'école et la poursuite de leur éducation.
- Créer une équipe de coordination de la prévention de la violence, composée d'un groupe diversifié de dirigeants communautaires, de parents, d'élèves filles et garçons (y compris d'élèves en situation d'handicap) et de personnel scolaire, afin de contribuer à la mise en place de mesures visant à résoudre les problèmes liés à la prévention de la violence, réduire les taux d'abandon scolaire en s'attaquant directement sur les raisons d'abandon.

Annexes

- Annexe 1 : Les Enfants au Niger s'expriment sur leurs Besoins Educatifs et les Risques de Protection
- Annexe 2 : Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance dans les centres de regroupement au Niger 2022 : Rapport d'analyse des Données Qualitatives des Groupes de Discussion Enfants (Septembre 2022)

Annexe 1 : Les Enfants au Niger s'expriment sur leurs besoins éducatifs et les risques de protection

LES ENFANTS AU NIGER S'EXPRIMENT SUR LEURS BESOINS EDUCATIFS ET LES RISQUES DE PROTECTION



En juin 2022, 363 enfants (183 filles, 180 garçons) des régions de Diffa, Tillabéri et Maradi au Niger ont participé à des consultations avec des organisations qui s'occupent d'éducation et protection de l'enfance. Les enfants viennent du Niger ou des pays voisins (réfugié-e-s) et ont parlé des raisons qui poussent beaucoup d'entre eux-elles à abandonner l'école ainsi que des risques de protection auxquels ils-elles sont confronté-e-s.

Ce livret, qui résume les informations les plus importantes partagées par les enfants, a été écrit pour diffuser des messages essentiels afin de promouvoir le droit à l'éducation de toutes les filles et tous les garçons et protéger leur bien-être.

LES 5 PRINCIPALES RAISONS D'ABANDON SCOLAIRE CITEES PAR LES ENFANTS AU NIGER

La nécessité de travailler, au niveau domestique ou bien dans les champs ou dans le petit commerce.



« Les parents impliquent les enfants dans certains travaux domestiques et champêtres »
(Garçon de niveau CE 1-2)

Le manque d'intérêt pour les études.



« Dans mon quartier, beaucoup d'enfants ne partent pas à l'école »
(Garçon de niveau CE 1-2)

Le mariage d'enfant, qui cause l'abandon scolaire de beaucoup de filles.



« Certains parents pensent que l'école ne sert à rien pour leurs filles c'est pourquoi elles sont soumises au mariage forcé »
(Fille de niveau CM 1-2)

L'influence négative d'autres enfants non-scolarisé-e-s.



« Celui qui ne fréquente pas l'école entraîne celui qui fréquente jusqu'à ce qu'il abandonne »
(Garçon de niveau CE 1-2)

Le châtiement corporel, encore pratiqué à l'école.



« Des élèves ont peur d'être châtiés par ses propres enseignants »
(Fille de niveau CM 1-2)

Les attaques des GANE, soit l'insécurité, et les mouvements de déplacement des parents sont aussi cités par les élèves des zones secouées par les groupes armés.



« Le GANES ne veulent pas que les enfants fréquentent l'école. Il faut sécuriser les écoles, il faut déplacer les écoles vers les lieux sûrs »
(Fille de niveau CM 1-2)

LA PERCEPTION DES ENFANTS SUR LES RISQUES DE PROTECTION A L'ECOLE ET /OU AUTOUR DES ECOLES

Bon nombre d'enfants se sentent en sécurité à l'école grâce à la présence des adultes, de la clôture et du fait qu'ils-elles soient en groupes avec leurs camarades.



« A l'école il y a les instituteurs, le directeur, l'inspecteur qui nous protègent » (Fille de niveau CM 1-2)

Cependant, d'autres élèves ne se sentent pas en sécurité à l'école, surtout quand l'école n'est pas clôturée, ni gardée et que les classes sont en paillole.



« Des fois, on pense aux attaques parce que l'école n'est pas clôturée »
(Fille de niveau CM 1-2)



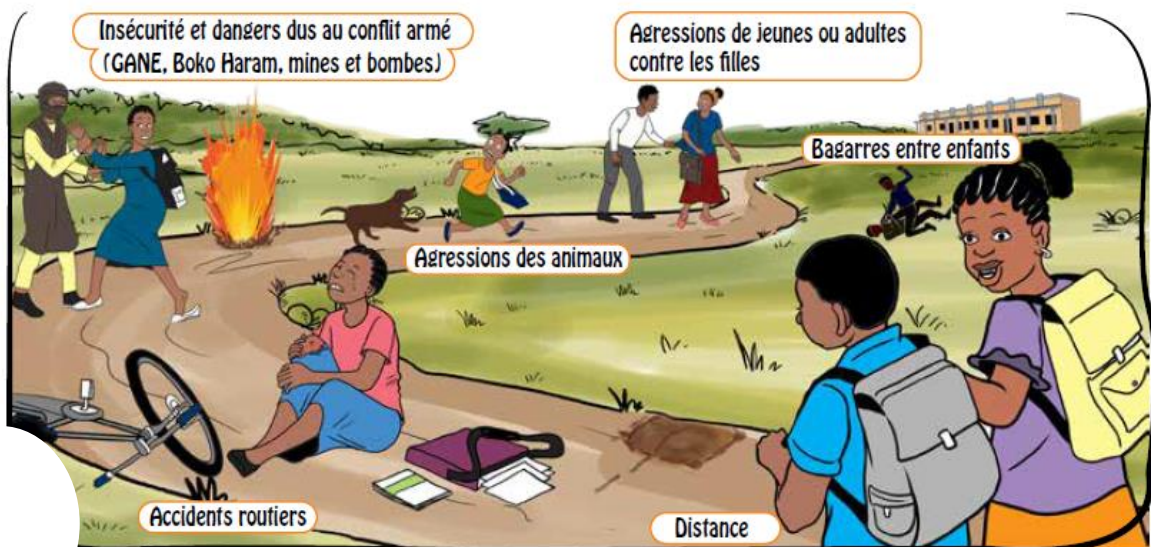
De plus, la présence de Boko Haram dans certaines zones suscite dans les élèves, surtout chez les filles, la peur d'être enlevé, violée (pour les filles) ou agressé.



Les élèves souffrent aussi à cause des bagarres et violence, y compris agressions, entre élèves (les filles peuvent être aussi agressées par les garçons). Les mauvaises conditions des bâtiments scolaires, en particulier des latrines et leur emplacement dans des coins isolés, font peur aux enfants.



Bon nombre de filles et de garçons rencontrent des problèmes sur le chemin de l'école:



La majorité des filles et garçons parlent en termes positifs des enseignant-e-s. Toutefois, certains enfants pensent qu'il y a des enseignant-e-s qui ne se soucient pas beaucoup de l'apprentissage des élèves et qui frappent les élèves qui ne récitent pas la leçon ou qui font des erreurs.



Annexe 2 : Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance dans les centres de regroupement au Niger 2022 : Rapport d'analyse des données qualitatives des groupes de discussion enfants (Septembre 2022)

Evaluation conjointe des besoins Education et Protection de l'enfance dans les centres de regroupement au Niger 2022

**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES
DES GROUPES DE DISCUSSION ENFANTS
(Septembre 2022)**



Table des matières

1	Introduction.....	50
2	Résumé exécutif	51
2.1	Perception des enfants des raisons de l'abandon scolaire	51
2.2	Perception des enfants sur les risques de protection de l'enfance à l'école et/ou au tour des écoles.....	52
3	Méthodologie de la collecte des données à travers les consultations avec les enfants.....	54
3.1	Objectifs des consultations avec les enfants à travers des méthodes amies des enfants	54
3.2	Méthodologie d'échantillonnage des enfants participant-e-s et couverture géographique.....	54
3.3	Critères de sélection des enfants participant-e-s aux groupes de consultation	56
3.4	Nombre d'enfants participant-e-s	57
3.5	Analyse des données qualitatives des groupes de consultation des enfants avec les enfants	58
3.6	Sauvegarde de l'enfant pour une participation éthiques et significative des enfants	59
3.7	Fermer la boucle de rétroaction avec les enfants	59
3.8	Limites des consultations avec les enfants.....	59
4	Raisons d'abandon scolaire mentionnées par les filles et les garçons	60
4.1	Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion de toutes les filles et tous les garçons	60
4.2	Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion des filles et des garçons de la communauté hôte.....	65
4.3	Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion des filles et des garçons de la communauté déplacée et/ou réfugiée.....	72
5	Risques de protection de l'enfance à et/ou au tour des écoles mentionnés par toutes les filles et tous les garçons.....	79
5.1	Risques de protection de l'enfance à l'école.....	79
5.2	Risques de protection de l'enfance sur le chemin de l'école.....	82
5.3	Relation et confiance des élèves avec les enseignant-e-s	83
6	Conclusions	85

1 Introduction

L'instabilité de la situation sécuritaire dans les régions de Tillabéri, Maradi, Tahoua et Diffa au Niger pose un défi majeur à l'accès et à la continuité d'une éducation sûre, inclusive et de qualité pour les enfants, en particulier les déplacés internes, les réfugiés du Nigeria et les populations hôtes. Dans ces quatre régions, le conflit armé et les déplacements de population ont un impact négatif sur l'accès des populations aux services sociaux de base, dont les structures sont déjà fragilisées par les difficultés d'accès, les aléas climatiques, l'insécurité alimentaire et le manque de ressources de façon plus générale. On peut aussi s'attendre à un regain des tensions intra et intercommunautaires avec la raréfaction et les difficultés d'accès aux ressources, intrants et services. Dans les régions de Diffa et Tillabéri, les attaques contre les écoles et les menaces contre les enseignants ont provoqué la fermeture de 845 écoles primaires (soit 23.2% des écoles primaires), se traduisant par la déscolarisation d'au moins 73 800 élèves entre janvier et octobre 2022, pour lesquels les risques d'abandon ou de non-réalisation des apprentissages sont en augmentation. Dans la région de Tahoua, les conditions sécuritaires n'ont pas encore entraîné de fermetures d'établissements mais celles-ci pourraient advenir en raison de l'augmentation des incidents de protection que connaît cette région. Ainsi, à la fin 2022, le Cluster Education avait recensé 34 écoles fermées dans la région de Tahoua en raison des conditions sécuritaires. Dans la région de Maradi, les autorités font face à l'augmentation des déplacements internes.

Cette évaluation a été dirigée par le Cluster Education au Niger, lui-même codirigé par le Ministère de l'Éducation Nationale, Save the Children et UNICEF, avec l'appui du Cluster Education global, le Domaine de responsabilité Protection de l'enfance au Niger, et leurs partenaires respectifs. Elle vise à produire des données et informations pour mieux comprendre et répondre à la situation éducative et les problématiques de protection des enfants des communautés hôtes, déplacés et réfugiés dans les 36 écoles identifiées par le Ministère de l'Éducation Nationale comme "centres de regroupement". Cette stratégie des centres de regroupement a été élaborée par les autorités nigériennes afin de répondre aux problématiques des violences et déplacement dans certaines zones du pays et d'assurer un meilleur accueil et une continuité de l'éducation pour les enfants déplacés. Ces centres se trouvent dans des zones considérées comme sûres dans les quatre régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, et ils visent à accueillir des élèves venant d'écoles actuellement situées dans des zones de conflit. L'objectif du Ministère de l'Éducation Nationale pour cette évaluation est de mieux connaître la situation des infrastructures et des capacités au sein de ces écoles.

Dans le cadre de cette évaluation, au cours du mois de juin 2022 une série de consultations avec des enfants, par le biais de discussions structurés avec des groupes témoins, a eu pour but d'explorer certaines questions clés concernant la scolarisation et la protection des enfants déplacés et réfugiés et des communautés d'accueil. Cette évaluation a été menée en parallèle et en complément des données issues de l'examen des sources secondaires, des enquêtes et des entretiens avec des informateurs clés (adultes y compris les directeurs des écoles et aussi le chef des comités villageois). Les consultations avec les enfants ont porté sur la perception qu'ont les enfants des raisons de l'abandon scolaire et des risques associés à la protection des enfants dans et autour des écoles.

Chaque groupe de consultation des enfants a été dirigé par deux membres de l'équipe d'évaluation d'un partenaire du Cluster Éducation ou sous cluster Protection d'enfants : un animateur-ice dirigeant la discussion et un preneur-use de notes. Dans la mesure du possible, pour les groupes de discussion des filles, il a été recommandé que l'équipe d'évaluation comprenne au moins une femme. Les groupes de consultation des enfants ont eu lieu en langue locale sur la base des guides de facilitation conçus originellement en français.

2 Résumé exécutif

2.1 Perception des enfants des raisons de l'abandon scolaire

Les cinq principales perceptions des filles et des garçons des communautés hôtes, réfugiées et déplacées sur les raisons de l'abandon scolaire sont mentionnées ci-dessous, par ordre de priorité :

- 1) La **nécessité de travailler, au niveau domestique ou bien dans les champs ou dans le petit commerce** (donc, dans l'ensemble, pour des **raisons économiques**) est la principale cause d'abandon scolaire citée. La cause sous-jacente de cette raison d'abandon est dans la plupart des cas la **pauvreté des parents** : ce sont les parents qui poussent leurs enfants à quitter l'école pour travailler (néanmoins, quelques enfants semblent aussi l'avoir décidé de manière volontaire). Des parents obligent aussi leurs enfants à rester à la maison pour les aider, par exemple les filles aident leurs mères à subvenir aux besoins du foyer. Concernant le petit commerce, les enfants suivent les parents (surtout les femmes) dans des activités commerciales. Les filles sont aussi concernées par la recherche d'argent pour préparer leur mariage.
- 2) Nombreux-ses enfants quittent l'école à cause du **manque d'intérêt pour les études**, qui sous-tend une **ignorance de l'importance de l'éducation, vue comme peu utile** (tant de la part des parents que des élèves eux/elles-mêmes). Cette raison d'abandon touche surtout les garçons.
- 3) Le **mariage d'enfant affecte exclusivement les filles** et il est dû principalement au **manque de moyens des parents**. Il s'agit d'un **mariage forcé** des filles car elles ne donnent pas leur consentement. La **dériorisation de la scolarisation des filles de la part des familles** est aussi un facteur et une cause sous-jacente associés au mariage d'enfant. Le mariage d'enfant est **fortement influencé par la coutume : si la fille a tel âge, elle doit se marier**. Également lié à des raisons socio-culturelles est le fait que **certains parents ont peur que leur fille se débauche et préfèrent la marier tôt**. Cette pratique nuisible du bien-être des filles et un abus de leurs droits peut comporter l'abandon scolaire et d'autres graves conséquences, par exemple grossesses précoces et exclusion des filles, leur fuite pour éviter un mariage forcé, ou bien des suicides. Dans la région de Tillabéry, il a été mentionné que **certaines filles sont données en mariage aux hommes des GANE**.
- 4) L'**influence négative d'autres enfants non-scolarisé-e-s** touche plus souvent les garçons (du CM 1-2).

- 5) Le **châtiment corporel, encore souvent pratiqué à l'école**, est aussi l'une des principales raisons d'abandon scolaire. Cette pratique est utilisée par les enseignant-e-s quand les élèves n'apprennent pas leurs leçons et, malheureusement, certains enfants ont normalisé cette forme de discipline violente en pensant qu'il s'agit d'une conséquence naturelle de l'indiscipline des élèves.

Les **attaques des GANE, soit l'insécurité**, sont aussi cités par les élèves des zones secouées par les groupes armés. Les GANE menacent d'enlever les jeunes filles, ils incendient des classes et ferment des écoles. Les parents n'ont pas les moyens de réinscrire leurs enfants dans d'autres endroits plus sûrs.

Les autres raisons citées par les filles et garçons incluent : la **pauvreté** (manque de moyens pour acheter les manuels, kits et fournitures scolaires, récréation et habits) ; la **préférence pour l'école coranique** ; la **délinquance et l'indiscipline** ; le **manque de niveau scolaire et les mauvaises notes** (qui comporte la redoublement) ; les **grossesses hors mariage** et les **relations amoureuses des filles** ; le **stress** ; la **référence pour les centres d'apprentissage** ; la **peur des autres élèves** ; l'**âge pour les filles**.

Les filles et garçons du CM 1-2 de la communauté déplacée/réfugiée citent aussi les **mouvements de déplacement des parents** parmi les causes d'abandon scolaire. Des parents suivent les distributions des vivres et d'autres biens de première nécessité de village en village, mais pour les enfants déplacé-e-s réintégrer l'école devient difficile car l'école du village d'accueil n'a pas des capacités d'accueil.

2.2 Perception des enfants sur les risques de protection de l'enfance à l'école et/ou au tour des écoles

Bon nombre d'enfants de la communauté hôte et de celle réfugiée/déplacée se sentent en sécurité à l'école (par exemple, 66% des filles et de garçons du CM 1-2). Les principales raisons qui font sentir les filles et les garçons en sécurité dans l'école sont :

- La **présence des adultes**.
- La **structure des classes est solide et en matériaux durs**.
- L'école est **clôturée** et dispose d'un **gardien**.
- Les **élèves s'y rendent en groupe**.

Cependant, d'autres élèves (par exemple, 34% des filles et des garçons du CM 1-2), ne se sentent pas en sécurité à l'école. Les dangers que les participant-e-s ont rapporté incluent :

- **Manque de clôture et d'un gardien**.
- Les **classes sont de type pailote** (selon les filles du CM 1-2).
- **Peur des autres élèves** : bagarres et violence, y compris agressions, entre élèves. Les **filles peuvent être aussi agressées par les garçons**.
- **Mauvaises conditions des bâtiments, en particulier des latrines et leur emplacement dans des coins isolés**.
- **Manque de supervision et de support de la part des enseignant-e-s**.
- **Risques environnementaux**, tels les accidents routiers, les animaux et reptiles, la proximité de l'école à des zones dangereuses.

- La présence de **Boko Haram** dans certaines zones qui suscite dans les élèves, surtout chez les filles, la peur d'être enlevé, violée (pour les filles) ou agressé.

Sur le chemin vers/de retour de l'école, la plupart des élèves ne rencontre aucun problème (par exemple, 56% des filles et des garçons du CM 1-2) parce qu'ils vont à l'école en groupe, sont accompagnés par les adultes, sont aidés lors de la traversée des routes, et le fait de connaître tout le monde dans le quartier.

En revanche, 44% des filles et des garçons du CM 1-2 rencontre des problèmes sur le chemin vers/de retour de l'école, et les élèves du CE 1-2 ont de leur part aussi mentionné des risques similaires. En particulier, les enfants affirment être confronté-e-s aux typologies de risques suivantes en route pour/de l'école :

- **Distance** de l'école.
- **Violence entre les enfants.**
- **Risques environnementaux**, tels les accidents routiers, les animaux, la proximité de zones dangereuses (ravin, vallée).
- **Groupes de jeunes garçons qui interceptent les grandes filles.**
- **Agressions par des adultes, des délinquants** qui arrachent l'argent des élèves et les frappent et des personnes désagréables.
- **Insécurité et dangers dus au conflit armé** : des attaques et les rumeurs d'incursions des GANE, et peur d'être enlevé par les Boko Haram (pour les garçons du CM 1-2 en particulier), ainsi que peur des mines, des bombes et finalement la présence des **militaires** qui font la patrouille.

La majorité des filles et garçons parlent en termes positifs des enseignant-e-s (par exemple, 76% des élèves du CM 1-2 pense que les enseignant-e-s sont gentil-e-s avec les élèves). Cette opinion positive se base sur le fait que les enseignant-e-s écoutent les élèves, les traitent bien et s'occupent bien d'eux-elles. Ainsi, ces enfants pensent que les enseignant-e-s enseignent bien aux élèves et les soutiennent/aident à avancer. Surtout, c'est la fonctionne protectrice des enseignant-e-s qui est appréciée par une bonne partie des participant-e-s. C'est pour ces raisons évidemment que 71% des filles et garçons du CM 1-2 affirme de **faire confiance aux enseignant-e-s en cas de problèmes**. Il en résulte que les enfants pensent que les enseignant-e-s écoutent les élèves et ils/elles cherchent des solutions aux problèmes des élèves, en prodiguant des conseils.

Toutefois, parmi les filles et garçons du CM 1-2 **25% exprime une opinion négative sur leur enseignant-e-s**. Pour ces élèves du CM 1-2, des enseignant-e-s ne se soucient pas beaucoup de l'apprentissage des élèves et n'apprécient pas les élèves, surtout les moins intelligents. Souvent les enfants disent que des enseignant-e-s frappent les élèves qui ne récitent pas la leçon ou qui font des erreurs. Ces punitions concernent surtout les élèves les plus bavards et ceux-celles qui ne travaillent pas bien à l'école. Il a aussi été rapporté que des enseignant-e-s insultent des élèves. Il en résulte ainsi que 25% des filles et garçons du CM 1-2 **ne font pas confiance aux enseignant-e-s** en cas de souci.

3 Méthodologie de la collecte des données à travers les consultations avec les enfants

3.1 Objectifs des consultations avec les enfants à travers des méthodes amies des enfants

Les consultations avec les enfants ont visé à explorer certaines questions clés de l'éducation des enfants déplacé-e-s, réfugié-e-s et de la communauté hôte, en parallèle et en complément (triangulation et comparaison) des données de la revue des sources secondaires et des enquêtes et des entretiens avec des informateurs clés (adultes).

Notamment, les consultations avec les enfants ont porté sur deux domaines :

- 1. Perceptions des enfants sur les raisons de décrochage (abandon scolaire).**
- 2. Problèmes de protection de l'enfance dans/au tour des écoles.**

La recherche d'informations via la consultation des enfants a été réalisée par le biais de discussions structurés avec des groupes témoins. Chaque groupe de consultation des enfants a été dirigé par deux membres de l'équipe d'évaluation d'un partenaire du Cluster Éducation: un-e facilitateur-ice animant la discussion et un-e preneur-se de notes. Dans la mesure du possible, pour les groupes de consultation des filles l'équipe d'évaluation aurait dû inclure au moins une femme.

Les groupes de consultation des enfants ont eu lieu en langue locale sur la base des guides de facilitation conçus originairement en français. Les facilitateurs-ices des groupes de consultation des enfants ont été formés par la spécialiste de redevabilité du Cluster Education Global sur comment assurer une participation éthique et significative des enfants, qui remplit les [neuf prescriptions de base](#) attendues. La formation a porté sur l'assurance d'un protocole de sauvegarde des enfants et sur les méthodes de facilitation dites « amies des enfants » par le biais d'outils de collecte de données (précédemment conçus par la spécialiste de redevabilité du Cluster Education Global). Des activités participatives, portant sur les questions liées aux causes d'abandon scolaire et problèmes de protection, ont été menées avec filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte.

3.2 Méthodologie d'échantillonnage des enfants participant-e-s et couverture géographique

L'évaluation visait à produire des informations et données essentielles pour mieux comprendre et répondre à la situation éducative et les problématiques de protection des enfants des communautés hôtes, déplacés et réfugiés dans les 36 centres de regroupement identifiés par le Ministère de l'Éducation. Ces centres ont été sélectionnés par le Ministère de l'Éducation Nationale sur la base de leurs objectifs, à savoir renforcer les infrastructures et capacités d'écoles situées dans des zones considérées comme plus sûres et pour accueillir des élèves venant d'écoles actuellement situées dans des zones de conflit. Plus précisément, la collecte des données primaires auprès des enfants a eu lieu dans 17 des 36 centres de regroupement. Les deux thématiques principales des consultations des enfants (raisons de l'abandon scolaire et risques principaux) ont été retenues pour améliorer l'information fournie par les informateurs clés adultes et leur apporter un aspect plus qualitatif.

Suite à un appel à candidature des partenaires des deux secteurs (Education et Protection de l'enfance), huit organisations¹⁵ ont conduit 48 groupes de consultation des enfants comprenant au total 363 enfants (183 filles, 180 garçons) dans les régions de Diffa, Maradi et Tillabéri. Des activités participatives, portant sur des questions liées aux causes d'abandon scolaire et problèmes de protection, ont été menées avec filles et garçons déplacés, réfugiés et de la communauté hôte par des facilitateurs-ices formé-e-s par le Cluster Education Global. La stratégie d'échantillonnage pour les consultations des enfants s'est basée sur l'identification de sous-groupes en fonction de la zone, du niveau scolaire, du sexe et du statut de déplacement des enfants à l'heure de l'évaluation.

Les consultations avec les enfants ont été menées dans les régions de Tillabéri, Diffa et Maradi dans des écoles/centres de regroupement fréquentés par des élèves de la communauté locale (hôte) et/ou par des élèves réfugié-e-s ou déplacé-e-s.

Les enfants ciblé-e-s étaient ceux et celles du cycle primaire à partir du niveau CE 1 au niveau CM 2, en principe d'un âge compris entre 9 et 12 ans mais avec des variations d'âge des participant-e-s (potentiellement significatives) dues au contexte (taux de redoublement, perte d'années scolaire lors du déplacement, fermeture des écoles due à la crise sécuritaire, etc.). Sur la base d'un test pilote des outils de collecte des données mené à Niamey, une décision avait été prise de ne pas inclure les enfants des niveaux CI et CP (soit les plus jeunes, d'un âge compris entre 6 et 8 ans).

Sexe des enfants dans les groupes de consultation des enfants:

- Filles
- Garçons

Niveaux scolaires des enfants dans les groupes de consultation des enfants:

- CE1-CE2 (ensemble)
- CM1-CM2 (ensemble)

Statu de déplacement des enfants dans les groupes de consultation des enfants:

- Enfants déplacé-e-s et/ou réfugié-e-s
- Enfants de la communauté hôte

Typologies des groupes de consultation des enfants menés :

1. Filles scolarisées du CE1-CE2 déplacées internes et/ou réfugiées
2. Garçons scolarisés du CE1-CE2 déplacés internes et/ou réfugiés
3. Filles scolarisées du CE1-CE2 de la communauté hôte
4. Garçons scolarisés du CE1-CE2 de la communauté hôte
5. Filles scolarisées du CM1-CM2 déplacées internes et/ou réfugiées
6. Garçons scolarisés du CM1-CM2 déplacés internes et/ou réfugiés
7. Filles scolarisées du CM1-CM2 de la communauté hôte
8. Garçons scolarisés du CM1-CM2 de la communauté hôte

¹⁵ ICRD, IED, Plan, Save the Children, World Vision, UNHCR- ADES-APBE.

3.3 Critères de sélection des enfants participant-e-s aux groupes de consultation

Les critères de sélection des enfants ont visé à l'inclusion afin de garantir un droit égal à la participation pour tous-tes les enfants :

- Filles,
- Garçons,
- Enfants de différents groupes d'âge et niveau scolaire,
- Enfants déplacé-e-s internes, réfugié-e-s et de la communauté hôte,
- Enfants de différentes capacités,
- Enfants de différents niveaux socio-économiques,
- Enfants de différentes religions,
- Enfants de groupes minoritaires.

Pour les groupes de consultation des filles et garçons scolarisé-e-s, les directeurs-ices d'école/centre de regroupement ont été consulté-e-s pour identifier des élèves parmi ceux/celles inscrit-e-s. Les directeurs-ices d'école ont été guidé-e-s pour sélectionner des élèves filles et garçons « typiques » pour chacun des critères, soit le niveau scolaire (CE1-CE2 ; CM1-CM2) et le statut de déplacement (enfants déplacé-e-s internes et/ou réfugié-e-s, enfants de la communauté hôte).

Les directeurs-ices d'école devaient aider également à identifier les enfants étroitement représentatif-ve-s de la communauté, par exemple si une école accueille des groupes minoritaires et des enfants vivant avec handicap, la composition des groupes de consultation aurait dû en tenir compte et inclure certains enfants de chacune de ces catégories.

Participation des enfants en situation de handicap

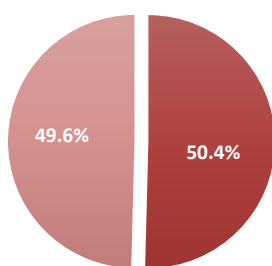
Dans le cadre de cette étude, les enfants en situation de handicap sont ceux-celles scolarisé-e-s au sein d'écoles publiques formelles (donc apte à suivre, dans une plus ou moins grande mesure, une scolarité « classique »). Les enquêteurs-ices avaient reçu des consignes claires d'amener les enfants en situation de handicap à participer aux groupes de consultation des enfants de l'évaluation. Malheureusement, un seul garçon en situation d'handicap a pu participer à cette évaluation. Aucun éclaircissement n'a été fourni par les Partenaires du Cluster Éducation sur les raisons qui ont empêché une plus ample participation des filles et garçons en situation d'handicap.

3.4 Nombre d'enfants participant-e-s

Nr d'enfants par typologie de focus groupe							
CE1- CE2_P Dis-Ref FILLES	CE1- CE2_P Dis-Ref GARÇONS	CE1- CE2_Co mm-Hôte FILLES	CE1- CE2_Co mm-Hôte GARÇONS	CM1- CM2_P Dis-Ref FILLES	CM1- CM2_P Dis-Ref GARÇONS	CM1- CM2_Co mm-Hôte FILLES	CM1- CM2_Co mm-Hôte GARÇONS
45	32	39	42	48	57	51	49
Total des filles et garçons							363

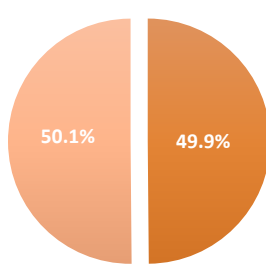
Total des filles et garçons	363	%
Total de filles	183	50.4%
Total de garçons	180	49.6%
Total d'enfants CE1-2	158	43.5%
Total d'enfants CM1-2	205	56.5%
Total d'enfants communauté hôte	181	49.9%
Total d'enfants déplacé-e-s/réfugié-e-s	182	50.1%

Pourcentage de filles et de garçons participant-e-s



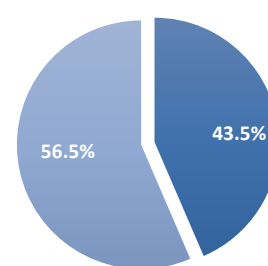
■ Total de filles ■ Total de garçons

Pourcentage d'enfants de la communauté hôte et de la communauté réfugiée-PDI



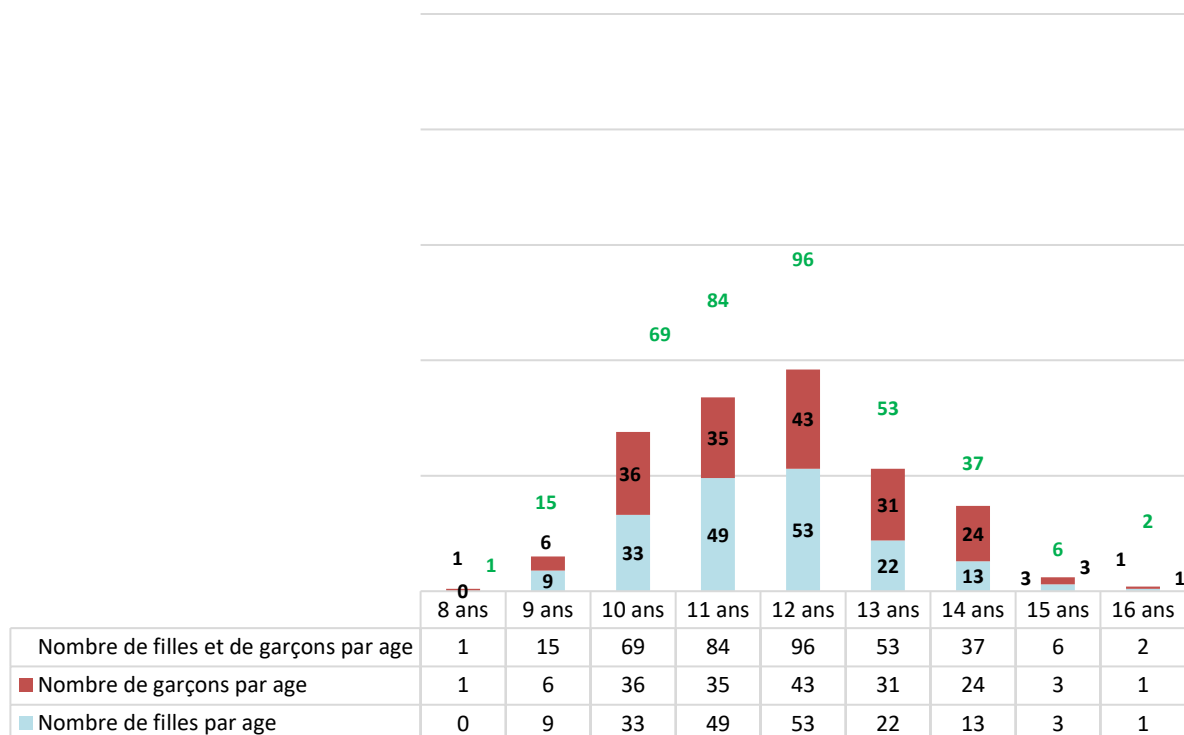
■ Total d'enfants communauté hôte
■ Total d'enfants déplacé-e-s/réfugié-e-s

Pourcentage d'enfants du niveau CE 1-2 et du niveau CM 1-2



■ Total d'enfants CE1-2
■ Total d'enfants CM1-2

Nombre de filles et de garçons par âge



3.5 Analyse des données qualitatives des groupes de consultation des enfants avec les enfants

Les données qualitatives issues des groupes de consultation des enfants ont été premièrement enregistrées dans des fichiers World par les facilitateurs-ices de chaque organisation partenaire et soumises à la coordination du Cluster Éducation. Les données ont été par la suite saisies dans des matrices Excel et analysées par la spécialiste de la redevabilité et sauvegarde de l'enfance du Cluster Éducation Global.

Une approche inductive pour l'analyse des données qualitatives a été adoptée. Le but de l'utilisation d'une approche inductive a été de condenser les données textuelles brutes dans un format bref et sommaire ainsi que d'établir des liens entre les objectifs de l'évaluation et les informations captées à travers les consultations menées auprès des enfants. L'utilisation de l'approche inductive a impliqué la recherche de tendances à partir des commentaires et informations partagés par les enfants pendant les groupes de consultation et le développement d'explications pour les tendances émergentes.

Les résultats de l'analyse ont été organisés dans ce rapport narratif autour des deux questions discutées avec les enfants, notamment les perceptions des enfants sur les raisons de décrochage (abandon scolaire) et les problèmes de protection de l'enfance dans/au tour des écoles. A la vue d'une distribution non-équitable des groupes de consultation des enfants par région (Tillabéry, Diffa et Maradi), une décision a été prise de pas analyser les données sur base géographique.

3.6 Sauvegarde de l'enfant pour une participation éthiques et significative des enfants

Des précautions ont été prises pour minimiser les risques pour tous-toutes les participant-e-s pendant les groupes de consultation des enfants. Les étapes clés ont compris :

- Assurer que tout le personnel a reçu une formation sur la sauvegarde de l'enfant et a signé la politique de sauvegarde de l'enfant et le code de conduite de leur organisation.
- Assurer que tout le personnel a signé le code de conduite spécifique pour l'évaluation des besoins.
- Un consentement informé a été obtenu des tous-toutes les enfants participant-e-s et de leur parents/tuteurs avant et au début des consultations.
- Les enfants ont été informé-e-s de la manière dont ils/elles peuvent déposer des plaintes ou fournir des commentaires.

3.7 Fermer la boucle de rétroaction avec les enfants

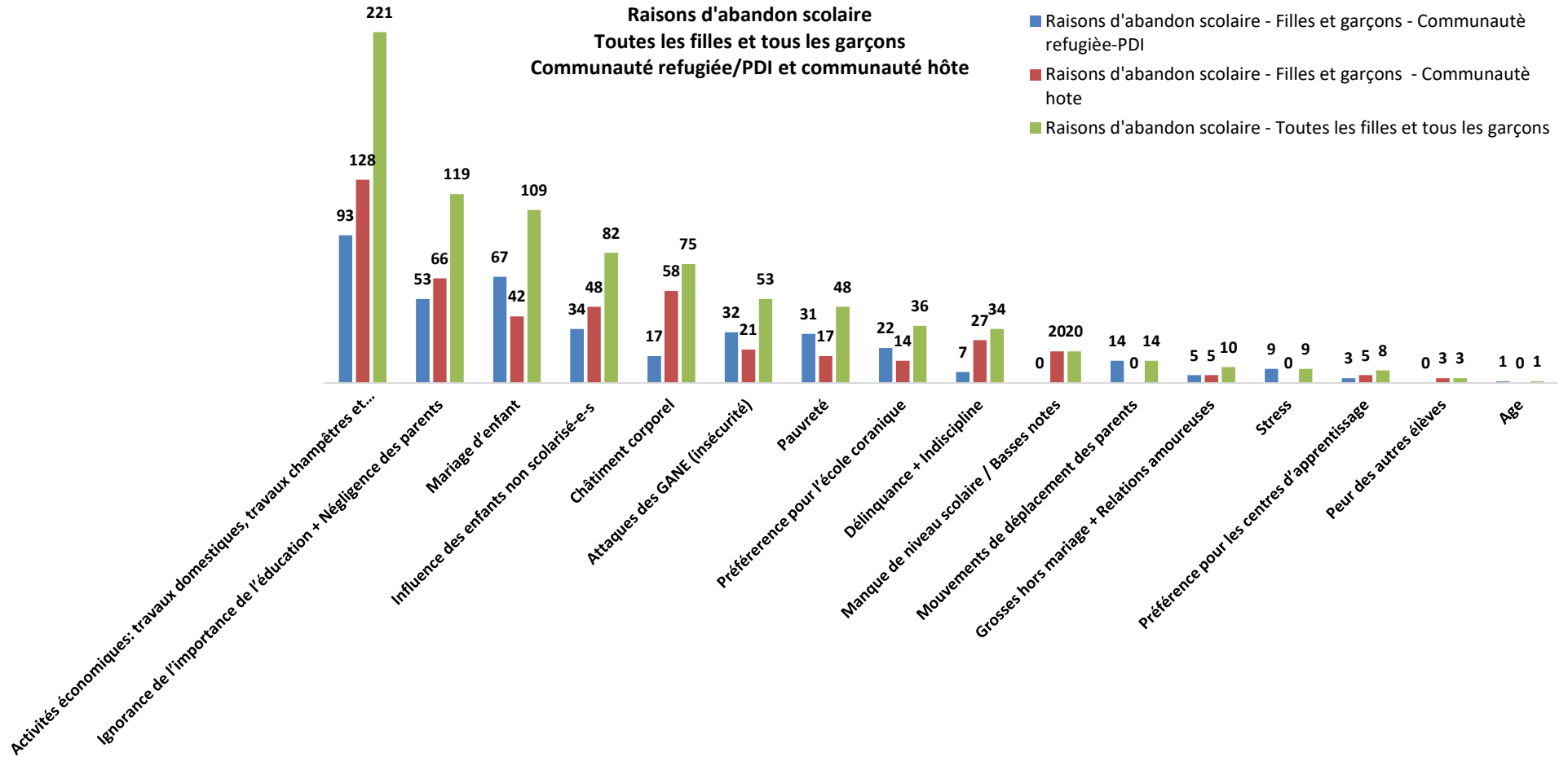
L'exercice d'évaluation des besoins des enfants prendra fin en 2023 avec la dernière étape d'une participation éthique et significative : clore la boucle de rétroaction. Des rapports en forme graphique, illustrés par un artiste ouest africain, seront conçus avec les informations principales des consultations avec les enfants et seront distribués aux enfants participant-e-s pour leur montrer les résultats de leur participation.

3.8 Limites des consultations avec les enfants

- Situation sécuritaire instable.
- La formation en ligne des facilitateurs-ices n'a pas été aussi effective qu'espérée.
- Certains partenaires ont eu des difficultés avec la sélection des enfants pour les groupes de consultation.
- Peu de temps pour mener cet exercice.
- Limitations de la surveillance des activités sur le terrain en raison des restrictions de sécurité.
- Aucune participation d'enfants en situation d'handicap (un seul garçon).

4 Raisons d'abandon scolaire mentionnées par les filles et les garçons

4.1 Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion de toutes les filles et tous les garçons



- 1) La **nécessité de travailler, soit au niveau domestique que dans les champs ou dans le petit commerce** (soit dans l'ensemble des **raisons économiques**) est la principale cause d'abandon scolaire citée. La cause sous-jacente de cette raison d'abandon est dans la plupart des cas la **pauvreté des parents** : ce sont les parents qui poussent leurs enfants à quitter l'école pour travailler : « *c'est imposé par certains parents* »¹⁶. Les parents demandent aux filles et garçons d'appuyer leur famille : « *Les parents impliquent les enfants dans certains travaux domestiques et champêtres* »¹⁷ et « *On impose ce commerce aux enfants pour avoir de quoi nourrir la famille ; c'est la pauvreté* ».¹⁸ Des parents obligent aussi leurs enfants à rester à la maison pour les aider, par exemple les filles aident leurs mères à subvenir aux besoins de la famille : « *Au lieu d'amener les enfants à l'école, les parents préfèrent les faire travailler à la maison comme garde des petits enfants (nounou), corvée d'eau et la recherche des bois de chauffe* »¹⁹ et « *Ma mère me dit toujours de faire le ménage et de m'occuper de mon père en attendant qu'elle revienne du fleuve ou du marché. Quand elle voyage, c'est à nous de nous occuper de la maison* ».²⁰ Ainsi, souvent à cause des travaux domestiques, les enfants arrivent en retard à l'école, ne sont pas régulier-e-s et à la fin ils-elles abandonnent les études : « *Les travaux domestiques sont à la base des retards aux cours, d'absence et des surcharges pour nous - les enfants - ce qui parfois impacte sur nos résultats scolaires* ».²¹

Concernant le petit commerce, les enfants suivent les parents (surtout les femmes) dans des activités commerciales. « *Les enfants abandonnent l'école, même l'école coranique, n'ont pas le temps de se reposer à cause du commerce* »²² et « *Certains parents enlèvent leurs enfants de l'école afin de les utiliser à d'autres fins comme les activités génératrices de revenus, vue leur vulnérabilité et manque d'appui* ».²³ Le petit commerce a lieu surtout le jour du marché : « *Les filles ne viennent pas à l'école car elles vendent des galettes ou du poisson* »²⁴

Certaines des filles participantes craignent que ceci est un « *abus du droit à l'éducation des enfants et les expose à plusieurs dangers* »²⁵.

Néanmoins, quelques enfants ont aussi pu prendre ce type de décision de manière volontaire.

Les filles sont aussi concernées par la recherche de l'argent pour préparer leur mariage.

- 2) De nombreux-ses enfants quittent l'école à cause du **manque d'intérêt pour les études**, ce qui sous-tend une **ignorance de l'importance de l'éducation, vue comme peu utile** (tant de la part des parents comme par les élèves eux/elles-mêmes). Cette raison d'abandon touche surtout les garçons. « *Pour fuir l'école et*

¹⁶ FG 30_Filles_CE1-2_CH_Tillabéri

¹⁷ FG 45_Garçons_CE1-2_CH_Maradi

¹⁸ FG 28_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

¹⁹ FG 40_Garçons_CE1-2_RD_Diffa

²⁰ FG 22_Filles_CE1-2_RD_Tillabéri

²¹ FG 41_Filles_CM1-2_RD_Diffa

²² FG 36_Garçons_CE1-2_CH_Diffa

²³ FG 7_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

²⁴ FG 22_Filles_CE1-2_RD_Tillabéri

²⁵ FG 30_Filles_CE1-2_CH_Tillabéri

au châtement corporel ; et pour s'engager dans d'autres choses. »²⁶. « Dans mon quartier, beaucoup d'enfants ne partent pas à l'école »²⁷

- 3) **Le mariage d'enfant affecte exclusivement les filles** et il est dû principalement au **manque de moyens des parents** : *« Certains parents donnent leurs filles en mariage par manque de moyen »²⁸*. Il s'agit d'un **mariage forcé des filles car elles ne donnent pas leur consentement**.

La **dériorisation de la scolarisation des filles de la part des familles** est aussi un facteur associé au mariage d'enfant, ou bien même une cause sous-jacente du mariage des filles : *« certains parents pensent que l'école ne sert à rien pour leurs filles c'est pourquoi elles sont soumises au mariage forcé »²⁹ et « Dès le départ, les parents ne voulaient pas l'école donc dès que la fille grandit un peu, on la marie »³⁰*.

Il est intéressant de noter que les garçons du CM 1-2 de la communauté hôte ont affirmé que le mariage d'enfant est **fortement influencé par la coutume : si la fille a tel âge, elle doit se marier**. Également lié à des raisons socio-culturelles est le fait que **certaines parents ont peur que leur fille se débauche et préfèrent la marier tôt**.

Cette pratique nuisible au bien-être des filles et un abus de leurs droits peut avoir des racines profondes dans la coutume locale car beaucoup des parents pensent que *« la femme est faite pour le foyer »*.³¹ Elle peut aussi entraîner l'abandon scolaire et d'autres conséquences graves, par exemple les grossesses précoces et l'exclusion des filles ; des enfants peuvent fuir si elles sont au courant que leurs parents veulent les marier en se dirigeant dans d'autres villages, ou bien certaines filles risquent de se suicider.

Pour les filles et les garçons du CM 1-2, le mariage d'enfant est une cause d'abandon scolaire beaucoup plus citée par rapport aux enfants du CE 1-2, ce qui est en ligne avec le fait que généralement ce sont les filles adolescentes qui vont être mariées avant 18 ans. Il est aussi à noter qu'au niveau CM 1-2 de la communauté hôte, cette raison d'abandon scolaire est clairement identifiée tant par les filles que par les garçons, pourtant qu'au niveau CE 1-2 les garçons participants ne l'ont pas citée, peut-être pas encore conscients de cette pratique qui affecte seule les filles.

Dans la région de Tillabéry, il a été mentionné que **certaines filles « données en mariage aux hommes des GANE »**³².

- 4) **L'influence négative d'autres enfants non-scolarisé-e-s** touche les garçons comme les filles, mais elle a été mentionnée plus souvent par les garçons (du CM 1-2). *« Celui qui ne fréquente pas l'école entraîne celui qui fréquente jusqu'à ce qu'il abandonne. Parfois ils brandissent même l'argent ou des petits objets et leur dire que l'école n'a pas d'avenir ou de garantie »*.³³ *« Je connais un enfant qui a*

²⁶ FG 47_Garçons_CE1-2_CH_Maradi

²⁷ FG 21_Garçons_CE1-2_RD_Tillabéri

²⁸ FG 37_Filles_CM1-2_CH_Diffa

²⁹ FG 2_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

³⁰ FG 33_Filles_CM1-2_RD_Diffa

³¹ FG 23_Filles_CE1-2_RD_Tillabéri

³² FG 13_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

³³ FG 40_Garçons_CE1-2_RD_Diffa

suivi le conseil de son ami non scolarisé pour quitter l'école afin de rejoindre le commerce »³⁴.

- 5) Le **châtiment corporel, encore souvent pratiqué à l'école**, est aussi l'une des principales raisons d'abandon scolaire. Cette pratique est utilisée par les enseignant-e-s quand les élèves n'apprennent pas leurs leçons et, malheureusement, certains enfants ont normalisé cette forme de discipline violente en pensant qu'il s'agit d'une conséquence naturelle de l'indiscipline des élèves. Il faut noter que les garçons de la communauté hôte ont cité cette raison d'abandon scolaire plus souvent que les filles du même niveau scolaire. *« Des élèves ont peur d'être châtiés par ses propres enseignants »³⁵. « Les enfants ont peur d'être bastonné-e-s »³⁶*

- 6) Les **attaques des GANE, soi l'insécurité**, sont aussi cités par les élèves des zones secouées par les groupes armés. Les attaques des écoles par les GANE causent la peur d'aller à l'école par peur d'être agressé-e-s : *« Nous ne pouvons plus aller à l'école. La peur et la psychose se sont installées »³⁷*. Les GANE menacent d'enlever les jeunes filles : comme déjà remarqué, une autre atroce conséquence des attaques c'est l'*« enlèvement des jeunes filles pour devenir femmes des GANE »*.³⁸ Ils incendient des classes et ferment des écoles. Les parents n'ont pas les moyens de réinscrire leurs enfants dans d'autres endroits plus sûrs. *« Les GANE ne veulent pas que les enfants fréquentent les écoles occidentales. Il faut sécuriser les écoles, il faut déplacer les écoles vers les lieux sûrs. »³⁹*.

- 7) La **pauvreté** est une raison d'abandon scolaire, car les parents n'ont pas les moyens d'acheter les manuels, kits scolaires, fournitures, et habits pour leurs enfants. *« On ne peut pas suivre les cours avec le ventre affamé »⁴⁰. « La faim : quand on n'a pas à manger, je ne peux pas continuer à étudier, je dois abandonner pour aller chercher à manger »*.⁴¹
Cette raison a été mentionnée en tant que telle seulement par les garçons du CM 1-2 de la communauté hôte et par les garçons du CE 1-2 de la communauté déplacée/PDI, alors que les autres enfants ont plutôt cité la pauvreté de manière indirecte, c'est-à-dire comme cause sous-jacente qui pousse les enfants à rechercher du travail ou à s'engager dans les travaux imposés par les parents.

- 8) La **préférence pour l'école coranique**. *« Il y a des enfants qui préfèrent l'école coranique et souvent c'est l'influence de leurs parents »*.⁴²

³⁴ FG 27_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

³⁵ FG 43_Garçons_CE1-2_CH_Maradi

³⁶ FG 32_Garçons_CE1-2_RD_Diffa

³⁷ FG 4_Filles_CE1-2_RD_Tillabéri

³⁸ FG 13_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

³⁹ FG 2_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

⁴⁰ FG 26_Garçons_CE1-2_RD_Tillabéri

⁴¹ FG 42_Garçons_CM1-2_RD_Diffa

⁴² FG 35_Filles_CE1-2_CH_Diffa

- 9) Certains des enfants qui abandonnent l'école s'adonnent à des actes de **délinquance et d'indiscipline** et à des mauvaises fréquentations, comme rejoindre le groupe dit des « Palais » à Diffa. Il s'agit d'un facteur prépondérant pour les garçons par rapport aux filles. « *Cas d'un enfant qui insulte chaque fois son enseignant et par la suite il a été renvoyé* ». ⁴³
- 10) **Manque de niveau scolaire et mauvaises notes**, cités par les élèves de la communauté hôte, causent l'abandon pour de nombreuses raisons telles que manque de concentration et/ou de volonté, absentéisme (fréquentation en dent de scie), absence pendant les évaluations. Pour certaines des filles participantes, les élèves peu attentif-ve-s en classe sont aussi facilement impliqué-e-s dans des bagarres à l'école. Cette situation peut conduire au **redoublement**, elle aussi en soi cause d'abandon scolaire. « *Quand un enfant n'a pas eu la moyenne, il/elle quitte l'école en pensant que l'enseignant/enseignantes lui a refusé ses notes* ». ⁴⁴
- 11) Les filles et garçons du CM 1-2 de la communauté déplacée/réfugiée citent les **mouvements de déplacement des parents** parmi les causes d'abandon scolaire. Des parents suivent les distributions des vivres et d'autres biens de première nécessité de village en village selon les cibles de distribution. Ainsi, pour les enfants déplacé-e-s réintégrer l'école devient difficile car l'école du village d'accueil n'a pas des capacités d'accueil.
- 12) Les **grossesses hors mariage** et les **relations amoureuses** sont des causes d'abandon scolaire étroitement liées : des filles peuvent tomber enceinte (grossesses précoces et non-désirées) à cause des relations : « *L'année dernière, une fille ne venait plus à l'école parce qu'elle a eu un enfant* ». ⁴⁵ Par conséquent, les filles peuvent même être châtiées par les familles. Ces raisons sont citées que par les filles (tant déplacées/refugiées que de la communauté hôte).
- 13) **Stress** : des raisons (telle la perte d'un parent, les souvenirs liés au déplacement, changement du milieu, peur de revenir à l'école, être un-e enfant séparé-e, les problèmes conjugaux des parents) peuvent engendrer un manque de concentration à l'école qui finit par un abandon scolaire. Cette raison est citée que par les enfants réfugié-e-s/déplacé-e-s du CM 1-2.
- 14) **Préférence pour les centres d'apprentissage.**
- 15) **Peur des autres élèves** : des enfants ont peur d'être interrogé-e-s ou frappé-e-s s'ils-elles ne récitent pas leur leçon ou sont venu-e-s en retard. D'autres ont peur des bagarres ou d'être intimidé-e-s par les plus forts.
- 16) **Âge** : quand la fille se voit plus âgée que toute la classe. Cette raison n'a été mentionnée que par les filles réfugiées/déplacées.

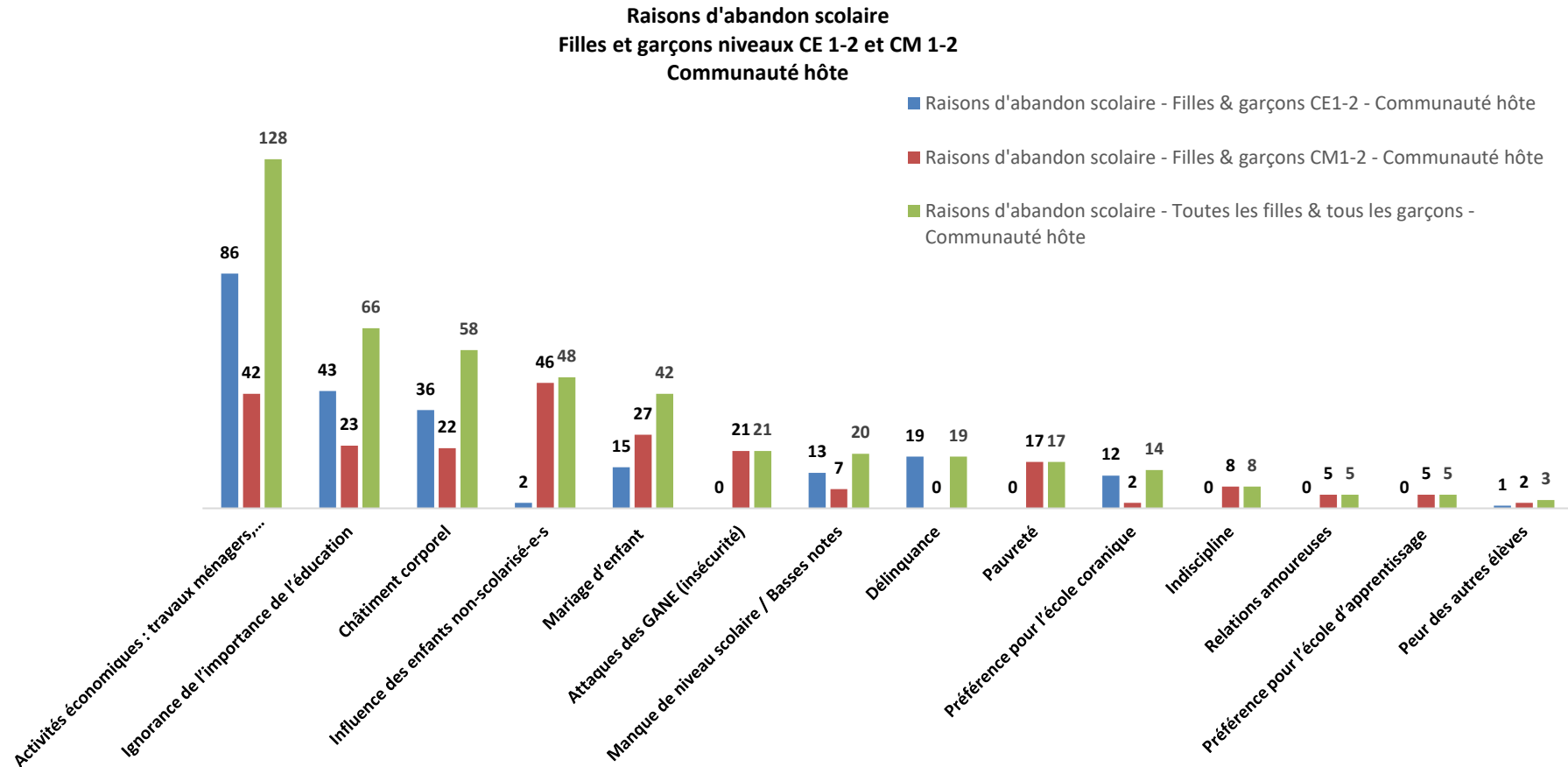
⁴³ FG 29_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

⁴⁴ FG 27_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

⁴⁵ FG 22_Filles_CE1-2_RD_Tillabéri

4.2 Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion des filles et des garçons de la communauté hôte

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par toutes les filles et tous les garçons de la communauté hôte par niveau scolaire



Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du niveau CE 1-2 de la communauté hôte

- La **principale raison d'abandon scolaire citée également par les filles et les garçons du CE 1-2 est la nécessité de travailler, soit au niveau domestique que dans les champs ou dans le petit commerce**. La cause sous-jacente de cette raison d'abandon est dans la plupart des cas la pauvreté des familles : ce sont les parents qui poussent leurs enfants à quitter l'école pour travailler, bien que quelques enfants le décident aussi de manière volontaire.
- Pour les enfants du CE 1-2, **nombreux-ses enfants quittent l'école aussi à cause du manque d'intérêt pour les études**, qui sous-tend un manque de compréhension de l'importance de l'éducation. Cette raison d'abandon touche surtout les garçons (au dire des garçons du CE 1-2 participants).
- Le **châtiment corporel, encore souvent pratiqué à l'école, est aussi l'une des principales raisons d'abandon scolaire**. Cette pratique est utilisée par les enseignant-e-s quand les élèves n'apprennent pas leurs leçons et malheureusement, certains enfants ont normalisé cette forme de discipline violente en pensant qu'il s'agit d'une conséquence naturelle de l'indiscipline des élèves. Il faut noter que les garçons du CE 1-2 ont cité cette raison d'abandon scolaire plus souvent que les filles du même niveau scolaire.
- Le **mariage d'enfant** a été cité seulement par les filles du CE 1-2.
- La **préférence pour l'école coranique** a été citée avec la même fréquence par les filles et les garçons du CE 1-2.
- Les autres raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du CE 1-2 incluent : **manque de niveau scolaire**, aussi associé à la rétrogradation (citée que par les filles du CE 1-2) ; **influence des enfants non-scolarisé-e-s** ; **peur des autres élèves** (citée que par les garçons du CE 1-2).

Plus précisément, les différentes raisons d'abandon scolaire, en ordre de la plus votée à la moins votée, selon les filles et les garçons du niveau CE 1-2 de la communauté hôte sont présentées en [annexe 1.a](#).

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté hôte

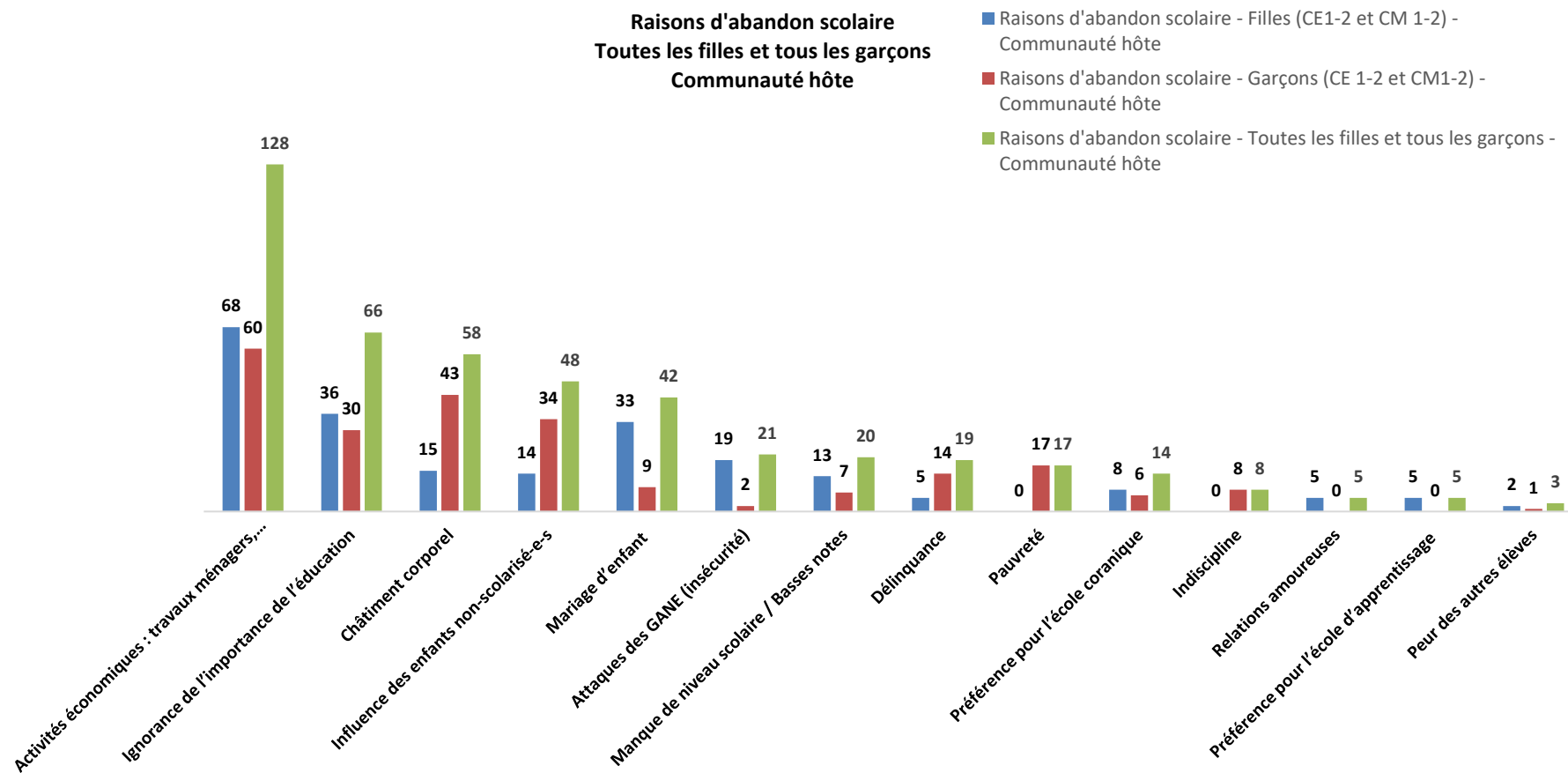
- Les filles et les garçons du CM 1-2 citent comme principale raison d'abandon scolaire **l'influence négative d'autres enfants non-scolarisé-e-s** (alors que pour les élèves du CE 1-2 cette raison est beaucoup moins prioritaire). Cette raison d'abandon scolaire touche les garçons comme les filles, mais elle a été mentionnée plus souvent par les garçons du CM 1-2.
- Encore un fois, la **nécessité de travailler**, surtout dans le petit commerce, est l'une des principales raisons d'abandon scolaire aux dires des élèves du CM 1-2.
- Le **châtiment corporel** est aussi souvent cité par les élèves du CM 1-2, et encore plus par les garçons.
- Pour les filles et les garçons du CM 1-2, le **mariage d'enfant**, soit un **mariage forcé des filles**, est une cause d'abandon scolaire beaucoup plus citée par rapport aux enfants du CE 1-2, ce qui est en ligne avec le fait que ce sont les filles adolescentes qui sont mariées avant 18 ans (pas les fillettes les plus jeunes) Il est aussi à noter qu'au niveau CM 1-2, cette raison d'abandon scolaire est clairement identifiée tant par les filles que par les garçons, pourtant qu'au niveau CE 1-2 les garçons participants

ne l'ont pas citée, peut-être pas encore conscients de cette pratique qui affecte seulement les filles.

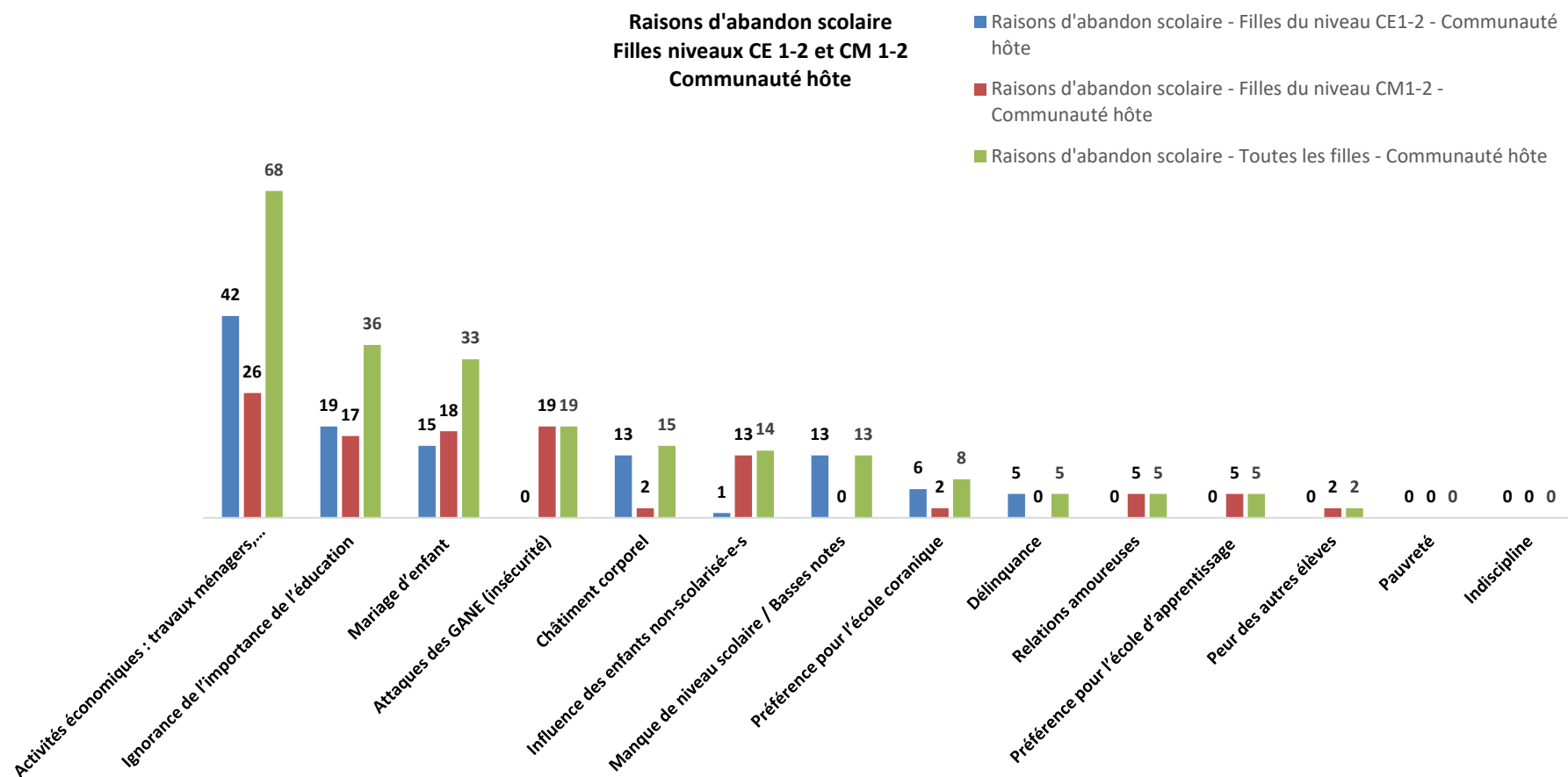
- Le mariage d'enfant est dû principalement au **manque de moyens des parents**.
- La **dériorisation de la scolarisation des filles de la part des familles** est aussi un facteur associé, ou bien même une cause sous-jacente du mariage des filles. Il est intéressant de noter que les garçons du CM 1-2 ont affirmé que le mariage d'enfant est **fortement influencé par la coutume : si la fille a tel âge, elle doit se marier**. Également lié à des raisons socio-culturelles est le fait que **certains parents ont peur que leur fille se débauchent et préfèrent la marier**. Cette pratique comporte grossesses précoces et exclusion des filles. Dans la région de Tillabéry, il a été mentionné que certaines filles sont données en mariage aux hommes des GANE.
- L'**ignorance de l'importance de l'éducation** occupe une place importante dans la liste des raisons d'abandon scolaire des élèves du CM 1-2 tel que pour les élèves du CE 1-2.
- Les **attaques des GANE, soi l'insécurité**, sont aussi cités par les élèves du CM 1-2 des zones secouées par les groupes armés.
- Les garçons du CM 1-2 ont aussi dit que la **pauvreté** est une raison d'abandon scolaire. Cette raison a été mentionnée en tant que telle seulement par les garçons du CM 1-2, alors que les garçons les plus jeunes (CE 1-2) et les filles ont cité la recherche du travail ou les travaux imposés par les parents à cause de la pauvreté.
- Les autres raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du CM 1-2 incluent : **indiscipline** (citée que par les garçons du CM 1-2) ; **mauvaises notes** (citée que par les garçons du CM 1-2) ; **relations amoureuses** (citée que par les filles du CM 1-2) ; **préférence pour l'école d'apprentissage** (citée que par les filles du CM 1-2) ; **préférence pour l'école coranique** (citée que par les filles du CM 1-2) ; **peur des autres élèves** (citée que par les filles du CM 1-2).

Plus précisément, les différentes raisons d'abandon scolaire, en ordre de la plus votée à la moins votée, selon les filles et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté hôte sont présentées en [annexe 1.b](#)

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par toutes les filles et tous les garçons de la communauté hôte par niveau et genre



Comparaison entre les filles du niveau CE 1-2 et les filles du niveau CM 1-2 de la communauté hôte



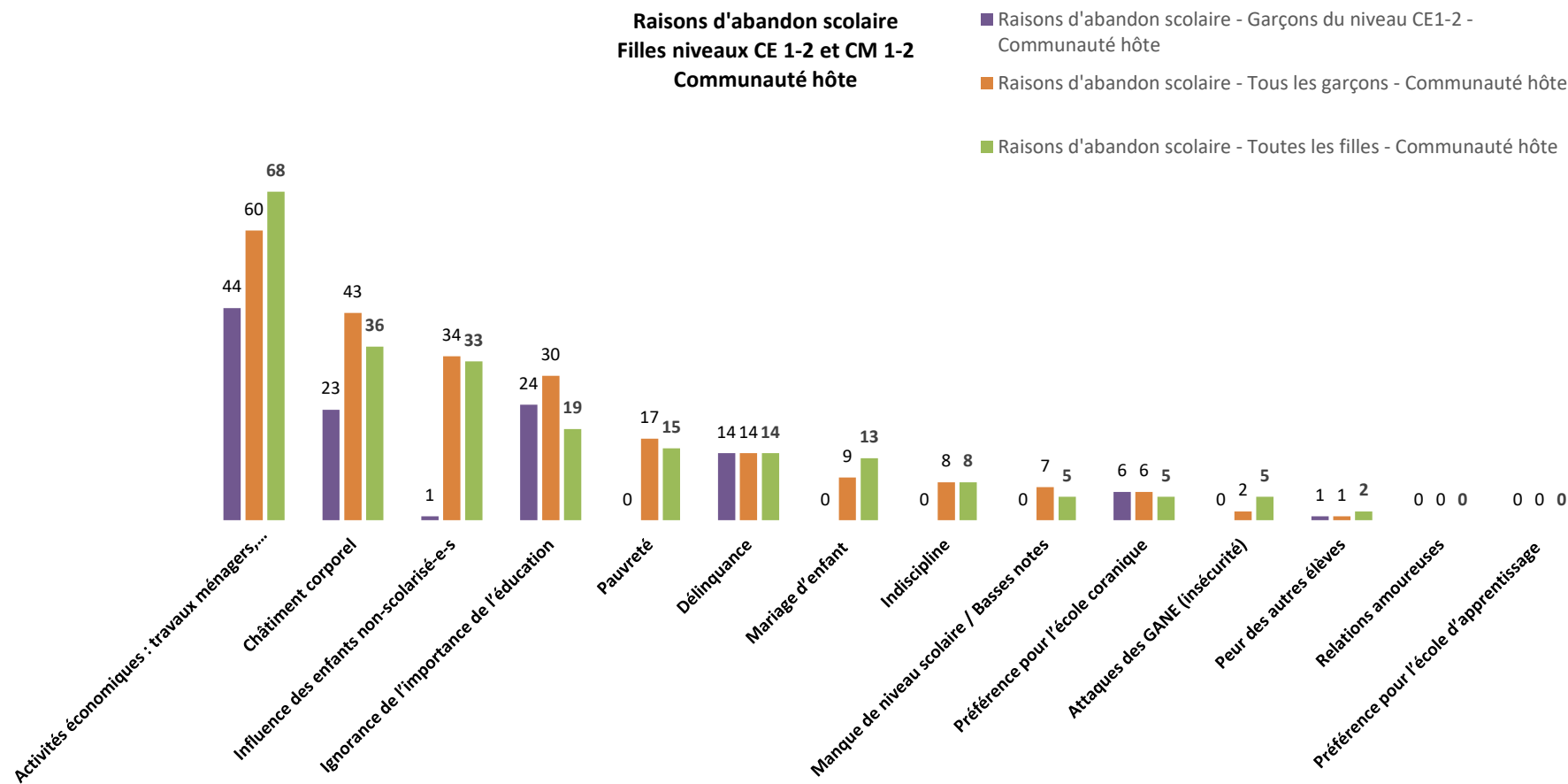
Les filles des niveaux CE 1-2 et CM 1-2 de la communauté hôte en générale sont d'avis similaire concernant les trois premières raisons d'abandon scolaire, notamment :

- Activités économiques ;
- Ignorance de l'importance de l'éducation ;
- Mariage d'enfant.

Cependant, les filles du niveau CE 1-2 donnent beaucoup plus d'importance au châtime^{nt} corporel par rapport aux filles du CM 1-2. Il en est de même concernant le manque de niveau scolaire, la délinquance et la préférence pour l'école coranique.

En revanche, les filles du CM 1-2 ont cité les attaques des GANE, les relations amoureuses, la préférence pour l'école d'apprentissage et la peur des autres élèves que les fillettes du CE 1-2 n'ont pas mentionné. Les filles du CM 1-2 ont en outre donné beaucoup plus d'importance à l'influence des enfants non scolarisé-e-s.

Comparaison entre les garçons du niveau CE 1-2 et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté hôte



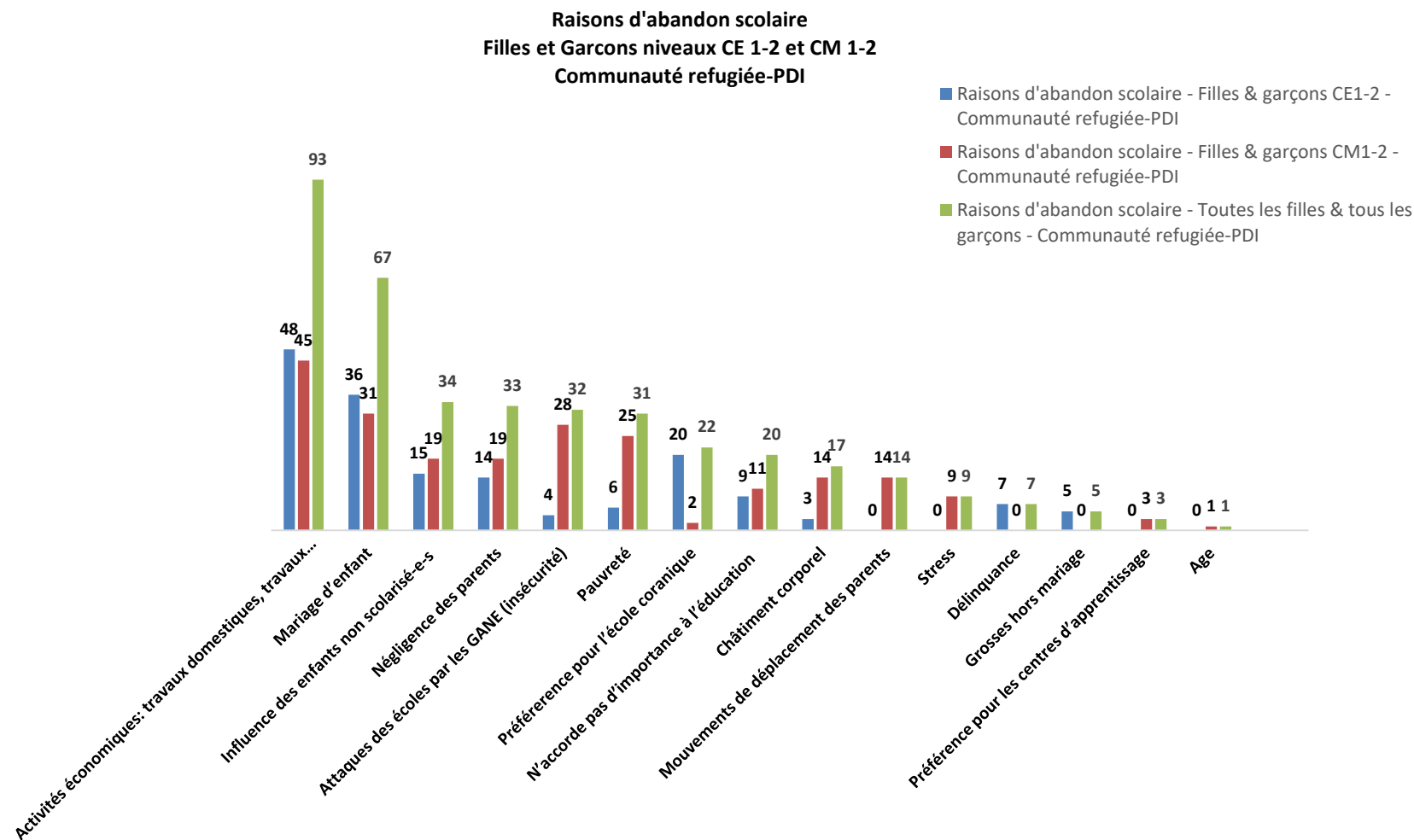
Les garçons des niveaux CE 1-2 et CM 1-2 de la communauté hôte montrent des avis assez différents par rapport aux raisons d'abandon scolaire. La seule raison pour laquelle les deux groupes ont voté de manière similaire est le châtime^{nt} corporel, qui d'ailleurs occupe la 2^{ème} place de la liste, fait qui indique que la violence physique contre les garçons est assez répandue.

La première raison d'abandon scolaire en termes absolus est la recherche du travail/petit commerce (raisons économiques), néanmoins la différence de priorisation entre les deux groupes est très significative, avec une prépondérance chez les garçons du CE 1-2, chose qui surprend car on aurait imaginé que les garçons les plus âgés, du CM 1-2, seraient les plus concernés. En revanche, ces derniers sont apparemment beaucoup plus influencés à quitter l'école par l'influence (négative) de la part des autres enfants non-scolarisés. D'autres raisons d'abandon scolaire citées uniquement par les garçons du CM 1-2 sont la pauvreté, le mariage d'enfant, l'indiscipline, les mauvaises notes et les attaques des GANE.

Les garçons du CE 1-2 ont eux aussi cité quelques raisons qui n'est pas mentionnée par ceux du CM 1-2, soit la délinquance, la préférence pour l'école coranique et la peur des autres élèves (plus âgés). L'ignorance de l'importance de l'éducation, la 4^{ème} raison, a été votée par les deux groupes même si avec une prépondérance pour les garçons du CE 1-2.

4.3 Raisons d'abandon scolaire selon l'opinion des filles et des garçons de la communauté déplacée et/ou réfugiée

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par toutes les filles et tous les garçons de la communauté déplacée et/ou réfugiée par niveau scolaire



Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du niveau CE 1-2 de la communauté déplacée et/ou réfugiée

- La **principale raison d'abandon scolaire pour filles et garçons du CE 1-2 réfugié-e-s/déplacé-e-s sont les activités économiques, les travaux domestiques, les travaux champêtres et le petit commerce**. La cause sous-jacente est bien la pauvreté, puisque les familles demandent aux filles et garçons de les appuyer. Les filles sont aussi concernées par la recherche de l'argent pour préparer leur mariage.
- D'ailleurs, si les filles du CE 1-2 ont indiqué la recherche du travail comme raison d'abandon scolaire et la pauvreté des familles comme cause sous-jacente, les garçons du CE 1-2 réfugié-e-s/déplacé-e-s ont aussi mentionné la **pauvreté (8^{ème})** comme une raison d'abandon scolaire en soi, car les parents n'ont pas des moyens pour acheter les fournitures et les habits à leurs enfants.
- Encore une fois la pauvreté des familles est la cause sous-jacente de la deuxième raison d'abandon scolaire des filles réfugiées/déplacées, selon les participants du niveau CE 1-2 : le **mariage d'enfant**. Il s'agit d'un mariage forcé imposé par les parents. Cette pratique nuisible au bien-être des filles et un abus de leurs droits peut avoir de racines profondes dans la coutume locale qui peut comporter l'abandon scolaire et d'autres graves conséquences, par exemple des enfants peuvent fuir si elles sont au courant que leurs parents veulent les marier en se dirigeant dans d'autres villages, ou bien certaines filles risquent même de se suicider.
- La **préférence pour l'école coranique** occupe la troisième place des raisons d'abandon scolaire aux dires des filles et garçons du CE 1-2 réfugié-e-s/déplacé-e-s.
- L'**influence des enfants non scolarisé-e-s (4^{ème})**, la **négligence des parents (5^{ème})**, le fait de **ne pas accorder d'importance à l'école (6^{ème})** et la **délinquance (7^{ème})** sont des raisons d'abandon scolaire étroitement liées par le dénominateur commun du **manque d'intérêt pour l'éducation vue comme peu importante** (tant de la part des parents comme par les élèves eux/elles-mêmes). Dans l'ensemble, ces raisons combinées constituent un obstacle majeur à la rétention scolaire de nombreux-ses enfants réfugié-e-s/déplacé-e-s, aux dires des filles et garçons du CE 1-2.
- D'autres raisons d'abandon scolaire mentionnées par les filles et garçons réfugié-e-s/déplacé-e-s du CE 1-2 incluent les **grossesses hors mariage** (mentionnée uniquement par les filles du CE 1-2); les **attaques des écoles par les GANE** (mentionnée uniquement par les filles du CE 1-2) et le **châtiment corporel** (mentionnée uniquement par les garçons du CE 1-2).

Plus précisément, les différentes raisons d'abandon scolaire, en ordre décroissant de vote, selon les filles et les garçons du niveau CE 1-2 de la communauté réfugiée et/ou déplacée sont présentées en [annexe 1.c](#).

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par les filles et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté déplacée et/ou réfugiée

- Les **activités économiques, les travaux domestiques et le petit commerce** sont la principale cause d'abandon scolaire selon les filles et garçons du CM 1-2 de la communauté déplacée/réfugiée. Cette cause concerne surtout les garçons et est due à la **pauvreté des parents**.
- Le **mariage d'enfant**, encore une fois dû à la vulnérabilité des parents, est la deuxième cause d'abandon scolaire, notamment pour les filles. Il est aussi

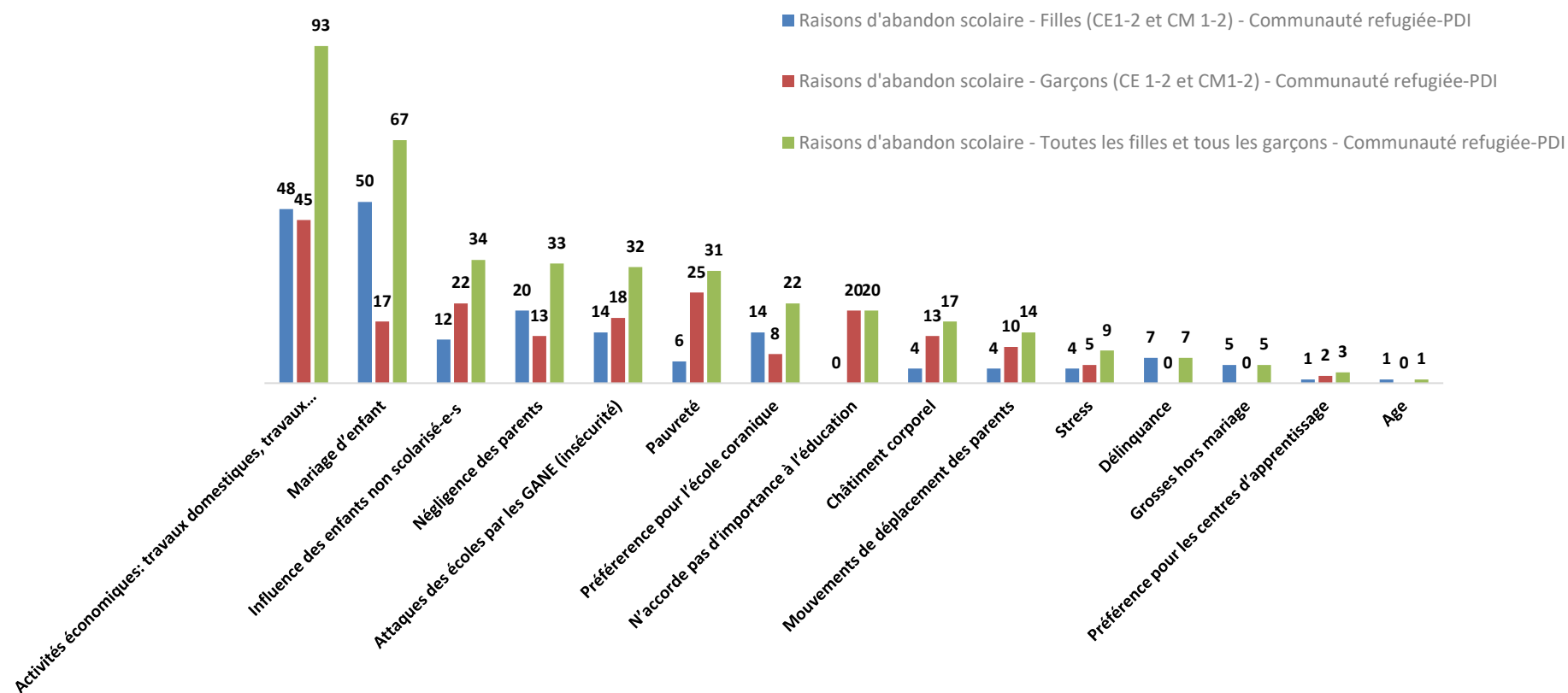
question de la mentalité des parents, qui craignent que leurs filles se débauchent et préfèrent les marier tôt. En outre, l'ignorance de l'importance de la scolarisation des filles joue un rôle important. Il s'agit d'une forme de mariage forcé car les filles sont mariées sans leur consentement, chose qui peut conduire la fille au suicide, ou à quitter la famille et aller ailleurs avec tous les risques auxquels elle est exposée.

- Les **attaques des écoles par les GANE (insécurité)** causent la peur d'aller à l'école par peur d'être agressé-e-s. Les GANE menacent d'enlever les jeunes filles, ils incendient des classes et ferment des écoles. Les parents n'ont pas les moyens de réinscrire leurs enfants dans d'autres endroits plus sûrs.
- La **pauvreté** est aussi cause directe d'abandon scolaire car elle empêche les familles d'acheter les manuels, les kits scolaires, la récréation scolaire.
- La **négligence des parents, l'influence (négative) des enfants non scolarisé-e-s**, le fait de **ne pas accorder d'importance à l'éducation** sont des raisons d'abandon scolaire étroitement liées par le dénominateur commun du **manque d'intérêt pour l'éducation vue comme peu important** (tant de la part des parents que par les élèves eux/elles-mêmes). Dans l'ensemble, ces raisons combinées constituent un obstacle majeur à la rétention scolaire de nombreux-ses enfants réfugié-e-s/déplacé-e-s, aux dires des filles et garçons du CM 1-2 déplacé-e-s/réfugié-e-s.
- Les filles et garçons du CM 1-2 de la communauté déplacée/réfugiée ont placé les **mouvements de déplacement des parents** en 7^{ème} place parmi les causes d'abandon scolaire. Des parents suivent les distributions des vivres et d'autres biens de première nécessité de village en village selon les cibles de distribution. Ainsi, pour les enfants déplacé-e-s réintégrer l'école devient difficile car l'école du village d'accueil n'a pas de capacités d'accueil.
- Autres raisons d'abandon scolaire mentionnées par les filles et garçons réfugié-e-s/déplacé-e-s du CM 1-2 incluent : **stress** ; **préférence pour les centres d'apprentissage** ; **préférence pour l'école coranique** (mentionnée que par les garçons) ; **âge** (mentionnée que par les filles).

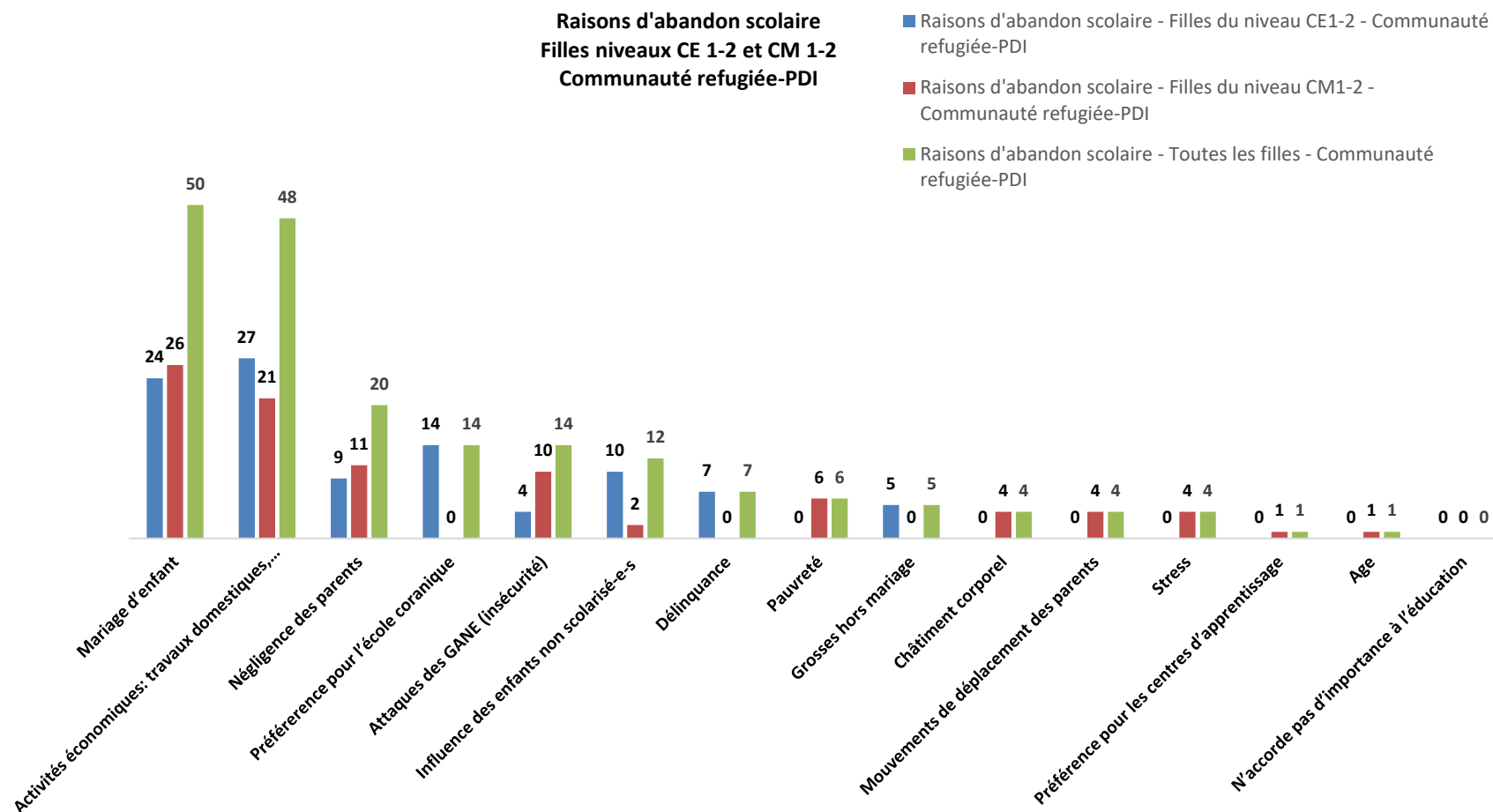
Plus précisément, les différentes raisons d'abandon scolaire, en ordre décroissant, selon les filles et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté réfugiée et/ou déplacée sont présentées en [annexe 1.d](#).

Résumé des raisons d'abandon scolaire citées par toutes les filles et tous les garçons de la communauté déplacée et/ou réfugiée par genre

Raisons d'abandon scolaire
Toutes les filles et tous les garçons
Communauté réfugiée-PDI



Comparaison entre les filles du niveau CE 1-2 et les filles du niveau CM 1-2 de la communauté déplacée et/ou réfugiée



Les filles de la communauté déplacée/réfugiée sont d'avis similaire concernant les premières trois raisons d'abandon scolaire, notamment :

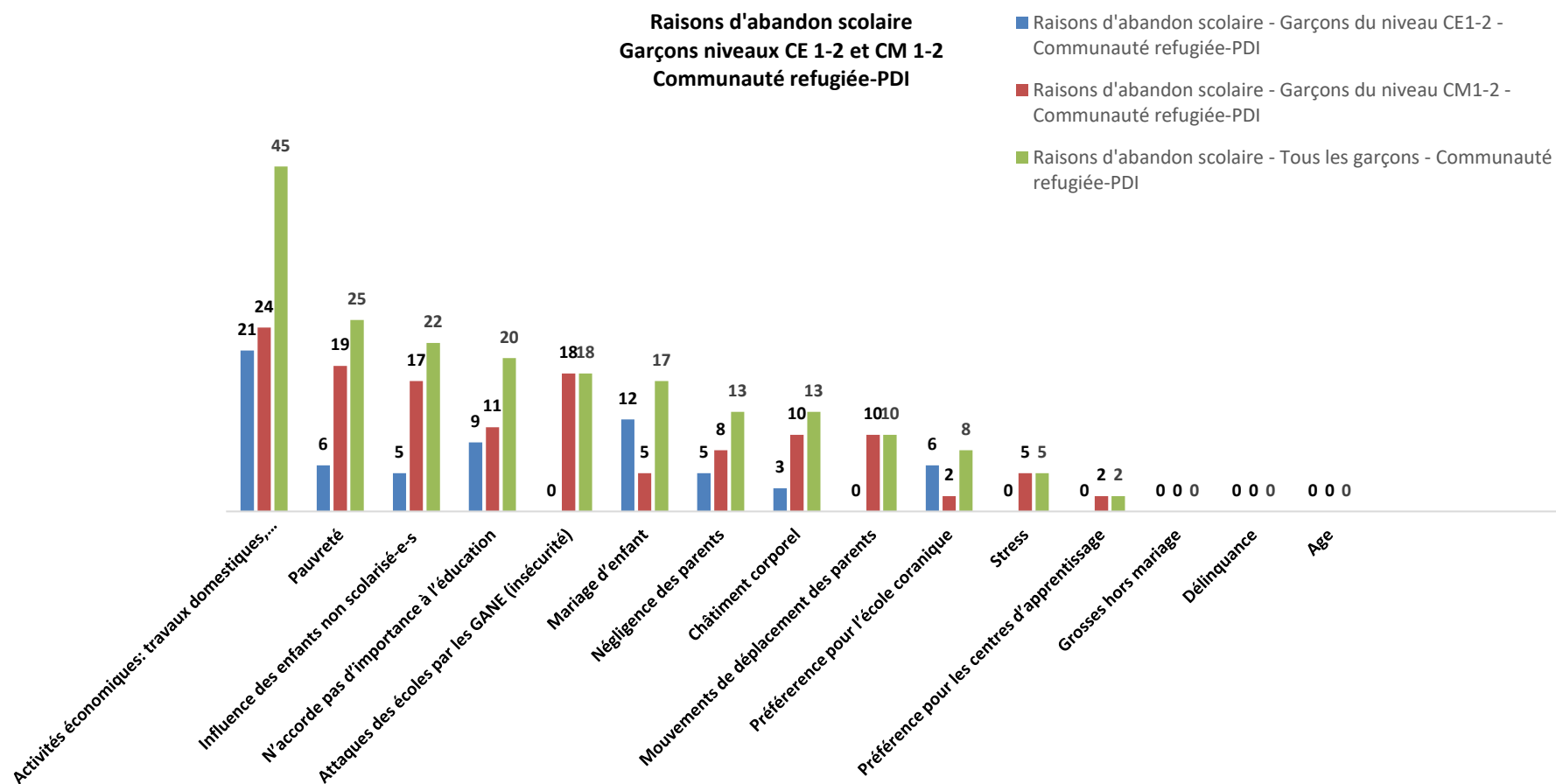
- Mariage d'enfant ;
- Activités économiques ;
- Négligence des parents.

Il est aussi très intéressant de noter que chez les filles de la communauté déplacée/réfugiée, le mariage d'enfant prime sur les raisons économiques. Ces deux premières raisons d'abandon scolaire sont de loin les plus votées par les filles alors que toutes les autres raisons ont reçu beaucoup moins de votes. Leur avis diffèrent néanmoins sur les attaques des GANE, priorisés par les filles du niveau CM 1-2, et sur l'influence (négative) des enfants non scolarisés, priorisée par les filles du CE 1-2.

Les filles du niveau CM 1-2 ont aussi mentionné la pauvreté, le châtimeⁿt corporel, les déplacements, le stress, la préférence pour les centres d'apprentissage et l'âge comme causes d'abandon scolaire que les filles du CE 1-2 ne mentionnent pas.

Par contre les filles du CE 1-2 ont mentionné elles seules la préférence pour l'école coranique, la délinquance et la grossesse hors mariage (cette dernière cause d'abandon scolaire surprend un peu car on l'aurait plutôt soupçonnée être mentionnée par les filles plus âgées du niveau CM)

Comparaison entre les garçons du niveau CE 1-2 et les garçons du niveau CM 1-2 de la communauté déplacée et/ou réfugiée



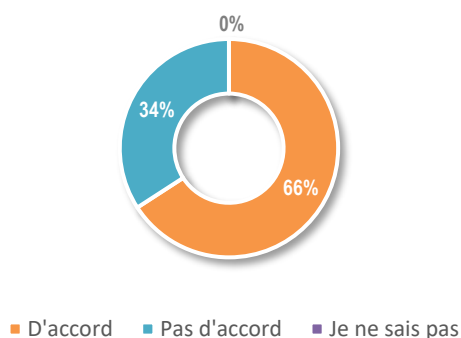
Les garçons de la communauté déplacée/réfugiée sont d'avis similaire concernant la première cause d'abandon scolaire, soit les raisons économiques, ainsi que le manque d'importance donnée à l'éducation et à la négligence de parents. Les deux groupes de garçons ont aussi un avis similaire concernant le mariage d'enfant. Pour toutes les autres causes d'abandon scolaire leurs avis diffèrent.

5 Risques de protection de l'enfance à et/ou au tour des écoles mentionnés par toutes les filles et tous les garçons

5.1 Risques de protection de l'enfance à l'école

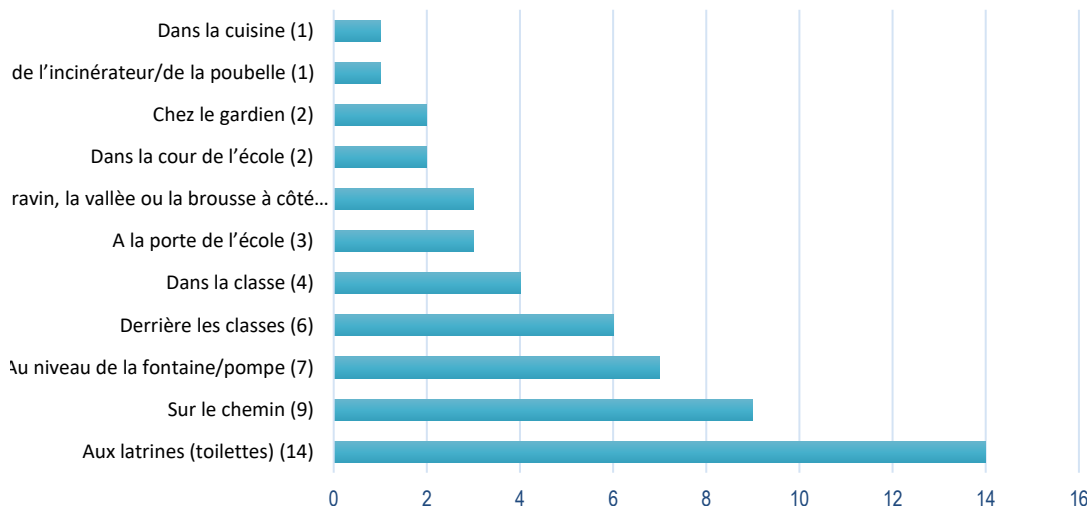
Opinions des toutes les filles et de tous les garçons du niveau CM 1-2 sur la sécurité dans l'école :

Je me sens en sécurité dans mon école

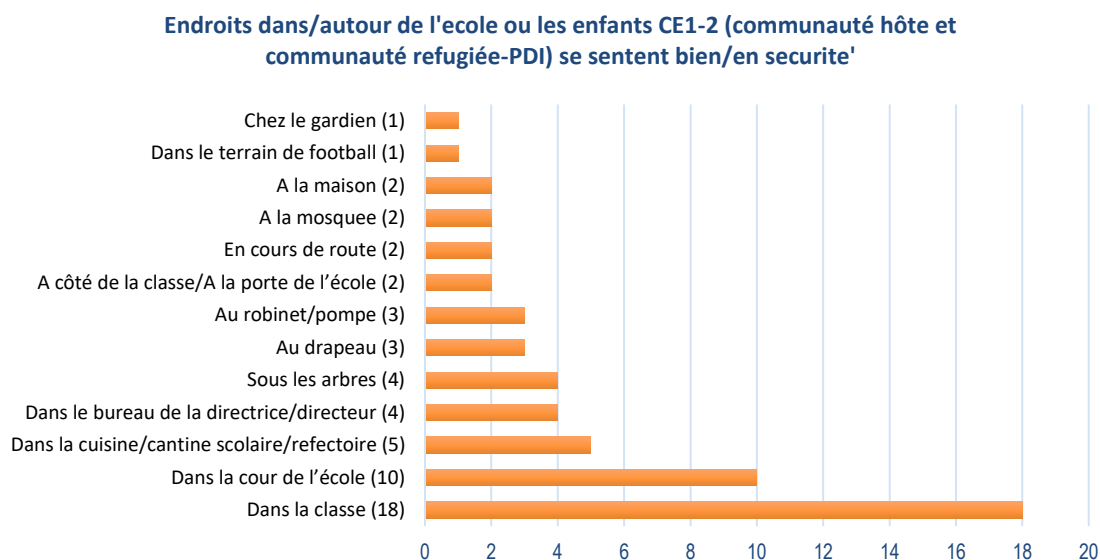


Endroits dans/autour de l'école où toutes les filles et tous garçons du CE 1-2 NE se sentent PAS bien/PAS en sécurité :

Endroits dans/autour de l'école où les enfants CE1-2 (communauté hôte et communauté réfugiée-PDI) NE se sentent PAS bien/PAS en sécurité'



Endroits dans/autour de l'école où toutes les filles et tous garçons du CE 1-2 se sentent bien/en sécurité :



Bon nombre d'enfants de la communauté hôte et de celle réfugiée/déplacée se sentent en sécurité à l'école : par exemple, 66% des filles et de garçons du CM 1-2⁴⁶.

Les principales raisons qui font sentir les filles et les garçons en sécurité dans l'école sont :

- Il y a la **présence des adultes**, notamment les enseignant-e-s, la/le directrice/directeur et le gardien : ces personnes sont capables de protéger les élèves, de garder les étrangers hors de l'école et de secourir les enfants au besoin. « *A l'école il y a des instituteurs, le directeur, l'inspecteur qui nous protègent* »⁴⁷ et « *Quand on me frappe je peux aller dire à l'enseignant* ». ⁴⁸
- Les fillettes du CE 1-2 apprécient aussi le fait que la classe est un **lieu d'apprentissage**.
- La **structure des classes est solide et en matériaux durs**.
- L'école est **clôturée** et dispose d'un **gardien**.
- Les **élèves s'y rendent en groupe**, soit ils-elles sont là tous-tes ensemble (présence des camarades/amis). Notamment, dans la cour de l'école et sous les arbres et pour les garçons au terrain de football car ici ils-elles peuvent jouer avec les camarades en sécurité.

Cependant, d'autres élèves, par exemple 34% des filles et des garçons du CM 1-2, ne se sentent pas en sécurité à l'école. Les dangers que les participant-e-s ont rapporté incluent :

- **Manque de clôture et d'un gardien**, chose qui peut causer un accès facile à la cour de l'école par des gens (y compris des agresseurs), d'autres enfants non-scolarisé-e-s, des animaux qui font peur aux enfants, des véhicules. « *Tout le monde à accès à la cour de l'école : un seul gardien pour une cour qui dispose de trois portes d'entrée* »⁴⁹. « *Le jour du marché beaucoup de gens traversent notre*

⁴⁶ Il faut noter que cette opinion est beaucoup plus répandue chez les élèves de la communauté réfugiée/déplacée : 70% contre 61% des enfants de la communauté hôte

⁴⁷ FG 7_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

⁴⁸ FG 27_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

⁴⁹ FG 28_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

école qui n'est pas clôturée».⁵⁰ « *De fois, on pense aux attaques parce que l'école n'est pas clôturée* ».⁵¹

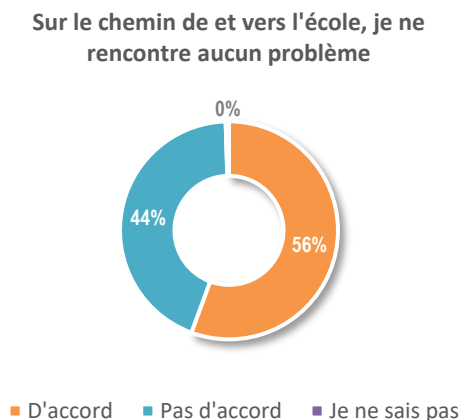
- Les **classes de type paillote** (selon les filles du CM 1-2).
- **Peur des autres élèves : bagarres et violence, y compris agressions, entre élèves** (plus précisément, être frappé par un élève plus grand ou bien plus fort pour les garçons, et bagarres entre élèves pour les filles). Les **filles peuvent être aussi agressées par les garçons**.
- **Mauvaises conditions des bâtiments, en particulier des latrines et leur emplacement dans des coins isolés**, chose qui peut engendrer des périls et désagréments. Les latrines (toilettes) sont en effet les plus mentionnées comme lieux non sûrs pour les élèves filles et garçons du CE 1-2 à cause des mauvaises conditions des installations (inadéquates) au point qu'ils-elles craignent de tomber dans la fosse et il y a un problème de mauvaises odeurs, chose qui décourage les enfants. Les latrines sont aussi sombres et avec la présence de reptiles (serpents, scorpions). Les enfants ont en outre mentionné la peur d'être agressé-e-s ou abusé-e-s car les toilettes sont dans un coin de l'école.
- Les garçons du CE 1-2 de la communauté hôte, à la différence des autres enfants, parlent du **manque de supervision et de support de la part des enseignant-e-s** et ils pensent aussi que **le gardien** les gronde et les insulte.
- **Risques environnementaux**, tels les accidents de la route, les animaux et reptiles, la proximité de l'école à des zones dangereuses (goudron, brousse, à côté d'une voie fréquentée).
- Possibles attaques/ Tirs d'armes/ Rumeurs d'attaque de **Boko Haram** (selon les élèves du CM 1-2). La présence de Boko Haram dans ces zones suscite dans les élèves, surtout chez les filles, la peur d'être enlevé, violée (pour les filles) ou agressé.

⁵⁰ FG 5_Filles_CM1-2_RD_Tillabéri

⁵¹ FG 19_Filles_CM1-2_RD_Tillabéri

5.2 Risques de protection de l'enfance sur le chemin de l'école

Opinions de toutes les filles et de tous les garçons du niveau CM 1-2 sur la sécurité sur le chemin de l'école :



« On n'a jamais été agressé et jamais entendu un élève qui a été agressé aux alentours de l'école ». ⁵²

La plupart des élèves ne rencontre aucun problème sur le chemin vers/de retour de l'école. Par exemple, 56% des filles et des garçons du CM 1-2 sont de cet avis⁵³. Ces élèves ont mentionné le fait d'aller à l'école en groupe (avec les grands frères ou les amis), être accompagné par les adultes, des adultes qui aident à traverser la route et le fait de connaître tout le monde dans le quartier. « Si quelqu'un me touche sur le chemin de l'école je ferai recours à d'autres personnes ou bien mes enseignants ». ⁵⁴

En revanche, 44% des filles et des garçons du CM 1-2 rencontre des problèmes sur le chemin vers/de retour de l'école, et les élèves du CE 1-2 ont de leur part aussi mentionné des risques similaires. En particulier, les enfants affirment être confronté-e-s à ces typologies de risques en route pour/de l'école :

- **Distance** de l'école.
- **Violence entre les enfants** : jeux dangereux que font certains élèves ; les plus âgés frappent les moins âgés et bagarres entre enfants ; agressions des enfants délinquants qui touchent les seins des filles ou les menacent. **Risques environnementaux**, tels les accidents routiers (les enfants craignent de traverser la route à cause des véhicules, charrettes, camionnettes, tricycles et motos), les animaux (chiens, vaches, reptiles dangereux), la proximité de l'école à des zones dangereuses (ravin, vallée). « Le passage (du goudron) est très difficile car il n'y a personne pour nous faire traverser, parfois en traversant le goudron les voitures écrasent les enfants ». ⁵⁵
- **Groupes de jeunes garçons qui interceptent les grandes filles.**
- **Agressions par des adultes** et des personnes désagréables (« fous/malades mentaux »).

⁵² FG 15_Filles_CM1-2_RD_Tillabéri

⁵³ Avec une proportion similaire entre les deux typologies de communauté : 58% pour les enfants hôtes et 53% pour les enfants réfugié-e-s/déplacé-e-s.

⁵⁴ FG 27_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

⁵⁵ FG 26_Garçons_CE1-2_RD_Tillabéri

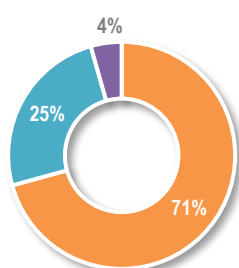
- **Insécurité et dangers dus au conflit armé** : des attaques et les rumeurs d'incursions des GANE, et peur d'être enlevé par les Boko Haram (pour les garçons du CM 1-2 en particulier), ainsi que peur des mines, des bombes et finalement la présence des **militaires** qui font la patrouille. « *Nous avons peur des hommes en turbans parce que c'est eux qui ont brûlé notre école au village* ». ⁵⁶
- Des **délinquants** qui arrachent l'argent des élèves et les frappent.

En effet, les dangers rapportés par les enfants sont significatifs et montrent l'importance de veiller à la protection des élèves même en dehors de l'environnement scolaire – par exemple pour les filles adolescentes le risque d'agression sexuelle ne peut être exclue et les garçons rapportent bagarres et autres formes de violence, par des adultes comme entre enfants (les plus âgés vers les plus petits). Voyager en groupe ou accompagné par les adultes sont des stratégies efficaces pour améliorer la sécurité des filles et des garçons sur le chemin de l'école. Il y a entre autres de graves problèmes de sécurité dus au conflit armé et la présence d'hommes en armes.

5.3 Relation et confiance des élèves avec les enseignant-e-s

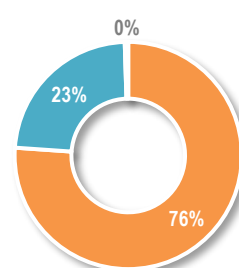
Opinions des toutes les filles et de tous les garçons du niveau CM 1-2 sur les enseignant-e-s:

Si j'ai un problème, je peux le dire à mon enseignant-e



■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Je ne sais pas

Les enseignant-e-s à l'école sont gentil-e-s avec les élèves



■ D'accord ■ Pas d'accord ■ Je ne sais pas

La majorité des filles et garçons parlent en termes positifs des enseignant-e-s. Par exemple, 76% des élèves du CM 1-2 pense que les enseignant-e-s dans leur école sont gentil-e-s avec les élèves⁵⁷. Comme déjà mentionné dans la partie sur la sécurité dans l'école, les enseignant-e-s sont des personnes ressources pour les enfants : ils-elles veillent sur les élèves et sont des agents protecteurs. Les élèves du CM 1-2 ont élaboré ultérieurement sur leur relation avec les enseignant-e-s :

- Les enseignant-e-s écoutent les élèves.
- Les enseignant-e-s traitent bien et s'occupent bien des élèves. « *Les enseignant-e-s nous traitent comme leurs propres enfants* ». ⁵⁸
- Les élèves s'entendent bien avec les enseignant-e-s.

⁵⁶ FG 15_Filles_CM1-2_RD_Tillabéri

⁵⁷ Il faut noter que cette opinion est beaucoup plus répandue chez les élèves de la communauté réfugiée/déplacée : 85% contre 67% des enfants de la communauté hôte.

⁵⁸ FG 29_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

- Les enseignant-e-s rigolent avec les élèves.
- Les enseignant-e-s enseignent bien aux élèves.
- Les enseignant-e-s conseillent aux élèves de bien étudier à l'école.
- Les enseignant-e-s soutiennent/aident les élèves à avancer. « *Les enseignant-e-s nous aident à construire notre avenir et nous montrent le droit chemin* ». ⁵⁹
- Les enseignant-e-s réfèrent les élèves au centre de santé.
- Les enseignant-e-s ne font pas de la discrimination entre les élèves (genre, statut).
- Les enseignant-e-s interviennent en cas de bagarre entre élèves.
- Les enseignant-e-s protègent les élèves.
- Les enseignant-e-s ne frappent pas les élèves.

C'est pour ces raisons que 71% des filles et garçons du CM 1-2 affirment faire confiance aux enseignant-e-s en cas de problèmes⁶⁰. Il en résulte que les enfants pensent que les enseignant-e-s écoutent les élèves et ils/elles cherchent des solutions aux problèmes des élèves, en prodiguant des conseils : « *Nous en parlons de fois à notre enseignant qui nous conseille* ». ⁶¹ Par exemple, si l'on n'a pas compris un exercice ou pour quelques problèmes avec les camarades. Les filles du CM 1-2 (de la communauté hôte) disent aussi se sentir en confiance pour parler avec les enseignant-e-s des agressions faites par les garçons dans la cour et sur le chemin de l'école, ainsi qu'en cas d'agression des plus grands sur les plus petits, car les enseignant-e-s font face à ces situations ou renvoient les agresseurs chez le directeur. Ces filles parlent aux enseignant-e-s aussi de la maltraitance faites par certains parents ou tuteurs. Le directeur est aussi décrit comme une personne à l'écoute des élèves.

« *Tous les deux cas sont possible mais nous pensons que ceux qui sont méchants sont plus nombreux que ceux qui sont gentils* ». ⁶²

En revanche, bon nombre d'élèves tant au niveau CE 1-2 comme au CM 1-2 vit des expériences négatives avec les enseignant-e-s : 25% des filles et garçons du CM 1-2 exprime une opinion négative sur leur enseignant-e-s⁶³.

Il a été déjà mentionné que les garçons du CE 1-2 de la communauté hôte se plaignent du manque de supervision et de support de la part des enseignant-e-s et ils pensent que le gardien les gronde et les insulte. Les élèves du CM 1-2 ont élaboré ultérieurement sur leurs plaintes contre les enseignant-e-s :

- Des enseignant-e-s ne se soucient pas beaucoup de l'apprentissage des élèves.
- Des enseignant-e-s n'apprécient pas les élèves, surtout les moins intelligents.
- Des enseignant-e-s n'aiment pas les enfants qui ne travaillent pas à l'école. « *J'ai peur d'être grondé et de faire à genoux si je ne récite pas la leçon* ». ⁶⁴
- Des enseignants frappent les élèves qui ne récitent pas la leçon ou à cause des petites erreurs.
- Des enseignant-e-s punissent les élèves les plus bavardes en classe et ceux-celles qui ne travaillent pas bien.
- Des enseignant-e-s grondent les élèves qui ne font pas bien les leçons et devoirs et sont méchant-e-s quand les élèves ne travaillent pas bien.

⁵⁹ FG 42_Garçons_CM1-2_RD_Diffa

⁶⁰ Il faut noter que cette opinion est beaucoup plus répandue chez les élèves de la communauté réfugiée/déplacée : 81% contre 60% des enfants de la communauté hôte.

⁶¹ FG 13_Filles_CM1-2_CH_Tillabéri

⁶² FG 15_Filles_CM1-2_RD_Tillabéri

⁶³ Il faut noter en particulier que l'opinion négative est prépondérante chez les enfants de la communauté hôte (33%) par rapport aux enfants de la réfugiée/déplacée (17%).

⁶⁴ FG 8_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

- Des enseignant-e-s châtiennent les élèves et ne se soucient pas de leur bien-être.
- Rigueur des enseignants.
- Incompréhension entre élèves et enseignant-e-s.
- Insultes envers les parents d'élèves et critiques.
- Des fois, des enseignant-e-s ne font pas participer tous-toutes les élèves.
- Des enseignant-e-s ne considèrent pas les problèmes des élèves, du coup les élèves ne sont pas pris-es au sérieux.

Ces informations indiquent que le châtiement corporel et les pratiques humiliantes sont encore assez répandues. Les enseignant-e-s ont recours à ces méthodes pour discipliner les élèves ainsi que comme forme de punition pour ceux et celles qui n'étudient pas.

Il faut aussi noter deux commentaires intéressants et identiques fait par les garçons du CM 1-2 de la communauté hôte : « *Les enseignants sont bien et nous expliquent bien les cours. De fois, ils changent mais c'est avec les élèves perturbateurs. Ils ont raison dans ce cas* »⁶⁵ et par les garçons du CM 1-2 de la communauté réfugiée/déplacée : « *Ils ne nous frappent pas et sont gentils avec nous sauf quand on est turbulent* ». ⁶⁶ Pour ces garçons, pratiquer les châtiements corporels et punitions humiliantes est un droit de l'enseignant-e car il/elle réagit au mauvais comportement des élèves turbulents. Cette attitude est indicative de la normalisation des châtiements corporels à l'école par les enfants, surtout les garçons.

Il en résulte ainsi que 25% des filles et garçons du CM 1-2 ne font pas confiance aux enseignant-e-s en cas de souci⁶⁷. Les enfants ont peur de parler de certains problèmes à l'enseignant-e pour ne pas qu'il-elle informe les parents (« *Les enseignant-e-s ne résolvent pas nos problèmes, ils-elles appellent nos parents* »⁶⁸) ou parce qu'ils-elles ne sont pas sûrs de la réaction des enseignant-e-s (y compris crainte d'être frappé-e). Ils-elles ont aussi peur de ne pas être pris-es au sérieux et l'enseignant-e peut ne pas croire aux élèves. Les problèmes qui ne sont pas en lien avec l'école (problèmes familiaux) ne sont pas rapportés aux enseignant-e-s. Ainsi, les élèves du CM 1-2 pensent que les parents et les frères sont mieux indiqués pour se confier à eux. Par exemple, pour les questions de type agressions sexuelles, relations amoureuses avec les garçons de l'école et tout ce qui est en lien avec la menstruation, les filles préfèrent en parler à leurs mamans. Toutes ces informations sont indicatives d'un manque de climat de confiance entre élèves et enseignant-e-s.

Tous les détails par genre et communauté sont fournis en [annexe 2](#).

6 Conclusions

La protection dans et autour de l'environnement scolaire et l'abandon scolaire sont des préoccupations partagées par l'ensemble des filles et garçons interrogé-e-s dans le cadre de cette évaluation.

Selon les résultats de l'évaluation, les filles et les garçons des communautés hôtes, réfugiées et déplacées abandonnent l'école pour des raisons d'ordre familial, socio-économique et scolaire. La pauvreté des familles demeure la cause sous-jacente des principales raisons d'abandon scolaire : en

⁶⁵ FG 8_Garçons_CM1-2_CH_Tillabéri

⁶⁶ FG 20_Garçons_CM1-2_RD_Tillabéri

⁶⁷ Surtout les élèves de la communauté hôte : 33% contre 17% des filles et garçons du CM 1-2 de la communauté réfugiée/déplacée.

⁶⁸ FG 37_Filles_CM1-2_CH_Diffa

premier lieu, la recherche du travail rémunéré, ou le travail dans le petit commerce, champêtre ou domestique auxquels sont poussés-e-s nombreux garçons et nombreuses filles en aide aux besoins de la famille. Le mariage d'enfant entraîne l'abandon scolaire de nombreuses filles adolescentes, tant pour des raisons économiques que pour des raisons culturelles qui voudraient voir les filles au foyer seulement et qui ne valorisent pas le rôle de l'éducation féminine. En effet, le manque d'intérêt pour les études, qui sous-tend une ignorance de l'importance de l'éducation, vue comme peu utile, a été souvent mentionnée et concerne tant les enfants que les parents. Les garçons apparemment se font aussi facilement influencer par d'autres enfants non-scolarisés et sont encouragés à abandonner leurs études. Nombreuses aussi sont les causes de décrochage scolaire dû à des raisons de protection. Le châtement corporel est encore souvent pratiqué à l'école, surtout contre les élèves qui n'apprennent pas leurs leçons, et malheureusement certains enfants ont normalisé cette forme de discipline violente en pensant qu'il s'agit d'une conséquence naturelle de l'indiscipline des élèves. Les attaques des GANE, soit l'insécurité, sont aussi cités par les élèves des zones secouées par les groupes armés. Les GANE menacent d'enlever les jeunes filles, ils incendient des classes et ferment des écoles. Lié au conflit armé c'est aussi le phénomène des mouvements de déplacement de milliers de familles : pour les enfants déplacé-e-s réintégrer l'école devient difficile car l'école du village d'accueil n'a pas des capacités d'accueil.

Cette situation d'insécurité et violence, tant dans comme aux alentours de certaines écoles, justifie que 34% des filles et des garçons du CM 1-2 ne se sentent pas en sécurité à l'école et 44% des filles et des garçons du CM 1-2 rencontre des problèmes sur le chemin vers/de retour de l'école. Les filles et garçons du niveau CE 1-2 ont aussi exprimés des inquiétudes de protection et sécuritaires pareilles. En outre, parmi les filles et garçons du CM 1-2 25% exprime une opinion négative sur leur enseignant-e-s qui sont vu-e-s comme peu intéressé-e-s au bien-être et l'apprentissage des élèves, et comme déjà dit ayant dans certains cas la tendance à recourir à forme violente de discipline tel le châtement corporel et les pratiques humiliantes.

En effet, les dangers rapportés par les enfants sont significatifs et montrent l'importance de veiller à la protection des élèves dans et en dehors de l'environnement scolaire – par exemple pour les filles adolescentes le risque d'agression sexuelle ne peut être exclue et les garçons rapportent bagarres et autres formes de violence, par des adultes comme entre enfants (les plus âgés vers les plus petits). Voyager en groupe ou accompagné par les adultes sont des stratégies efficaces parfois déjà adoptées par des enfants afin d'améliorer la sécurité des filles et des garçons sur le chemin de l'école.

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l' Education Nationale

Mohamed ZEIDANE





© UNICEF/UN0443450/Dejongh

